

Mémoire / août 2025

## Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

# **Les bibliothèques savantes et les chercheur·euses**

**Pauline Gauthier**

Sous la direction de Valérie Larroche  
Maîtresse de conférences – Enssib



## **Remerciements**

*Je tiens tout d'abord à remercier Mme Valérie Larroche pour ses conseils tout au long de ce travail, ainsi que Mme Fabienne Henryot pour avoir répondu à mes questions et m'avoir aiguillée vers l'Académie de Lyon.*

*Je remercie également les trois structures qui ont répondu favorable à mes sollicitations, l'Académie de Lyon, la Société Linnéenne et la Société de Lecture, qui ont accepté de me recevoir, de répondre à mes questions, de me faire visiter leurs locaux et de me fournir des accès particuliers à leurs sites Internet, ce qui a grandement facilité mes recherches.*

*Je souhaite aussi remercier le Centre national de documentation spéléologique, ainsi que M. Claude Alliod, mon tuteur d'alternance, pour m'avoir offert une expérience enrichissante d'une structure documentaire associative que j'ai pu relier avec mon sujet de mémoire, m'offrant de nouvelles perspectives de recherche et points de comparaison.*

*Enfin, je voudrais remercier chaleureusement celleux sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour, mes proches camarades de promotion : Antonin, Azraael, Bastien, Blanche, Etienne, Mathieu, Morgane, Nolwenn et Rose. Nos échanges et nos discussions sont venus enrichir la réflexion et ont surtout entretenu la motivation tout au long de cette interminable année. Merci à tou·tes.*

**Résumé :**

*Ce mémoire traite des relations qu'entretiennent les bibliothèques de sociétés savantes avec le monde de la recherche. L'idée était d'interroger la manière dont ces bibliothèques peuvent se rendre utiles aux chercheur·euses et se retrouvent impliquées dans le processus de production et de diffusion des savoirs. Un intérêt particulier a été porté aux services de la recherche, aux outils numériques et aux projets proposés par les bibliothèques savantes, dans une perspective de valorisation de ces structures.*

**Descripteurs :**

*Bibliothèques - recherche - savoirs – valorisation de la recherche publique - valorisation des collections des bibliothèques - numérique*

**Abstract :**

*This study addresses the issue of the relationship between learned society libraries and the world of research. The idea was to examine how these libraries can be useful to researchers and how they are involved in the process of producing and disseminating knowledge. Particular attention was paid to research services, digital tools, and projects proposed by learned libraries, with a view to promoting these structures.*

**Keywords :**

*Libraries - research - knowledge - promotion of public research - promotion of library collections - digital*

## Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# **Sommaire**

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 – LES SOCIETES SAVANTES ET LEURS BIBLIOTHEQUES : DEFINIR POUR COMPRENDRE .....</b>	<b>21</b>
A) <i>Les sociétés savantes .....</i>	21
B) <i>Les bibliothèques de sociétés savantes .....</i>	26
C) <i>Des structures par et pour les chercheur·euses ?.....</i>	31
<b>PARTIE 2 – METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE .....</b>	<b>37</b>
A) <i>Quatre bibliothèques savantes contemporaines .....</i>	37
B) <i>Démarche méthodologique .....</i>	43
C) <i>Points de comparaison entre les structures .....</i>	47
<b>PARTIE 3 – RELATIONS AVEC LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>55</b>
A) <i>Cartographie des relations entre les sociétés savantes et l'écosystème de la recherche .....</i>	55
B) <i>Facteurs de réussite et d'échec dans les relations scientifiques .</i>	59
C) <i>Les stratégies d'adaptation face aux défis contemporains .....</i>	65
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>71</b>
<b>SITOGRAPHIE .....</b>	<b>74</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>87</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>109</b>



## ***Sigles et abréviations***

- ABF : Association des Bibliothécaires de France.
- APSES : Association des professeurs de sciences économiques et sociales.
- BnF : Bibliothèque nationale de France.
- BML : Bibliothèque municipale de Lyon.
- BPA : Bibliothèque du Palais des Arts.
- CNDS : Centre national de documentation spéléologique.
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
- CNS : Comité national de spéléologie.
- CTHS : Comité des travaux historiques et scientifiques.
- EDP : Édition Diffusion Presse.
- Edytem : Environnements, Dynamiques et Territoires de Montagne.
- Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
- FFS : Fédération française de spéléologie.
- OPAC : *Online Public Access Catalog*.
- RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité.
- SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque.
- SLL : Société de Lecture de Lyon.
- SNCS : Syndicat national des chercheurs scientifiques.
- SNESR : Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- SNESUP : Syndicat national de l'enseignement supérieur.
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.



## INTRODUCTION

---

« Chaque lecteur existe pour assurer à un certain livre une modeste immortalité. » écrit l'auteur Alberto Manguel dans son livre *La bibliothèque, la nuit*. Si le lecteur assure au livre une pérennité, on peut alors penser qu'il en va de même pour les bibliothèques, dont la fréquentation et l'utilisation par un public pourraient garantir la survie. C'est une réflexion qui taraude des institutions documentaires parfois méconnues, comme les bibliothèques de sociétés savantes.

Une société savante est une association composée aussi bien d'expert·es que d'amateur·ices, qui se réunissent pour échanger leurs connaissances et produire des travaux de recherche. Ces sociétés peuvent s'intéresser à des disciplines particulières, par exemple la philosophie, la physique, la biologie, etc., regrouper plusieurs champs partageant une proximité, par exemple les sciences de la terre, les sciences historiques, la spéléologie, etc., ou bien avoir une vocation plus généraliste, comme c'est le cas des Académies. De même, si beaucoup ont un ancrage local fort et s'intéressent à la vie d'une localité sur le temps long, d'autres sociétés ont une vision étendue au territoire français, voire au-delà, avec des logiques de fédération. Leur but est de faire vivre leur discipline, partager leurs connaissances, confronter les avis pour faire avancer la recherche et développer l'apprentissage. Ainsi, les sociétés remplissent des missions de collectes et d'archivages des publications concernant leur domaine, mais aussi de valorisation des savoirs, souvent locaux. Dans ces activités, la société savante est amenée à dialoguer avec diverses institutions, notamment les musées, écoles et universités, les collectivités locales, les archives départementales, les bibliothèques municipales, ainsi que les autres sociétés savantes. Les sociétés savantes offrent un espace de sociabilité pour les chercheur·euses et amateur·ices éclairé·es d'une discipline en organisant des rencontres, des colloques et des journées d'études, et elles publient les résultats de ces rencontres au bénéfice de toute la communauté scientifique, ainsi que du grand public. Elles portent souvent une attention particulière à l'ouverture au grand public, se voyant comme des relais entre les institutions étatiques et la population. Aussi, elles peuvent organiser des expositions ou encore ouvrir leurs portes lors des Journées du patrimoine. De par leurs tendances à engranger un grand nombre de publications de toute nature et à publier scrupuleusement les comptes-rendus de leur réunion, beaucoup de sociétés savantes se sont dotées d'une bibliothèque.

Les bibliothèques sont nombreuses en France, on en compte plus de 16 000 sur le territoire, selon le ministère de la Culture. Bien que répondant parfois à des objectifs divergents et orientées vers des publics divers, toute bibliothèque remplit deux missions essentielles : la conservation et la consultation. Ces deux axes peuvent être limités, selon les orientations de la bibliothèque ou du centre de documentation, les moyens mis à disposition, la tutelle, etc. Chaque instance documentaire s'attache à recueillir des documents et à les mettre à disposition d'un public plus ou moins large et selon des conditions plus ou moins restrictives (possibilité d'emprunt, conditions de prêt, accès en ligne, etc.). L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a élaboré une classification des différentes bibliothèques. Ce classement comprend ainsi : les bibliothèques nationales, les bibliothèques d'enseignement supérieur, les bibliothèques importantes non spécialisées, les bibliothèques scolaires (ou centre de documentation et d'information), les bibliothèques spécialisées, et les bibliothèques de lecture publique, elles-mêmes subdivisées (municipale, associative, de

prison, d'hôpital)<sup>1</sup>. Les bibliothèques de société savante peuvent ainsi s'apparenter à des bibliothèques associatives spécialisées. Elles possèdent généralement un fonds orienté selon le champ couvert par la société savante, qu'elles mettent à disposition la plupart du temps librement sur rendez-vous, mais avec des services réservés aux adhérents de l'association (par exemple le prêt d'ouvrages). Ce sont des structures à but non-lucratif qui sont financées par les sociétés dont elles dépendent, tout en pouvant prétendre à des subventions publiques.

L'objectif de ce travail est de mieux comprendre le rôle que les sociétés savantes et leurs bibliothèques occupent aujourd'hui dans l'écosystème de la recherche. Perçues comme des entités vieillissantes, avec un ralentissement notable de leurs activités, les sociétés savantes ont aussi vu le développement de structures analogues, telles que les laboratoires et les institutions de soutien à la recherche, mais aussi les associations de chercheur·euses. Face à ces nouveaux acteurs de la recherche, certaines sociétés savantes se retrouvent confrontées à la nécessité d'affirmer leur position et leur rôle dans ce domaine. Souvent pilier mémoriel de ces associations, leurs bibliothèques ont elles aussi une place dans le processus de production et de diffusion des savoirs. Touchant un moindre public, leurs missions, publics et enjeux les rapprochent beaucoup des bibliothèques universitaires et des centres de documentation de laboratoire. Tout comme ces bibliothèques, et afin de perdurer, elles cherchent à maintenir un lien étroit avec leur public privilégié : les chercheur·euses, qu'ils soient universitaires ou amateur.ices dans le cas des sociétés savantes. Ce lien prend de multiples formes et s'épanouit à chaque étape du processus de production et de diffusion des savoirs. Que ce soit par l'accès à des ressources, à des espaces, en favorisant rencontres et échanges, en aidant à la publication, ou en offrant une vitrine aux chercheur·euses, les bibliothèques de société savante savent se rendre utiles. Mais remplissent-elles vraiment toutes ces missions et sont-elles sollicitées sur tous ces aspects de la production de la recherche ? Les chercheur·euses ne se tournent-ils pas plus volontiers vers les bibliothèques universitaires ? Ces dernières ne cherchent-elles pas également à développer leurs compétences pour mieux accompagner les chercheur·euses ? Toutes ces questions amènent à s'interroger sur les relations qui peuvent exister et se développer entre les acteurs du milieu universitaire et les instances documentaires des sociétés savantes. Nous l'avons évoqué, et nous y reviendrons, les sociétés savantes et leurs bibliothèques, sont historiquement étroitement liées au monde de la recherche et au milieu universitaire. C'est pourquoi, à l'heure d'une diminution des financements publics, la question de l'évolution des sociétés savantes, pour assurer leur survie, peut passer par le développement d'activités liées à la recherche, et pour leur bibliothèque, par l'accroissement des services à la recherche, dans une perspective similaire à celle des bibliothèques universitaires.

Dans cette étude des relations entre bibliothèques de sociétés savantes et chercheur·euses, plusieurs notions sont mobilisées. Il est nécessaire de se pencher sur leurs définitions et leurs aspects afin d'appuyer notre réflexion sur une base solide et cohérente.

La première notion à bien comprendre pour cette étude est bien sûr la définition et la caractérisation d'une société savante. Qu'est-ce qu'une société savante ? Le terme est ancien, définit-il toujours aujourd'hui la même chose que ce qu'il qualifiait au

---

<sup>1</sup> EXPODIF. Quels sont les différents types de bibliothèques. *Expodif* [en ligne]. Disponible sur : <https://expodif.fr/conseils-et-ressources/quels-sont-les-differents-types-de-bibliotheques/>

moment de la naissance de ces structures ? Qui décide de ce qui relève d'une société savante ou non ? Toutes ces questions soulignent l'importance à accorder à la définition et à la présentation des sociétés savantes, de leur histoire à leur place dans notre société, aujourd'hui. La première partie de ce mémoire y est consacrée.

Deux autres notions essentielles à ce travail amènent autant d'interrogations et nécessitent que l'on s'attarde plus longuement sur leurs définitions. Les bibliothèques et les archives ont suscité beaucoup d'intérêt pour la profession et les chercheur·euses afin de les définir, de les différencier ou de les rapprocher. Nous nous intéresserons à l'implication de leur définition dans le cadre des instances documentaires de sociétés savantes. Nous allons revenir sur la distinction entre bibliothèque et archive dans notre première partie. Toutefois, il est important de revenir sur l'importance des archives pour les chercheur·euses, afin de comprendre pourquoi ces dernier·ères sont amené·es à solliciter les fonds des sociétés savantes. Les archives participent à véhiculer et à entretenir une certaine image du "savant". Les penseur·euses, les hommes et les femmes de sciences et de lettres du passé sont vus comme des utilisateur·ices, mais aussi des créateur·ices d'archives. L'objectif en sciences sociales est de mobiliser les archives pour comprendre le passé, et notamment le processus de création et de production des savoirs. À ce titre, les chercheur·euses produisent une quantité de données qu'ils ne vont pas toujours chercher à conserver, si ce n'est dans leur forme finale et publiée. L'on pense par exemple aux rapports d'enquêtes, aux photographies, aux notes de terrain, etc. Cela amène à s'interroger sur le rapport que le savant·e entretient avec ses propres archives, ainsi que sur des notions d'ego-histoire ou d'auto-archives<sup>2</sup>. Le concept d'ego-histoire est lancé par Pierre Nora en 1987 avec la publication des *Essais d'ego-histoire*, avec la participation de plusieurs historiens reconnus. L'objectif n'est ici pas seulement de livrer un travail autobiographique, mais d'encourager une véritable réflexion sur leur propre travail de chercheur, d'historien. L'introduction de ce concept apporte un renouveau à l'historiographie, où le récit personnel devient un matériel de réflexion académique<sup>3</sup>. Ces archives privées échappant au cadre institutionnel, le rôle de l'individu dans leur conservation est important. Outre ces notions, les archives deviennent également centrales avec le développement de l'idée de matérialité de la preuve, dans de nombreuses disciplines (juridique, historique, sociale, économique, etc). L'intérêt pour l'histoire de l'enseignement supérieur, de la recherche, et des sciences, est encore assez récente comparée à d'autres branches historiques. Dans ces questions, les sociétés savantes et leurs bibliothèques deviennent de formidables lieux-ressources. Leurs archives, aussi bien internes que de leurs publications et échanges, permettent d'observer la structuration, le renouvellement et l'émergence de certaines disciplines<sup>4</sup>. Les archives peuvent alors être considérées comme un témoignage du travail du savant, bien qu'elles ne permettent pas de visualiser tous les échanges informels qui ont lieu, notamment dans le cadre des sociétés savantes. Les archives sont importantes d'un point de vue de l'histoire des sciences, permettant de retracer la constitution des disciplines et leurs évolutions idéologiques et méthodologiques. Le développement du numérique et

---

<sup>2</sup> DARTEVELLE, Raymond. Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales. *Les Études Sociales* [en ligne]. 2020, volume 1, n° 171-172, p. 189-209. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr).

<sup>3</sup> AURELL, Jaume. L'ego-histoire en perspective : réflexions sur la nature d'un projet historiographique ambitieux. *Cahiers de civilisation médiévale* [en ligne]. 2017, n° 238, p. 125-138. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/ccm.1884>.

<sup>4</sup> DARTEVELLE, Raymond. Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales. *Les Études Sociales* [en ligne]. 2020, volume 1, n° 171-172, p. 189-209. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr).

de la numérisation vient là aussi chambouler la perception que l'on peut avoir des archives, nous y reviendrons.

Le terme archive ne fait pas seulement référence aux documents patiemment collectés et conservés, mais il peut aussi se référer aux institutions des Archives, avec une majuscule. Les archives départementales ou municipales, et par extension les archivistes qui y travaillent, entretiennent parfois des relations privilégiées avec les sociétés savantes. Les archives ont pu accueillir les fonds des sociétés savantes, de manière temporaire ou permanente. Elles accueillent aussi dans leurs locaux des sociétés savantes encore en activité, comme mentionné par Jean Queguiner dès 1960<sup>5</sup>. C'est une situation qui demeure inchangée aujourd'hui encore, prenons par exemple la Société d'Histoire de Lyon, hébergée dans les locaux des Archives Municipales. Les archives sont également un centre de ressources intéressant à mobiliser pour les activités de recherche et d'échanges des sociétés savantes. Les archivistes deviennent des interlocuteurs privilégiés des sociétés savantes. Ils peuvent être sollicités pour apporter une expertise sur la conservation de documents anciens et font office d'experts en gestion documentaire face à des bénévoles parfois peu formés. Ils deviennent même des administrateurs précieux des sociétés savantes, intégrant leur bureau et présidence. L'archiviste apporte aussi sa contribution à la production scientifique en participant aux comités de relecture des publications des sociétés savantes<sup>6</sup>. En entretenant des liens étroits, voire des locaux partagés, archives et sociétés savantes attirent un public plus large et permettent à l'un comme à l'autre une meilleure ouverture sur le grand public<sup>7</sup>. Les adhérent·es des sociétés savantes se retrouvent à plus souvent consulter les archives. Ces dernières peuvent bénéficier des relais dont disposent les sociétés savantes avec d'autres associations ou leur public privilégié, et inversement, les sociétés savantes hébergées par des archives peuvent bénéficier d'une proximité bienvenue avec un nouveau public et des sources de financement. La centralisation des ressources en un même lieu favorise aussi les projets de recherche ou d'exposition collectifs et plus importants<sup>8</sup>. Les sociétés savantes sont également des contributrices des archives institutionnelles. Lorsqu'une société est amenée à disparaître ou perd ses locaux, ses fonds reviennent généralement aux archives départementales, permettant souvent d'alimenter un fonds local ou spécifique par des documents uniques et précieux.

Outre ces notions, l'un des autres éléments importants de cette étude est la figure du chercheur. Un·e chercheur·euse est une personne se consacrant à des activités de recherche d'ordre scientifique, si l'on en croit les différents dictionnaires<sup>9</sup>. Les chercheur·euses constituent un public particulier et exigeant avec des besoins et des problématiques spécifiques, qui influencent les services qui leur sont proposés<sup>10</sup>. Toutefois, les chercheur·euses ne forment pas un public homogène avec des besoins identiques, et c'est particulièrement vrai dans le cadre des sociétés savantes. L'un des

<sup>5</sup> QUEGUINER, Jean. L'archiviste et les sociétés savantes. *La Gazette des archives* [en ligne]. 1960, n°29, p. 63-68. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/gazar.1960.1585>.

<sup>6</sup> *id. ibid.*

<sup>7</sup> LA BARRE, Chloé (de). *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque : état des lieux et visibilité*. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. 2023.

<sup>8</sup> QUEGUINER, Jean. L'archiviste et les sociétés savantes. *La Gazette des archives* [en ligne]. 1960, n°29, p. 63-68. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/gazar.1960.1585>.

<sup>9</sup> Dictionnaire Larousse [en ligne]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/>  
Dictionnaire Le Robert [en ligne]. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>

<sup>10</sup> POISSENOT, Claude. Publics des bibliothèques. *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/publics-des-bibliotheques>.

objectifs de ces institutions est d'entretenir le dialogue entre des personnes issues des milieux universitaires et des personnes qui en sont extérieures, mais qui possèdent des connaissances précieuses, souvent appelées "amateur·ices éclairé·es". Même au sein de la communauté universitaire, les chercheur·euses ne disposent pas tous·tes du même statut ni des mêmes préoccupations. Certain·es jonglent encore entre le statut d'étudiant et celui de chercheur, certain·es sont titulaires d'autres contractuel·les, certain·es uniquement chercheur·euses et d'autres portent aussi la casquette de l'enseignant. Les jeunes chercheur·euses, masters et doctorants, vont davantage solliciter les bibliothèques pour les formations proposées, les espaces et la documentation mises à disposition. Les enseignant·es-chercheur·euses, quant à eux, vont plutôt attendre à la fois un soutien pour leurs recherches, mais aussi un apport pédagogique pour leurs cours. Enfin, les équipes de recherche demandent un accompagnement plus personnalisé et l'implication dans des projets de recherche<sup>11</sup>. Bien sûr, les différences disciplinaires sont aussi importantes à prendre en compte, les disciplines de sciences humaines ou de sciences naturelles n'ayant pas les mêmes exigences. Ce panorama des différents profils de chercheur·euses est utile pour comprendre ce que vient chercher le public scientifique dans les bibliothèques de sociétés savantes.

La notion de relation, au sens du lien, du rapport, peut se définir comme un lien de dépendance ou d'influence réciproque. Cette réciprocité est centrale dans notre réflexion autour des sociétés savantes et des chercheur·euses. Il est capital, ici, de comprendre à la fois ce que les sociétés savantes et leurs bibliothèques peuvent apporter aux chercheur·euses, mais aussi ce qu'elles peuvent retirer de ces interactions avec elleux. Si cette étude vise, entre autres, à décrire les paramètres de ces relations, dans le cadre des bibliothèques, elles se retrouvent rapidement liées à la notion de service. Bien qu'étant des structures privées, les bibliothèques de sociétés savantes se font, dans la majorité des cas, un devoir d'assurer un accès le plus large possible à leurs collections. Dans ce cadre, la notion de service public, et de service au public est intéressante à prendre en compte.

Le service public peut être défini comme une "activité d'intérêt général"<sup>12</sup>, pouvant être remplis par un organisme public (administration, entreprise ou établissement public) ou privé (entreprise privée, association, etc.). Pour l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), les bibliothèques remplissent une mission de service public par un devoir d'assurer l'accès à la lecture et aux ressources documentaires au plus grand nombre, pour "permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société"<sup>13</sup>. Bien que les bibliothèques de sociétés savantes ne soient pas considérées comme des institutions de lecture publique, elles ont tout de même pour vocation d'accueillir un public défini et ont à cœur de remplir cette mission. De manière générale, les bibliothèques offrent des services de consultation de documents, sur place ou bien à distance. À ce service, peut s'ajouter la possibilité d'emprunter pour une durée et un nombre de documents limités ou non. La bibliothèque est un lieu de formation et d'apprentissage où le savoir est conservé, concentré et où l'on peut s'instruire. Outre les documents, des ateliers, expositions, formations, animations ou encore conférences organisées par les bibliothèques viennent

---

<sup>11</sup> CASTEL, Coralie. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Mémoire de fin d'étude, DCB. 2015.

<sup>12</sup> Vie publique. *La notion de service public* [en ligne]. 2025. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20223-la-notion-de-service-public>.

<sup>13</sup> FOURRIER, Fanny. *Accueil des publics : Formation auxiliaire de bibliothèque* [présentation powerpoint]. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/Regions/Midi-Pyrenees/FORMATION/2024-2025/241014\\_ABF\\_Accueil\\_publics.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/Regions/Midi-Pyrenees/FORMATION/2024-2025/241014_ABF_Accueil_publics.pdf).

compléter ce service d'apprentissage. Avec le développement du numérique et de l'informatisation, la bibliothèque joue aussi un rôle central dans l'accès et la formation aux outils informatiques (ordinateurs, imprimantes, dvd, jeux vidéos, etc.). Ce sont des services que les bibliothèques de sociétés savantes peuvent aussi offrir à un public plus ou moins restreint.

Dans cette offre, les services à la recherche occupent une place particulière et regroupent un ensemble d'activités et d'outils proposées par les bibliothèques à destination du public académique. Les bibliothèques fournissent un accès à la documentation essentielle aux chercheur·euses, qu'elles soient papier ou électronique. L'abonnement à des revues spécialisées, le développement des collections en fonction des besoins de la recherche sont des missions essentielles pour la bibliothèque. Cette dernière met également à disposition des chercheur·euses des espaces ainsi que des outils de travail (salles réservables, ordinateurs à disposition, imprimantes, etc.). De plus en plus, les bibliothèques développent des offres de formations, notamment à destination des jeunes chercheur·euses, sur la recherche d'informations et sur les outils bibliographiques<sup>14</sup>. Les bibliothèques prennent aussi l'initiative de sensibiliser les chercheur·euses aux nouveaux enjeux de la recherche, sur des thématiques portant sur les droits d'auteur, les archives ouvertes, le cycle de publication ou encore dans le traitement des données de recherche. Les bibliothèques tendent à s'investir dans le cycle de publication, comme un intermédiaire entre les chercheur·euses et les plateformes de publication, en témoignent les nombreux projets d'incubateurs de revues qui éclosent dans les bibliothèques universitaires<sup>15</sup>. Enfin, les bibliothèques se posent comme des médiateurs, des partenaires de la recherche, en développant des projets de valorisation et de vulgarisation scientifique<sup>16</sup>. Outre ce qu'elles apportent à leurs usager·ères, les bibliothèques s'appuient aussi sur le développement de ces services. Dans un contexte de réduction continue des budgets alloués à la culture, à la recherche et aux bibliothèques, la profession cherche à consolider ses positions, à se renouveler et à valoriser son apport à la société pour conserver ses financements. La question de l'évolution des services aux chercheur·euses ouvre alors plusieurs opportunités. Le renforcement de certains services, tel que l'accompagnement à la publication ou la sensibilisation aux enjeux de la recherche, permet aux bibliothécaires d'acquérir de nouvelles compétences<sup>17</sup>. Le développement des services à la recherche permet de renouer le lien avec ses acteurs, mais il favorise aussi la collaboration avec d'autres composantes de l'organe universitaire. Ce renouveau dans l'accompagnement aux chercheur·euses permet de dynamiser la profession autant que la recherche. La bibliothécaire tend de plus en plus à devenir un·e expert·e de la diffusion et de l'archivage scientifique, aussi bien d'un point de vue technique que juridique et les sollicitations sur ces sujets augmentent<sup>18</sup>. Toutefois, ces changements engendrent aussi

<sup>14</sup> CASTEL, Coralie. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Mémoire de fin d'étude, DCB. 2015.

<sup>15</sup> OCHANDIANO, Jean-Luc de. L'incubateur de revues de l'université Jean Moulin Lyon 3 : accompagner les chercheurs dans leurs projets éditoriaux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2018, n°15, p. 68-77. Disponible sur : <https://univ-lyon3.hal.science/hal-01969007/>.

<sup>16</sup> CASTEL, Coralie. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Mémoire de fin d'étude, DCB. 2015.

<sup>17</sup> OCHANDIANO, Jean-Luc de. L'incubateur de revues de l'université Jean Moulin Lyon 3 : accompagner les chercheurs dans leurs projets éditoriaux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2018, n°15, p. 68-77. Disponible sur : <https://univ-lyon3.hal.science/hal-01969007/>.

<sup>18</sup> CHEVAL, Christelle. Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ? *I2D - Information, données & documents* [en ligne]. 2015, Volume 52, p. 58. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/i2d.154.0058>.

de nouvelles problématiques pour les bibliothécaires, ce qui se traduisent par de nouveaux besoins en formation. Les formations sur ces questions deviennent nécessaires aux agent·es et les discussions s'accroissent sur une redéfinition de leur fiche de poste et du métier même de bibliothécaire<sup>19</sup>. Les services aux chercheur·euses ont surtout été étudiés dans le contexte des bibliothèques universitaires, rouages majeurs de la recherche académique. Il sera pertinent de faire dialoguer ces réflexions avec les services proposés par les bibliothèques de sociétés savantes, moins étudiés.

L'avènement du numérique, son développement et son caractère inévitable ont fortement bouleversé le monde de la documentation, notamment les bibliothèques et les archives, mais aussi les sociétés savantes. La question du numérique et de son omniprésence alimente de nombreux débats et réflexions, notamment pour la recherche. Le développement du processus de numérisation a engendré une accélération du rythme de la recherche<sup>20</sup>. Les ressources deviennent de plus en plus accessibles, pour tous et partout. La numérisation et l'accès à des copies numériques, souvent à distance, engendent une déconnexion avec le support, mais aussi avec le lieu de conservation (archives ou bibliothèques). La baisse de fréquentation physique est à mettre en comparaison avec la fréquentation numérique. En effet, si les lieux sont moins sollicités, les ressources n'en deviennent-elles pas plus accessibles à un plus grand monde, à des personnes qui n'auraient pas pu se déplacer jusqu'à elles autrement ? Cet éloignement entre le support et le lecteur·ice a alimenté les méthodes et les théories de recherche de plusieurs champs disciplinaires. C'est notamment le cas des sciences historiques, où le numérique vient nourrir la question d'un dépassionnement du travail de l'historien·ne. L'idée sous-jacente est que pour être pris au sérieux, se rapprocher du fait scientifique et vrai, l'historien·ne doit s'éloigner des débats, de ce qui touche à l'émotionnel et qui l'empêcherait de tendre vers l'objectivité<sup>21</sup>. Dans le contexte des bibliothèques et des sociétés savantes, le développement du numérique est critiqué, perçu comme une perte de contact avec les usager·ères, une dépersonnalisation des relations, mais il est aussi vu comme une adaptation inévitable des services proposés face à une évolution des besoins des usager·ères<sup>22</sup>. Le numérique est appréhendé comme un enjeu important pour redynamiser les sociétés savantes et retrouver un public intéressé. Toutefois, il faut souligner que l'adaptation au numérique et à ses usages s'accompagne aussi de nouvelles problématiques financières, techniques, d'adaptabilité et de compétences<sup>23</sup>.

Ce travail a été réalisé en suivant une méthodologie de recherche précise prenant appui sur quatre axes principaux.

---

<sup>19</sup> CLAIN, Fanny, GRAS, Isabelle. Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ? : retour sur la journée d'étude ADBU, 5 novembre 2019 . *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2020. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/services-a-la-recherche-comment-organiser-comment-se-former\\_69610](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/services-a-la-recherche-comment-organiser-comment-se-former_69610).

<sup>20</sup> DARTEVELLE, Raymond. Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales. *Les Études Sociales* [en ligne]. 2020, volume 1, n° 171-172, p. 189-209. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr).

<sup>21</sup> ESCUDIER, Alexandre. De Chladenius à Droysen : Théorie et méthodologie de l'histoire de langue allemande (1750-1860). *Annales. Histoire, Sciences Sociales* [en ligne]. 2003, volume 4, 58e année, p. 743-777. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-annales-2003-4-page-743?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-annales-2003-4-page-743?lang=fr).

<sup>22</sup> MICHEAU, Béatrice. Habiter les bibliothèques savantes à l'ère numérique. *Journée d'étude 24/01/2017* [en ligne]. Disponible sur : <https://doi.org/10.58079/whi>.

<sup>23</sup> BLOT-JULIENNE, Gregor. Les sociétés savantes aux défis du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2013, n° 5, p. 85-86. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0085-006>.

Dans un premier temps, et tout au long de cette année de recherche, il a été essentiel de constituer une bibliographie pertinente et orientée sur les thèmes de cette étude. Le travail de collecte s'est d'abord fait sur les thématiques générales portant sur les sociétés savantes et leurs bibliothèques. À cela, se sont ajoutées les références portant sur les services à la recherche de manière large, mais essentiellement sur la base des bibliothèques universitaires. Au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion, d'autres thématiques ont été intégrées. La notion d'archives a été interrogée, notamment sur les distinctions, ou au contraire les rapprochements, pouvant être faites entre bibliothèques et archives. La question de l'usage et de l'ouverture au numérique des bibliothèques de société savante a aussi été prise en compte.

Outre ce travail bibliographique, la seconde étape d'étude de sociétés savantes actives a été la recherche de structures, avec un dépouillement rapide de leur site Internet ainsi que de leurs organigrammes, lorsque ces derniers étaient disponibles. Ensuite, des études de terrains ont été réalisées dans plusieurs instances documentaires de recherche associative : celle de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, celle de la Société linnéenne de Lyon, celle de la Société de lecture de Lyon (SLL) et celle de la Fédération française de spéléologie (FFS). Ces études se sont composées de plusieurs visites, d'entretiens avec le personnel chargé de ces structures et d'une analyse plus profonde de leur site Internet et des ressources mises à disposition en ligne. Concernant le centre de documentation de la FFS, je me suis beaucoup appuyée sur mon expérience de responsable du centre, en alternance, durant cette année de master.

Pour compléter ces données, d'autres entretiens étaient prévus, cette fois avec des chercheur·euses fréquentant les structures ciblées. L'objectif étant aussi de comprendre le point de vue des publics de ces institutions et les usages des chercheur·euses. Malheureusement, dû à un manque de temps, ces entretiens n'ont pu avoir lieu.

Dans un contexte d'affaiblissement des structures associatives et de la recherche française, que ce soit en moyen financier ou en participation humaine, dans quelle mesure la pérennité des bibliothèques de sociétés savantes peut-elle être assurée par les chercheur·euses ?

Il s'agira dans un premier temps de s'interroger sur les définitions que peuvent revêtir les sociétés savantes et le fonctionnement de leurs bibliothèques. Nous nous intéresserons également à la place qu'occupent les acteurs universitaires dans ce type de structure. La seconde partie permettra de présenter en détail les terrains d'étude choisis, la méthodologie de recherche suivie, ainsi que les premiers éléments comparatifs récoltés. Enfin, la troisième partie examine plus en détail la nature des relations entre les sociétés savantes et la sphère académique, en interrogeant les facteurs de réussite et d'échec et en identifiant les leviers d'actions à la disposition des sociétés savantes pour assurer leur pérennité.





# PARTIE 1 – LES SOCIETES SAVANTES ET LEURS BIBLIOTHEQUES : DEFINIR POUR COMPRENDRE

---

Les sociétés savantes, et leurs bibliothèques, viennent nourrir un imaginaire collectif du personnage du savant de la Renaissance. Pour comprendre ces structures et leur intérêt dans l'écosystème actuel de la recherche, il est important de s'intéresser véritablement à leur définition, à ce qui les caractérise et à la manière dont elles fonctionnent, de leur création à aujourd'hui.

## A) Les sociétés savantes

### 1. *Histoire*

Les sociétés savantes sont des institutions anciennes, qui ont suscité un grand intérêt d'un point de vue historique. Apparues à la Renaissance en réponse au déclin des universités en Europe occidentale, elles deviennent la "principale forme de production, circulation et légitimation des sciences et des techniques"<sup>24</sup>. Pensées comme des lieux du consensus scientifique, elles accordent davantage de poids à la communauté dans la légitimité. Suivant des logiques de corporations, ces sociétés deviennent un véritable mode de sociabilité savante. Peu à peu, les sociétés vont se multiplier pour tenter de sortir d'un modèle centralisé sur la capitale et vont chercher à soutenir le patrimoine et les savoirs locaux. Ces associations ont joué un rôle important dans le développement de nombreux champs disciplinaires, mais aussi des grandes orientations de la méthode scientifique. C'est à elles et à leur mode d'organisation que l'on doit l'importance accordée à la collégialité, aux partages et à l'apprentissage des connaissances, aux débats des idées et à la critique, à la diffusion des savoirs et aux publications<sup>25</sup>. Elles posent les premières pierres d'une professionnalisation et d'une institutionnalisation des sciences. Toutefois, ces sociétés, et particulièrement les Académies, restent fortement liées, et contraintes, par le pouvoir en place. Plusieurs sont créées sur des initiatives royales : l'Académie française par Richelieu en 1635, l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des sciences par Colbert en 1663 et 1666. Cette affiliation au pouvoir royal peut expliquer la manière dont les sociétés savantes vont vivre la Révolution de 1789.

La Révolution française vient mettre un coup d'arrêt à cet essor, qui finira toutefois par reprendre. Au cours de l'été 1793, la Convention nationale, assemblée constituante élue au lendemain de la Révolution, supprime les académies et sociétés littéraires, puis les universités, malgré le soutien de plusieurs académiciens à la Révolution. Elle met fin à l'existence des prestigieuses institutions d'Ancien Régime comme l'Académie française, l'Académie des sciences ou l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette décision s'inscrit en continuité avec la logique révolutionnaire de démantèlement des institutions aristocratiques, et avec les nombreuses critiques dont font l'objet les sociétés savantes, justement perçues comme des lieux de regroupement

---

<sup>24</sup> BRET, Patrice, THEBAUD-SORGER, Marie. Académies et sociétés savantes : l'institutionnalisation et la socialisation des sciences et des arts, XVe-XVIIIe siècle. Dans : HILAIRE-PEREZ, Liliane. SIMON et al. (éd). *L'Europe des sciences et des techniques* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.45955>.

<sup>25</sup> *id. ibid.*

de l'aristocratie. Aussi, la suppression des académies ne doit pas être vue comme un acte d'obscurantisme, puisque la Convention va également, dans la foulée, favoriser la création de plusieurs grandes institutions. L'Ecole Polytechnique, l'Ecole normale supérieure, le Muséum d'histoire naturelle ou encore le Conservatoire national des arts et métiers voient le jour. Cependant, la rupture avec les académies n'est que temporaire. La fondation de l'Institut de France pour le rayonnement des lettres, des sciences et des arts, en 1795, témoigne de la volonté républicaine de réorganiser la vie intellectuelle. Pour sortir d'une société régit par la naissance, l'accent est mis sur des principes méritocratiques. L'Institut national fait ainsi la transition entre l'ancien système académique royal et les institutions savantes modernes, avant la réorganisation napoléonienne de 1803.

L'autonomie scientifique gagnée durant la Révolution française s'affaiblit sous Napoléon. L'Institut retourne sous la protection et la coupe du pouvoir, et se réorganise selon quatre classes : sciences physiques et mathématiques, langue et littérature française, histoire et littérature ancienne, et beaux-arts. L'apparat et le prestige associés à l'Institut, comme auparavant aux Académies, reviennent également, préfigurant un cérémonial académique persistant encore aujourd'hui. Cette organisation en classe est le premier pas vers la renaissance des sociétés savantes en 1816. La Restauration de la monarchie s'accompagne d'une restauration des modèles d'académies d'Ancien Régime, sous contrôle de l'Etat.

L'importance des sociétés savantes dans le progrès scientifique est officiellement actée en 1834 par le ministre de l'Instruction publique, François Guizot, avec la création du Comité de l'histoire de France. Ce comité doit assurer la continuité des recherches, mais aussi l'inventaire du patrimoine français et la publication des travaux scientifiques. Le comité change de nom en 1881 pour devenir le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS). D'abord divisé en deux sections : la première d'histoire, d'archéologie et de philologie, la seconde des sciences. En 1883, il est ensuite réorganisé en 5 sections : histoire et philologie ; archéologie ; sciences économiques et sociales ; sciences mathématiques, physiques, chimie et météorologie ; sciences naturelles et sciences géographiques. Le CTHS reprend et s'appuie sur le travail des sociétés savantes, qu'il espère rassembler afin de faciliter les échanges et la coopération entre les diverses sociétés du territoire. Le comité doit autant regrouper les sociétés savantes que relancer leurs activités et leurs influences sur la production scientifique<sup>26</sup>. Aujourd'hui encore, le CTHS continue d'évoluer au rythme du progrès scientifique, en témoigne l'ajout de nouvelles sections en 1956 puis en 1983, il en compte aujourd'hui neuf. Le CTHS joue toujours un rôle de coordinateur des sociétés savantes, que ce soit par ses travaux de publications, l'organisation de congrès et de journées d'études ou par la tenue d'un registre et annuaire des sociétés savantes. Toutefois, l'institution s'est détachée de l'Etat, et bien que menacée par le manque de financement, elle cherche à conserver son autonomie scientifique. Enfin, le comité est également un acteur important dans le dialogue avec des institutions universitaires et de recherche. Le CTHS est notamment rattaché à l'Ecole des Chartes depuis 2005.

Les sociétés savantes sont loin d'être des structures inertes et engluées dans le passé. La récente création du Collège des Sociétés savantes académiques de France, en 2021, en est un témoignage édifiant.

---

<sup>26</sup> MAZOURIC, Simone. François Guizot et la création du CTHS : les sociétés savantes, la politique et l'histoire. Dans : HUREL, Arnaud (éd.). *La France savante* [en ligne]. 2017. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.cths.2622>.

## 2. *Emergence de structures similaires*

L'émergence des laboratoires de recherche modernes et des associations de chercheurs constitue un phénomène distinctif des XIXe et XXe siècles, illustrant la professionnalisation progressive de l'activité scientifique et sa distinction croissante des sociétés savantes traditionnelles. Du milieu du XIXe siècle, où la France dispose déjà des savants et des laboratoires capables d'assurer la marche du progrès scientifique, à la fin des années 1960, plus d'un siècle s'écoule pour construire un modèle d'organisation publique de la recherche. L'institutionnalisation décisive survient avec la création, en 1939, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), né de la fusion entre une agence de moyens, la Caisse nationale de la recherche scientifique, et une grande institution de laboratoires et de chercheur·euses, le Centre national de la recherche scientifique appliquée. Le CNRS n'est pas une fondation ex nihilo. L'intérêt que l'État porte à la coordination de la recherche est ancien, la IIIe République ayant déjà fait de nombreuses tentatives dans ce sens. Parallèlement à cette institutionnalisation des laboratoires, des associations professionnelles de chercheur·euses émergent, en se distinguant des sociétés savantes par leur vocation corporative et syndicale. Le mouvement s'amorce après la Seconde Guerre mondiale, avec la création du Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche (SNESR). Celui-ci se scinde en mars 1956 pour donner naissance au Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) et au Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESUP). Cette évolution traduit l'émergence d'une conscience professionnelle spécifique aux chercheur·euses, distincte de l'érudition académique traditionnelle. Elle va de pair avec l'affirmation d'une recherche organisée comme service public dans le cadre de l'État moderne, de la reconnaissance des chercheur·euses comme expert·es, et de la distinction opérée avec des savant·es en dehors de ces circuits de validation, qui deviennent alors des "amateur·ices éclairé·es".

Toutefois, laboratoires de recherche, associations de chercheur·euses et sociétés savantes continuent de partager des ambitions et des problématiques communes. Ces structures partagent un objectif commun : faire avancer la science et diffuser leurs savoirs scientifiques. Le CNRS affiche comme mission d'associer les différentes disciplines scientifiques pour éclairer et appréhender les défis du monde contemporain, pour que les sciences se mettent au service d'un progrès durable qui bénéficie à toute la société<sup>27</sup>. On comprend bien les trois notions piliers du CNRS, partagées par les laboratoires, les associations de chercheur·euses et les sociétés savantes, dans une certaine mesure : l'interdisciplinarité, le progrès des connaissances, et enfin le partage des savoirs. Recherche et valorisation sont au cœur des préoccupations des chercheur·euses, qu'ils soient amateur·ices ou universitaires. La communauté scientifique cherche à faire progresser les divers champs scientifiques tout en partageant le fruit de son travail avec le reste de la société. Les notions de partage et d'échanges sont intrinsèquement liées à la recherche scientifique et au progrès, depuis la création même des sociétés savantes, comme nous avons pu le voir. Cette proximité et ces ambitions partagées poussent les structures vers des actions similaires, voire même à des partenariats, par exemple pour les publications scientifiques. Ces convergences témoignent de l'émergence d'un écosystème scientifique où sociétés savantes et

<sup>27</sup> CNRS. *Missions* [en ligne]. 2024. Disponible sur : <https://www.cnrs.fr/fr/le-cnrs/missions>.

laboratoires, tout en conservant leurs spécificités institutionnelles, participent conjointement à l’édification d’une science ouverte, interdisciplinaire et socialement engagée. Alors que les financements des structures de recherches, particulièrement en sciences sociales et artistiques, ne cessent de diminuer, elles se retrouvent face aux mêmes difficultés. Toutefois, laboratoires et associations de chercheur·euses peuvent s’appuyer sur les institutions pour se maintenir, tandis que les sociétés savantes ont plus de mal à conserver leur position dans le monde de la recherche.

Avec autant de similitudes, comment distinguer et définir une société savante à l’heure où des structures similaires, voire concurrentes, ont émergé ? Une association à but de recherche et de partage scientifique qui naît aujourd’hui a-t-elle envie, ou même conscience, d’être une société savante ? Cette appellation n’est-elle pas finalement réservée à des entités anciennes, ayant obtenu ce statut à une époque où il n’en existait pas d’autres ? Comme nous le voyons, la question de la, ou plutôt des définitions est importante à baliser.

### **3. Définitions**

Souvent perçues comme des entités archaïques et dépassées, la définition des sociétés savantes et leur reconnaissance interroge. La recherche et les acteurs des sociétés savantes se mettent d’accord pour intégrer à la définition un certain nombre de critères. Une société regroupe des individus, experts ou amateurs dans le but de faire progresser la connaissance dans un domaine défini. Ses membres s’engagent à rendre compte de leurs travaux, d’assurer également la formation et l’apprentissage, et de soutenir et promouvoir leur discipline<sup>28</sup>. Une société savante remplit des missions de collecte et de conservation, de diffusion et de publication des savoirs collectés. Enfin, elle se place aussi comme un médiateur entre institution et public, voire entre institutions et chercheur·euses ou artistes<sup>29</sup>. Le CTHS souligne également l’importance du respect de la méthode scientifique, des critiques et de la remise en question, ainsi que des efforts bibliographiques, afin d’assurer une production efficace et fiable du savoir, et ainsi se distinguer d’associations de vulgarisation<sup>30</sup>. Malgré une définition sur laquelle s’accorder, un certain nombre d’associations répondant à ces critères ne se revendiquent pourtant pas comme des sociétés savantes. On peut donc s’interroger sur ce que peut apporter cette dénomination et observer des nécessités de justifications et de réflexions sur une définition qui ne semble pas aller de soi<sup>31</sup>.

Les sociétés savantes sont définies par le CTHS comme “l’ensemble des sociétés savantes, des associations de recherche, d’étude, de connaissance dans toutes les disciplines (histoire, archéologie, géographie, littérature, sciences de la terre et de la vie,

---

<sup>28</sup> GUILLOT, Muriel, ROSELLLO, Jocelyne. Une société savante : de quoi parlons-nous ? L’ARSI : une société savante ?. *Recherche en soins infirmiers* [en ligne]. 2008, n° 92, p. 3-4. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rsi.092.0003>.

<sup>29</sup> SEVERO, Marta et FILIPPONI, Emma. Les sociétés savantes face aux sciences participatives Un exemple d’innovation collaborative dans le secteur culturel ?. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)* [en ligne]. 2021, n° 2, p. 107-126. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/atic.002.0107>.

<sup>30</sup> BERTRAND, Régis. Qu'est-ce qu'une société savante. *Bulletin de liaison des sociétés savantes* [en ligne]. 1996, n°1, p. 1-2. Disponible sur : [https://cths.fr/\\_files/an/pdf/bulletin1.pdf](https://cths.fr/_files/an/pdf/bulletin1.pdf).

<sup>31</sup> GUILLOT, Muriel, ROSELLLO, Jocelyne. Une société savante : de quoi parlons-nous ? L’ARSI : une société savante ?. *Recherche en soins infirmiers* [en ligne]. 2008, n° 92, p. 3-4. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rsi.092.0003>.

sciences dites « dures », ethnologie, sociologie...)”<sup>32</sup>. Cette définition large met l’accent sur la dimension disciplinaire et se veut englobante du point de vue des différents types de structures qu’elle concerne. Selon le Collège des sociétés savantes académiques de France, les sociétés savantes sont “des associations à but non lucratif dont la parole est indépendante des institutions d’Etat”<sup>33</sup>, soulignant leur autonomie institutionnelle. Les laboratoires de recherche se définissent plutôt comme une structure sociale offrant un cadre de travail aux chercheur·euses, et pouvant être rattachée à diverses institutions (université, musée, organisme de recherche, etc.). Cette définition révèle leur nature institutionnelle plutôt que d’association indépendante. Les laboratoires constituent ainsi des unités intégrées dans des organisations plus vastes, contrairement aux sociétés savantes qui fonctionnent comme des regroupements autonomes de membres. Quant aux associations de chercheur·euses, bien qu’aucune définition académique précise n’émerge, elles semblent s’articuler autour de logiques corporatistes ou thématiques spécifiques, comme l’illustre l’exemple de l’Association des travailleurs scientifiques qui regroupe “tous ceux qui sont engagés dans un travail en relation avec quelque branche que ce soit de la science et de la technique”<sup>34</sup>. Toutes trois participent à la structuration du champ scientifique et favorisent les échanges entre chercheur·euses. Elles partagent également une dimension collective de production et de diffusion des savoirs, mais il est possible d’identifier des points de divergence permettant une caractérisation. Les sociétés savantes privilégient l’indépendance intellectuelle et la dimension disciplinaire. Les laboratoires s’inscrivent dans des logiques institutionnelles hiérarchisées. Les associations de chercheur·euses semblent davantage orientées vers la défense d’intérêts professionnels ou de thématiques spécifiques. Cette typologie révèle la complexité de l’organisation scientifique française, où coexistent des structures aux logiques parfois complémentaires, parfois concurrentielles, questionnant l’articulation et les interactions entre autonomie scientifique et intégration institutionnelle.

Le choix du modèle de société savante confère des avantages symboliques et fonctionnels distincts par rapport aux autres formes associatives. La Société savante représente une expertise pour celleux qui la rejoignent, les membres étant les garants des savoirs de la spécialité. C’est cette expertise qui donne sa légitimité à la Société lorsqu’elle s’exprime. Cette légitimité repose sur une l’indépendance institutionnelle, la reconnaissance scientifique et l’ancrage disciplinaire. Plus elle est crédible en raison de son expertise réellement scientifique, concertée et transparente, plus sa parole est acceptée. Elle offre aussi une plus grande ouverture sur le débat public et la société en ne se restreignant pas à des membres universitaires. Le prestige associé au statut de société savante s’inscrit dans une tradition historique longue. Cette dimension historique confère une aura particulière qui distingue ces structures des associations plus récentes ou à vocation plus technique. Dans le domaine médical, cette reconnaissance se traduit par des prérogatives spécifiques : une société savante ayant l’agrément pour l’Évaluation des pratiques professionnelles (EPP) peut faire valoir son expertise, démontrant que le statut ouvre des possibilités institutionnelles particulières<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> CTHS. *Sociétés savantes de France* [en ligne]. Disponible sur : <https://cths.fr/an/>

<sup>33</sup> Collège des Sociétés savantes académiques de France. *Accueil* [en ligne]. Disponible sur : <https://societes-savantes.fr/>.

<sup>34</sup> PINAULT, Michel. De l’Association des travailleurs scientifiques au Syndicat national des chercheurs scientifiques, l’émergence d’un syndicalisme de chercheurs (1944-1956). Dans : TARTAKOWSKY, Danielle et TETARD, Françoise (éd). *Syndicats et associations* [en ligne]. 2006. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.25317>.

<sup>35</sup> BARRIER, Jacques. Quel rôle pour les sociétés savantes dans l’évaluation des pratiques professionnelles (EPP) des spécialistes médicaux ? *L’information psychiatrique* [en ligne]. 2006, volume 82, p. 15-22. Disponible sur : [stm.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-1-page-15?lang=fr](http://stm.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-1-page-15?lang=fr).

Contrairement à une perception qui en ferait des structures exclusivement anciennes, les sociétés savantes continuent d'évoluer et de se créer. La question du renouvellement se pose ainsi non en termes de disparition, mais d'adaptation aux nouveaux enjeux de la communication scientifique et de la reconnaissance académique dans un environnement numérique en mutation.

Fortes d'une position de pionnières, anciennes et reconnues au sein de l'écosystème de la recherche, les sociétés savantes ont été confrontées à l'émergence de structures similaires avec lesquelles elles ont pu dialoguer. Bien que ces nouvelles formes d'organisation de la recherche aient fait évoluer les pratiques, les sociétés savantes demeurent toujours actives et parviennent à se distinguer grâce à une ouverture plus grande sur le public et à une indépendance institutionnelle, qui peut parfois être à double tranchant.

## **B) Les bibliothèques de sociétés savantes**

Bien que proches de leurs cousines municipales, universitaires et de leurs sœurs associatives, les bibliothèques savantes ont aussi des problématiques et des pratiques qui leur sont propres.

### **1. Collections, services et publics**

D'abord, il faut rappeler que les bibliothèques savantes disposent souvent de fonds très spécialisés ou atypiques (archives privées, cartes postales, photos, correspondances, etc.) alimentés presque exclusivement par des dons ou des échanges<sup>36</sup>. Pour conserver et classer leurs fonds, elles ont alors recours à des modes d'organisation différents des bibliothèques municipales ou universitaires, en s'appuyant plus volontiers sur un rangement régional plutôt que thématique, par exemple. Ces bibliothèques sont confrontées aux mêmes problèmes que toutes les autres : des locaux inadaptés, du personnel pas nécessairement qualifié sur les questions de conservation et un manque de financement toujours plus grand. Ces problématiques les poussent à se rapprocher d'autres institutions telles que la Bibliothèque nationale de France ou encore des bibliothèques universitaires, afin de mutualiser les ressources<sup>37</sup>.

Les acquisitions, contrairement à d'autres structures, passent souvent au second plan. Le public vient généralement consulter des ouvrages anciens ou très spécifiques, il ne cherche pas spécialement la nouveauté. Lié également à des manques de financement, l'alimentation des collections de bibliothèques savantes passe en majorité par des dons de membres ou de personnalités des disciplines couvertes par la société. Ces dons peuvent se faire sous la forme d'un ou de quelques documents, au moment de l'entrée dans la Société savante. Mais il arrive aussi que les membres choisissent de faire un legs de l'ensemble ou d'une partie de leur collection personnelle à la bibliothèque de leur association. Ainsi, ces structures se retrouvent parfois à traiter une documentation très variée, avec aussi bien des ouvrages autoédités en peu

---

<sup>36</sup> CTHS. Les fonds patrimoniaux des sociétés savantes : conservation, préservation, inventaire. *Bulletin de liaison des sociétés savantes* [en ligne]. 2006, n°11. Disponible sur : [https://cths.fr/\\_files/an/pdf/bulletin11.pdf](https://cths.fr/_files/an/pdf/bulletin11.pdf).

<sup>37</sup> DHERMY, Arnaud. La Bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) : "Monument important de l'érudition française" ou utopie bibliothéconomique ?. *Revue de la BNF* [en ligne]. 2012, n° 41, p. 61-69. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rbnf.041.0061>.

d'exemplaires, des documents dédicacés, des éditions originales, des photographies, cartes postales ou encore correspondance. La diversité de ces dons et parfois leur importance, peuvent engendrer des problématiques de traitement pour des bibliothèques au personnel et aux locaux restreints. Illustrant la coopération et les liens existants entre sociétés savantes, beaucoup conservent également des usages d'échanges de publications. Aussi, lorsque la société publie une revue, un exemplaire est envoyé à d'autres sociétés, dans des champs disciplinaires plus ou moins proches. Elle reçoit ainsi elle-même des bulletins gratuitement ou à faible coût provenant de ces sociétés ou associations avec qui elle pratique ces échanges.

Selon les ressources humaines et financières de la bibliothèque et ses orientations affichées, l'ouverture et les services des bibliothèques savantes peuvent varier. Si l'accès se fait souvent sans contrainte particulière, il se fait presque exclusivement avec une prise de rendez-vous. On ne peut pas simplement passer la porte par curiosité, comme on pourrait le faire dans une bibliothèque municipale ou universitaire. La restriction des accès s'explique souvent par un manque de personnel dédié ou à des horaires de permanence bien précis, en plus de locaux parfois exigus, empêchant un accueil d'un public trop large. Les bibliothèques savantes démontrent une volonté d'ouverture au grand public, puisque les lieux restent accessibles sur simple demande. Toutefois, se rendant bien compte des barrières mises entre elles et le grand public, les bibliothèques savantes participent aussi à des événements "portes-ouvertes", tels que les Journées du patrimoine, afin de faire venir le public entre leurs murs. Il s'agit néanmoins d'un grand frein à la fréquentation spontanée. Aussi, la majorité du public de ces bibliothèques est constituée par les membres et adhérent·es de l'association, qui ont souvent accès à des services privilégiés. Les sollicitations externes peuvent être diverses selon les sociétés savantes, les disciplines couvertes et l'ancrage local.

La communauté universitaire, et particulièrement les chercheur·euses, forme un public privilégié avec des besoins et des problématiques spécifiques<sup>38</sup>. Toutefois, les chercheur·euses forment un groupe assez hétérogène avec des statuts, des besoins et des thématiques de recherche très différents. Certain·es sont encore étudiant·es, certain·es sont titulaires d'autres contractuel·les, certains uniquement chercheur·euses et d'autres assument aussi des missions d'enseignement. Les jeunes chercheur·euses, masters et doctorants, vont davantage solliciter les bibliothèques pour les ressources mises à disposition ainsi que pour les formations proposées. Les enseignant·es-chercheur·euses, quant à eux, vont plutôt attendre à la fois un soutien pour leurs recherches, mais aussi un apport pédagogique pour leurs cours. Enfin, les équipes de recherche demandent un accompagnement plus personnalisé et l'implication dans des projets de recherche<sup>39</sup>. Bien sûr, les différences disciplinaires sont aussi importantes à prendre en compte, les disciplines de SHS, de droit ou de sciences naturelles n'ayant pas les mêmes attentes. Aussi, les chercheur·euses, à n'importe quel stade de leur carrière, demeurent un public important des bibliothèques savantes, qu'ils soient membres de la société savante ou non.

Les sociétés savantes tentent pour la plupart d'intéresser un public plus large, en dehors de ses membres ou de la communauté universitaire. Beaucoup se donnent pour

---

<sup>38</sup> POISSENOT, Claude. Publics des bibliothèques. *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/publics-des-bibliotheques>.

<sup>39</sup> CASTEL, Coralie. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Mémoire de fin d'étude, DCB. 2015.

mission de transmettre les connaissances scientifiques et de servir de pont entre les chercheur·euses et le grand public. Outre leur participation à de grands événements, comme les Journées du patrimoine, les sociétés savantes sont aussi à l'origine de plusieurs manifestations à des fins de vulgarisation et de valorisation. Par exemple, la Société des Neurosciences organise chaque année, depuis 1999, la Semaine du cerveau, dont l'objectif est de sensibiliser à la recherche sur le cerveau, tout en permettant un dialogue entre public et chercheur·euses.

## **2. Missions, personnels et usages**

Les bibliothèques de sociétés savantes s'attachent aux mêmes missions et aux mêmes enjeux de bibliothéconomie que n'importe quelle bibliothèque, avec un intérêt particulier porté aux questions d'archivages et de conservation du patrimoine. Elles ont par exemple été des pionnières dans le développement de l'accès aux revues et aux dépouillements des articles, mais aussi dans les questions d'accompagnement de la recherche<sup>40</sup>. Ces structures s'attachent à collecter, conserver et mettre à disposition des ressources documentaires diverses, parfois très diversifiées.

Avec un personnel hétéroclite, les pratiques en usage et la question de la professionnalisation sont intéressantes à observer. Pour conserver et classer leurs fonds, les bibliothèques savantes ont recours à des modes d'organisation parfois différents des bibliothèques municipales ou universitaires. Elles s'appuient par exemple plus volontiers sur un rangement régional plutôt que thématique, voire sur des classements par date d'entrée dans les collections. De même, les actions de catalogage sont parfois limitées. Celui-ci prend plus souvent la forme d'une liste sur un tableur Excel, ou bien d'un registre papier, plutôt que les vastes catalogues numériques que l'on peut avoir l'habitude de consulter. Dans ce cadre, les questions d'interopérabilité des données, de partage de notices formalisées ou de catalogue commun peuvent être très éloignées des réalités de terrain de ces bibliothèques. Les pratiques de cotation ou de classement ne sont pas toujours au cœur des préoccupations de ces bibliothèques.

Selon la place occupée et l'importance accordée à la bibliothèque au sein de la société savante, l'organisation et l'administration de celle-ci peuvent beaucoup évoluer. Certaines bibliothèques forment véritablement la mémoire et le cœur de leur association. Lorsque c'est le cas, la bibliothèque est presque indissociable des actions de la société et elle concentre les mobilisations des bénévoles et membres de ces sociétés. Un poste de bibliothécaire, d'archiviste ou encore de responsable peut alors être créé. Dans la majorité des cas, il est occupé par un membre bénévole de l'association, possédant parfois une formation ou des compétences en matière de traitement documentaire, mais parfois non. Parfois, la société a suffisamment de finances pour embaucher une personne sur un temps plein ou un mi-temps, mais il s'agit le plus souvent d'un travail bénévole, généralement effectué par des retraités. Le personnel attaché à la bibliothèque est très souvent restreint, soit à un membre régulier, soit à plusieurs bénévoles y tenant des permanences ponctuelles. Parfois, souvent lorsque la société conserve des liens avec des structures universitaires, la bibliothèque reçoit le renfort de stagiaires pour de courtes durées (quelques semaines) ou de plus longues périodes (plusieurs mois, voire une année). On constate donc qu'un certain écart d'âge peut exister entre les différentes personnes chargées des bibliothèques savantes, avec

---

<sup>40</sup> DHERMY, Arnaud. La Bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) : “Monument important de l’érudition française” ou utopie bibliothéconomique ?. *Revue de la BNF* [en ligne]. 2012, n° 41, p. 61-69. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rbnf.041.0061>.

des gens soit au terme de leur carrière, soit encore en étude, avec là encore des préoccupations et des modes de fonctionnement différents.

Comme pour les bibliothèques municipales ou universitaires, la question de la tutelle est essentielle pour les bibliothèques savantes. Selon l'importance accordée aux instances documentaires par la présidence de l'association, les bibliothèques peuvent voir les moyens, humains et financiers, qui leur sont accordés être impactés de manière positive ou négative. La bonne santé financière de la société va également avoir une influence sur les moyens alloués aux bibliothèques. Il ne s'agit pas toujours d'une question de volonté et de choix d'orientation, mais aussi simplement de possibilités budgétaires.

Loin de l'image obsolète, ancienne, que les sociétés savantes peuvent véhiculer dans l'imaginaire collectif, elles ont en réalité été des pionnières dans les pratiques numériques, qui ont commencé par les grands chantiers de numérisations des revues. Le minutieux et conséquent travail de dépouillement, de bibliographie et d'archivage par leurs membres a fourni des bases stables pour la numérisation. Très tôt, des programmes nationaux de numérisation des collections des sociétés savantes sont pilotés par la Bibliothèque nationale de France (BnF). Par exemple, les fonds de la Bibliothèque des sociétés savantes sont petit à petit mis en ligne sur Gallica dans les années 2000-2010<sup>41</sup>. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les sociétés savantes sont présentes sur Internet, et cherchent bien souvent à développer cette présence. Ainsi, dès 2013, Arnaud Dhermy établit la présence d'au moins 181 sociétés savantes à travers des sites Internet. Chacune avec des fonctionnalités diverses et plus ou moins développées, mais tournant souvent autour de la communication et de la médiation culturelle et scientifique. Toutefois, on remarque que la mise à disposition des ressources documentaires fait partie des axes les moins enrichis<sup>42</sup>. Pour la mise à disposition des ressources documentaires, la numérisation se fait généralement *a posteriori* et concerne des publications anciennes, antérieures à 2000, beaucoup moins des publications récentes<sup>43</sup>. La présence numérique des sociétés savantes passe aussi par la création de comptes sur les réseaux sociaux. Bien que ces outils soient plus rares, ils tendent à se développer<sup>44</sup>. Là encore dans une moindre mesure, elles recourent également aux plateformes vidéos comme YouTube ou Dailymotion. La présence numérique des sociétés savantes ne se limite pas à leur propre site ou réseau social. Elles sont aussi intégrées à des réseaux de communications numériques locaux (site de presse locale, fédérations régionales, collectivités, etc.) en plus des bibliothèques numériques comme Gallica<sup>45</sup>.

---

<sup>41</sup> *Id. ibid.*

<sup>42</sup> BLOT-JULIENNE, Gregor. Les sociétés savantes aux défis du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2013, n° 5, p. 85-86. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0085-006>.

<sup>43</sup> DHERMY, Arnaud, et TESNIERE, Valérie. Les sociétés savantes, des revues au web. Dans : BEAUDOUIN, Valérie et al (éd). *Le web français de la Grande Guerre* [en ligne]. 2018. Disponible sur : <https://doi-org.docleec.enssib.fr/10.4000/books.pupo.22452>.

<sup>44</sup> SEVERO, Marta et FILIPPONI, Emma. Les sociétés savantes face aux sciences participatives Un exemple d'innovation collaborative dans le secteur culturel ?. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)* [en ligne]. 2021, n° 2, p. 107-126. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/atic.002.0107>.

<sup>45</sup> DHERMY, Arnaud, et TESNIERE, Valérie. Les sociétés savantes, des revues au web. Dans : BEAUDOUIN, Valérie et al (éd). *Le web français de la Grande Guerre* [en ligne]. 2018. Disponible sur : <https://doi-org.docleec.enssib.fr/10.4000/books.pupo.22452>.

### 3. Bibliothèques ou archives ?

La distinction entre archive et bibliothèque peut se faire sur la finalité de leurs fonds. Les collections d'une bibliothèque ont vocation à répondre aux besoins d'un public, dans un objectif de mise à disposition et de transmission des savoirs. Les archives ont une valeur beaucoup plus administrative, elles doivent conserver la trace de ce qui s'est passé, servir de mémoire autant juridique, administrative, qu'individuelle. Les collections des bibliothèques se forment sur le critère de la pertinence, tandis que celles des archives se font sur celui de la provenance<sup>46</sup>. Le caractère unique des documents conservés peut aussi servir d'éléments de distinctions. Les bibliothèques sont généralement composées d'ouvrages que l'on peut retrouver ailleurs, alors que les archives revêtent souvent un caractère unique. Outre ces considérations matérielles, les méthodes de gestion, d'organisation, et même le vocabulaire employé, se différencient entre les deux structures<sup>47</sup>. De même, les conceptions professionnelles divergent, là où le bibliothécaire a un temps été obsédé par l'encyclopédisme, l'archiviste s'inquiète davantage de conservation<sup>48</sup>.

Pour qualifier les collections des bibliothèques de société savante, nous reprendrons l'expression d'Agnès Vatican et proposons de parler de "fonds composites"<sup>49</sup>. Ces fonds ayant la particularité de partager à la fois les caractéristiques des bibliothèques et des archives. Les fonds des sociétés savantes, s'ils sont souvent très particuliers et spécifiques, peuvent être répartis en deux catégories principales. On retrouve d'abord les archives administratives de la société, comprenant la comptabilité, les statuts et autres documents administratifs<sup>50</sup>. Ensuite, et ce que la société va chercher à valoriser, nous retrouvons les travaux réalisés par les membres de la société. Ces travaux peuvent être le fruit de la société, sous la forme de compte-rendu d'activités, de publications à l'issue des colloques et journées d'études, d'assemblées générales, etc., ou bien le fruit du travail des membres de manière extérieur à la société, sous la forme de mémoires, thèses, articles de recherche, etc. Il est souvent d'usage que les membres fassent don d'une copie de leurs travaux au bénéfice de la bibliothèque de la société savante dont ils font partie. Dès sa création, la bibliothèque du CTHS est pensée comme un moyen de regrouper les publications et de servir de mémoire aux sociétés savantes, dont l'objectif est de faciliter les recherches. L'une des collections de cette bibliothèque est composée des archives particulières du CTHS, soulignant l'importance accordée à la conservation des archives des sociétés savantes<sup>51</sup>. La Bibliothèque des sociétés savantes

---

<sup>46</sup> CHABIN, Marie-Anne. L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2012, n° 5, p. 26-30. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0026-006>.

<sup>47</sup> CHAPRON, Emmanuelle. et HENRYOT, Fabienne. *Archives en bibliothèques (XVIe-XXIe siècles)* [en ligne]. 2023. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44474>.

<sup>48</sup> CHABIN, Marie-Anne. L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2012, n° 5, p. 26-30. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0026-006>.

<sup>49</sup> VATICAN, Agnès. Convergences et divergences entre archives et bibliothèques : quelques réflexions d'une archiviste. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2011, n° 4, p. 16-20. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0016-003>.

<sup>50</sup> LA BARRE, Chloé (de). *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque : état des lieux et visibilité*. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. 2023.

<sup>51</sup> S. P.. Compte rendu de "Notice sur la Bibliothèque du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, au Ministère de l'Instruction publique". *Revue Archéologique* [en ligne]. 1863, n°8, p. 190–192. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/41734235>.

a autrefois partagé le dépôt légal de certaines publications de sociétés avec la BnF<sup>52</sup>. Le dépôt légal est l'obligation pour les éditeurs et imprimeurs de fournir une copie de chaque document produit auprès de l'organisme habilité à recevoir le dépôt légal<sup>53</sup>. Cette responsabilité implique une mission de collecte et de conservation et reflète l'importance accordée aux sociétés savantes et à leurs archives, au point de s'assurer de la sauvegarde de toutes leurs publications.

Les instances documentaires des sociétés savantes oscillent entre bibliothèques et archives, formant des structures hybrides avec des problématiques de conservation et de valorisation partagées. Souvent amenée à faire avec les moyens du bord et des lacunes professionnelles, la bibliothèque savante reste cependant attentive à ses collections et à ses publics. Parmi lesquels les chercheur·euses occupent une place privilégiée.

## **C) Des structures par et pour les chercheur·euses ?**

La collégialité est l'un des fondements de la recherche et de la méthode scientifique depuis la création des académies. Ce besoin de se rassembler, de partager, de discuter, de débattre, parfois vivement, des avancées scientifiques qu'ont les chercheur·euses, engendre nécessairement un besoin d'avoir des lieux pour cela. L'engagement associatif des chercheur·euses et le rôle des associations dans les universités sont intéressants à observer dans la perspective de cette étude.

### **1. Université et associatif**

L'engagement associatif des chercheur·euses s'inscrit dans un écosystème universitaire où les associations occupent une place structurante et diversifiée. Dans le milieu universitaire français, “vous pouvez vous engager dans : la gouvernance de l'université (élection aux conseils centraux) ; un projet associatif sportif, de solidarité internationale, de soutien scolaire, etc.”<sup>54</sup>, illustrant la multiplicité des formes d'engagement possibles au-delà de l'activité strictement académique.

Cette diversité se manifeste concrètement par l'ampleur du tissu associatif universitaire. Les grandes universités françaises comptent des centaines d'associations : “Avec plus de 140 associations étudiantes, Sorbonne Université offre une vie associative riche et très dynamique”<sup>55</sup>, tandis que Sciences Po affirme que “plus de 300 associations agissent au quotidien sur l'ensemble de nos sept campus”<sup>56</sup>. Ces structures couvrent un spectre thématique large, incluant animation

---

<sup>52</sup> DHERMY, Arnaud. La Bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) : “Monument important de l'érudition française” ou utopie bibliothéconomique ?. *Revue de la BNF* [en ligne]. 2012, n° 41, p. 61-69. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rbnf.041.0061>.

<sup>53</sup> Bibliothèque nationale de France. Qu'est-ce que le dépôt légal ?. *BnF* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-le-depot-legal>.

<sup>54</sup> Associations.gouv. *S'engager à l'université* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.associations.gouv.fr/a-l-universite.html>.

<sup>55</sup> Sorbonne Université. *Associations* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sorbonne-universite.fr/associations>.

<sup>56</sup> Sciences Po. *Vie de campus à Sciences Po* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sciencespo.fr/college/fr/vie-campus/vie-associative-culturelle-sportive/>.

culturelle et artistique, écologie et développement durable, entraide et tutorat, représentation et syndicat, solidarité et sport.

Pour les chercheur·euses spécifiquement, l’engagement associatif présente des spécificités liées à leur parcours professionnel. Une étude de 2015 sur l’engagement des chercheur·euses auprès des associations révèle que “plusieurs caractéristiques individuelles apparaissent corrélées à la proximité des chercheurs avec les associations. Certaines préexistent à l’entrée dans la carrière de chercheur, comme le sexe ou le type de formation [...]”<sup>57</sup>. Cette corrélation suggère que l’engagement associatif des chercheur·euses s’enracine dans des déterminants à la fois personnels et professionnels. La reconnaissance institutionnelle des associations témoigne de l’intégration progressive des activités associatives dans la formation et la carrière universitaires, constituant un pont entre l’expertise académique et l’engagement social.

L’activité associative est au cœur du métier des chercheur·euses. En 2015, une étude réalisée sur le domaine médical<sup>58</sup> révélait que 41 % des chercheur·euses interrogé·es, reconnaissaient des relations suivies avec au moins une association. Elle permet d’assumer une mission de transmission qui dépasse le cadre strictement académique. La recherche, comme elle est perçue dans nos sociétés, n’est pas indépendante du monde social. Cette conception conduit à repenser la place de l’engagement associatif non pas comme une activité périphérique, mais comme une composante constitutive du métier de chercheur·euse contemporain·ne. L’engagement n’est pas seulement celui des chercheur·euses dans l’espace public. Il est aussi ce qui relie la recherche à ses destinataires. Cette dimension est particulièrement importante dans les sciences sociales.

L’activité associative apparaît ainsi comme un fondement du métier de chercheur·euse qui permet d’articuler rigueur scientifique et responsabilité sociale, engagement citoyen, expertise académique et dialogue avec la société civile. Les mondes universitaires et associatifs, loin d’être distants, sont en réalité fortement perméables l’un à l’autre et interconnectés, que ce soit par les individus qui s’investissent, par les activités menées, par les locaux alloués ou par les financements accordés.

## **2. Les sociétés savantes, des milieux hybrides**

Les sociétés savantes ont la particularité de regrouper à la fois des chercheur·euses universitaires, mais aussi des expert·es autodidactes, membres de la société civile. Il est important d’observer les dynamiques qui existent entre ces deux groupes au sein de ces institutions.

À partir d’analyses d’organigrammes et de compositions de bureaux de différentes sociétés savantes, plusieurs observations peuvent être faites<sup>59</sup>. D’abord, dans les sciences dites “exactes” ou “dures”, les sociétés savantes montrent une forte

<sup>57</sup> DEMAGNY, Lise et al. Engagement des chercheurs auprès des associations. *Sciences médicales* [en ligne]. 2015, vol. 31, n°11, p. 1039-1045. Disponible sur : [https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full\\_html/2015/12/medsci20153111p1039/medsci20153111p1039.html](https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full_html/2015/12/medsci20153111p1039/medsci20153111p1039.html)

<sup>58</sup> *id. ibid.*

<sup>59</sup> La liste des sociétés étudiées ainsi que le tableau synthétique des résultats de l’analyse sont disponibles respectivement en annexe 3.3 et 3.4.

concentration d'universitaires et de chercheur·euses dans leurs instances dirigeantes. La Société Française de Biochimie et Biologie Moléculaire illustre cette tendance avec 100% de ses membres possédant un grade de chercheur·euse, soit 22 membres, incluant directeur·ices de recherche, chercheur·euses, maître·s·ses de conférences et directeur·ices de laboratoire. Cette homogénéité reflète la professionnalisation et l'institutionnalisation poussée de ces disciplines. On note une intégration timide, mais tout de même présente de personnes extérieures au milieu universitaire. La Société Chimique de France intègre par exemple dans son bureau des professeur·es du secondaire et des représentants d'entreprises privées, à hauteur de 20 %. Il est intéressant de constater que dans les sciences sociales, on observe également une spécialité disciplinaire qui peut amener à une sur-représentation universitaire similaire, avec toutefois des profils plus variés. L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES) maintient une homogénéité totale avec exclusivement des enseignant·es, cohérente avec sa mission de défense professionnelle. À l'inverse, l'Association Nationale des Études Féministes réunit diverses catégories d'universitaires (professeur·es, maître·s·ses de conférences, chercheur·euses, doctorant·es) tout en conservant une forte identité académique, avec 10 membres sur 11 issus du milieu universitaire.

Au contraire, des sociétés plus généralistes et pluridisciplinaires, telles que les académies, ont tendance à s'ouvrir davantage au milieu professionnel. Les Académies d'Angers, de Caen et de Nîmes possèdent des bureaux à la composition plus équilibrée, intégrant des magistrat·es, des ingénieur·es, des conservateur·ices, des acteurs du milieu culturel ou encore des médecins. Cette diversité reflète un ancrage souvent plus local, avec une volonté culturelle dépassant le seul cadre de la recherche universitaire.

Ces observations révèlent la diversité des sociétés savantes, chacune avec des degrés de spécialisation, d'ancrage disciplinaire et local différents. Les sociétés les plus techniques ou spécialisées tendent vers l'homogénéité universitaire, tandis que celles à vocation plus large ou territoriale favorisent la diversité des profils. L'étude de la composition des instances dirigeantes des sociétés savantes permet de s'interroger à la fois sur l'implication des universitaires, mais aussi sur l'ouverture sociale et la cohabitation entre les deux. Cette diversification pose la question de l'équilibre entre expertise spécialisée et démocratisation des savoirs, et entre chercheur·euses universitaires et “amateur·ices éclairé·es”.

La double question de la légitimité scientifique et de la rigueur méthodologique, vient encadrer les relations entre les chercheur·euses universitaires et les chercheur·euses autodidactes, membres des mêmes sociétés savantes. Cet enjeu vient nourrir le rôle d'expert que la société peut avoir et le poids de sa parole dans la sphère publique. Les chercheur·euses apportent ainsi avec elleux les fondements de la méthode scientifique dans le but de légitimer la production de savoir des sociétés savantes. D'un autre côté, les “amateur·ices éclairé·es” possèdent souvent une expertise très pointue sur des sujets parfois très spécifiques auxquels iels ont dédié des années de recherche acharnée. Iels disposent aussi parfois de fonds particuliers dont iels font bénéficier la société, voire peuvent ouvrir des relations avec les sphères politiques et les institutions publiques.

Ces relations, bénéfiques du point de vue de la valorisation et de la transmission des savoirs, ne se font pas toujours sans heurts, comme a pu le souligner monsieur Crépel, archiviste de l'Académie de Lyon, lors de nos entretiens, nous y reviendrons.

### **3. Actions de recherche**

Les sociétés savantes déploient un large éventail d’activités de recherche, parfois en collaboration avec les universités, illustrant leur rôle d’interface entre recherche académique et érudition locale. Ces activités se matérialisent principalement par des colloques, des congrès et des conférences, souvent ouvertes au public et pouvant être perçues comme des lieux de socialisation. Elles constituent, en effet, des espaces privilégiés d’échanges scientifiques entre chercheur·euses universitaires et membres des sociétés savantes. Outre l’organisation d’événements de type conférence, les sociétés savantes, et leurs bibliothèques, se présentent aussi comme des lieux ressources, abritant une documentation souvent rare, très spécifique et difficile d’accès. Ces lieux représentent des sources privilégiées pour la recherche, surtout en sciences historiques et en histoire des sciences.

Les sociétés savantes jouent également un rôle fondamental dans l’édition scientifique. Cette tradition éditoriale, que nous avons pu mentionner plus haut, permet aux sociétés savantes de faire avancer la connaissance dans leur domaine d’activité et jouent souvent un rôle important d’archivage et valorisation des savoirs. Un exemple notable est Édition Diffusion Presse (EDP) Sciences, qui illustre le modèle coopératif. EDP Sciences est un éditeur académique international fondé en 1920 par des sociétés savantes. Aujourd’hui, EDP Sciences publie des revues scientifiques, des actes de conférences, des livres et des magazines dans un large éventail de disciplines scientifiques, techniques et médicales<sup>60</sup>. Les sociétés savantes offrent ainsi des espaces de publication accessibles, notamment aux jeunes chercheur·euses, et à ses membres. Dans l’organisation de la recherche en France, les opportunités de publication sont très valorisantes pour les chercheur·euses, surtout en début de carrière. Ce mode de publication jouit aussi d’une plus grande indépendance éditoriale, par rapport à des éditeurs commerciaux.

L’exemple du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) illustre parfaitement la dimension collaborative du travail des sociétés savantes. Le CTHS se donne en effet pour mission de fédérer des “scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, de jeunes chercheurs”, à qui il offre une tribune lors de son congrès annuel ou bien dans des “projets de recherche numériques, collaboratifs et ambitieux”<sup>61</sup>.

Ces activités s’inscrivent dans une logique plus large de mutualisation des ressources et des compétences. Elles créent un écosystème de recherche qui dépasse les frontières institutionnelles traditionnelles. Cette collaboration prend également une dimension numérique avec le développement de projets de recherche numériques et collaboratifs qui permettent de valoriser conjointement les archives des sociétés savantes et l’expertise méthodologique universitaire. Marta SEVERO et Emma FILIPPONI dressent un panorama des différentes actions menées par les sociétés savantes dans des projets liés à la recherche, et notamment aux sciences participatives. On retrouve par exemple la “numérisation de collections de revues, création de sites web et de comptes sur les réseaux sociaux, création de plateformes de *crowdsourcing* pour construire des collections d’objets patrimoniaux ou mémoriels”<sup>62</sup>. Le CTHS s’est

---

<sup>60</sup> EDP Sciences. *Accueil* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.edpsciences.org/fr/>.

<sup>61</sup> CTHS. *Qu'est ce que le CTHS ?* [en ligne]. Disponible sur : <https://cths.fr/h/>.

<sup>62</sup> SEVERO, Marta et FILIPPONI, Emma. Les sociétés savantes face aux sciences participatives Un exemple d’innovation collaborative dans le secteur culturel ?. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)* [en ligne]. 2021, n° 2, p. 107-126. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/atic.002.0107>.

montré très actif dans la promotion des sciences participatives auprès des sociétés savantes, notamment via des journées d'études organisées en 2018 et en 2020.

Les sociétés savantes travaillent ainsi sur des projets et des événements avec divers acteurs de la recherche : universités, chercheur·euses, musées, etc. Par exemple, quatre sociétés savantes d'histoire organisent conjointement chaque année les Nocturnes de l'Histoire depuis 2021. L'évènement propose une découverte grand public de divers lieux de la recherche historique : “visites de sites historiques et archéologiques, de lieux de mémoire, de musées, de dépôts d'archives, de fonds de manuscrits historiques de bibliothèques, etc.”. Il s’accompagne aussi de plusieurs activités plus ou moins proches du modèle universitaire : “conférences, débats, cafés, tables rondes, ateliers, *escape games*, spectacles vivants, reconstitutions, projections-débats de films historiques, etc.”<sup>63</sup>. Cette manifestation mobilise ainsi différentes institutions (archives, bibliothèques, musées, universités, etc.) dans des projets de valorisation de la recherche et de transmission auprès d'un public averti ou non.

Toutefois, bien qu’ayant dressé un important panorama d’actions des sociétés savantes dans les projets et les activités de recherche, il est important de rappeler que ces structures ne forment pas un groupe homogène. Bien au contraire, les sociétés savantes varient énormément dans leurs moyens, leurs ambitions et leur dynamisme.

L’engagement associatif est intrinsèquement lié à la vie universitaire dans sa globalité, autant du point de vue des étudiant·es que du personnel. Les sociétés savantes offrent un espace pour faire dialoguer la recherche institutionnelle et la société civile. Elles se positionnent comme des lieux de socialisation pour les chercheur·euses autant que comme des acteurs importants et actifs, en participant à des projets ou en favorisant la recherche.

Les sociétés savantes sont des institutions anciennes, ancrées historiquement dans la recherche scientifique, à l’origine même des fondements méthodologiques encore suivis aujourd’hui. Loin de rester dans un passé figé, les sociétés savantes sont encore très vivantes et nombreuses. Elles mettent un point d’honneur à remplir leur rôle de passerelle entre les milieux scientifiques et le reste de la société. Dans la continuité, leurs bibliothèques, parfois assimilables à des archives, remplissent des missions alliant conservation et valorisation patrimoniales et scientifiques. Les chercheur·euses, habitué·es du monde associatif, peuvent trouver un intérêt à s’investir dans ces structures impliquées dans l’écosystème de la recherche.

---

<sup>63</sup> Respatrimoni. CFP: *Nocturnes de l'Histoire 2026* [en ligne]. Disponible sur : <https://respatrimoni.wordpress.com/2025/06/19/cfp-nocturnes-de-lhistoire-2026/>



## PARTIE 2 – METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES TERRAINS D’ETUDE

---

Cette deuxième partie expose plus en détail les quatre terrains d’étude choisis pour ce travail, la démarche méthodologique suivie et les éléments comparatifs relevés sur ces structures.

### A) Quatre bibliothèques savantes contemporaines

Pour ce travail, quatre structures ont été sélectionnées pour servir de terrain d’étude. La sélection s’est faite sur plusieurs critères. D’abord, il fallait des bibliothèques situées dans Lyon et sa métropole afin de faciliter les déplacements pour les observations de terrain et les entretiens. Ensuite, il fallait des sociétés savantes ou affiliées recouvrant des champs disciplinaires différents pour pouvoir peut-être observer des différences selon les spécialités. Il fallait bien sûr que la société dispose d’une bibliothèque physique, active, avec un personnel (bénévole ou non) s’occupant des collections et de la valorisation. Chaque association devait disposer d’une présence numérique, via un site Internet, que je pouvais analyser. Commençons par présenter les quatre structures choisies avant d’en venir à la méthode suivie et à l’analyse des données récoltées.

#### 1. *Bibliothèque de l’Académie de Lyon*

L’Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon est une institution très ancienne, née en 1700. Elle ne concerne d’abord qu’un cercle restreint d’intellectuels devisant sur les sciences et belles-lettres. Elle se distingue d’autres académies par un fort attachement local, avec des relations privilégiées avec la mairie de Lyon et un refus de s’affilier aux académies parisiennes. En parallèle, une autre académie lyonnaise voit le jour en 1713, s’intéressant elle aux beaux-arts. Les deux institutions fusionnent en 1758, donnant naissance à la structure que nous connaissons aujourd’hui. Ses activités ralentissent et sa bibliothèque ferme en 1789, tandis que l’Académie disparaît officiellement par décret de la Convention nationale en 1793. Elle se reforme en 1800. A partir de 1848, elle se constitue selon sa structure actuelle, avec un nombre limité de sièges répartis selon les disciplines couvertes. Tout au long de ces années, l’Académie va déménager à de nombreuses reprises. D’abord itinérante, tenant ses séances chez ses membres ou dans les salles qui lui était ouverte, l’Académie construit ses locaux, situés place des Cordeliers, puis à l’Hôtel de Ville après la fusion des académies. Elle reprend ses pérégrinations à partir de la Révolution, notamment hébergée par le Grand Collège de Lyon. L’Académie pose ses bagages au Palais Saint-Pierre, l’actuel musée des beaux-arts, de 1824 à 1975. Finalement, elle s’installe définitivement au Palais Saint-Jean, dans le Vieux-Lyon, où elle se trouve aujourd’hui, au même étage que la bibliothèque municipale du 5e arrondissement.

Aussi anciennes que l'institution, les collections de la bibliothèque de l'Académie sont à l'origine surtout constituées de manuscrits des séances. La fusion avec les beaux-arts apporte une plus grande attention dans la conservation de toute la production écrite, comprenant divers livres, mémoires et brochures. A partir de 1736, l'Académie conserve ses fonds tournés vers les sciences et fait don de sa collection musicale (livres et partitions de musique) à la Bibliothèque municipale de Lyon (BML). L'Académie commence également à inciter ses membres et associé·es à envoyer des copies de leurs travaux. L'institution lance des concours et des réflexions sur certains sujets, elle va ensuite conserver les manuscrits des candidat·es et les rapports de séances dédiées. Avec les dons de ses membres et la formalisation de sa politique de conservation, la bibliothèque de l'Académie finit par engranger une très importante collection d'imprimés et de manuscrits. Cette collection est confisquée durant la fermeture de l'Académie et est versée aux fonds de la BML, jusqu'en 1825, date de la restitution des ouvrages. En 1831, une bibliothèque municipale à vocation scientifique est créée à Lyon sous le nom de Bibliothèque du Palais des Arts (BPA), et regroupe plusieurs fonds de sociétés savantes. L'Académie récupère à nouveau ses fonds en 1912 lorsque la BPA fusionne avec la BML. Par manque de place en 1960, elle se sépare d'une partie de ses fonds qu'elle distribue entre la BML et la bibliothèque universitaire. Malheureusement, les dons faits à cette dernière disparaissent dans un incendie en 1995. Malgré quelques arrêts de publications durant les guerres mondiales, l'Académie reste un éditeur régulier et prolifique en ce qui concerne ses travaux et ses séances. Les nombreux déplacements des collections, et les pertes inévitables associées, ont rendu obsolètes plusieurs catalogues. L'enrichissement des collections passe uniquement par les publications propres de la société, les dons et les échanges avec d'autres structures, avec très peu d'acquisitions. Les collections sont réparties en quatre catégories : les manuscrits, les imprimés, les médailles et les œuvres d'art (sculpture et tableaux).

L'Académie et sa bibliothèque disposent de deux grandes pièces, ainsi que la même superficie de réserve. Elle partage également une salle de conférence avec les autres locataires du bâtiment, dont la BML du 5e et le Conservatoire de musique. Trois bénévoles sont chargés de la bibliothèque et de ses collections. Il y a un archiviste, une personne dédiée aux médailles et enfin une personne chargée de l'aspect numérique. Les bénévoles assurent une permanence les vendredis après-midi ainsi que l'ouverture de la bibliothèque sur rendez-vous uniquement. Toutefois, aucun des bénévoles ne possède de formation dans les métiers de la documentation. La bibliothèque de l'Académie accueille aussi de nombreux·ses stagiaires tout au long de l'année sur différents projets, avec des qualifications et des ambitions différentes, allant de l'histoire de l'art aux sciences informatiques.

J'ai choisi dans un premier temps l'Académie de Lyon pour son aspect généraliste. De plus, son dynamisme dans la recherche, sa disponibilité auprès des chercheur·euses et ses relations avec des structures publiques m'ont convaincu de la pertinence de la structure comme terrain d'étude. Enfin, l'engagement des bénévoles à répondre à mes questions, ainsi que la possibilité d'explorer les accès restreints du site internet ont entériné ma décision.

## **2. Bibliothèque de la Société linnéenne de Lyon**

Les sociétés linnéennes regroupent un type de sociétés particulières, créé dans l'héritage du naturaliste suédois Carl von Linné, au XVIII<sup>e</sup> siècle. La structure

lyonnaise est d'abord créée comme une section locale de la société parisienne en 1822, par des botanistes, des zoologues, des minéralogistes et des entomologues. Elle se concentre sur la progression des savoirs en sciences naturelles selon la répartition de l'époque entre végétal, animal et minéral. Elle s'émancipe rapidement de la tutelle de Paris, dès 1823, et va progressivement s'ouvrir selon une dimension nationale, voire internationale. La Société connaît un apogée dans l'entre-deux guerres, en étant reconnue d'utilité publique et en cumulant près de trois mille membres.

Depuis les années 60, elle occupe les locaux de l'ancienne bibliothèque jésuite, prêtés par la mairie de Lyon. La société occupe deux salles, chacune avec une coursive sur deux étages. La première salle est un bureau d'étude, l'autre est une salle de conférence. La bibliothèque est entièrement administrée par des bénévoles dédiés, dont une bibliothécaire à la retraite pour le poste de bibliothécaire générale, et des bénévoles en renfort pour chaque section. L'abandon de certaines sections engendre des disparités dans l'alimentation des fonds. L'actuelle présidente de la société est également très investie dans l'administration des lieux.

Les collections sont notamment enrichies par les publications de la société sous la forme d'annales, de bulletins bimensuels puis mensuels, depuis au moins 1850. Les collections sont réparties selon la section concernée (géologie, mycologie, etc.) et rangées en suivant un mode de classement régionale. Actuellement, cinq sections sont présentes et plus ou moins actives : la botanique, l'entomologie, les sciences de la terre, la mycologie et la biologie générale. Les fonds de la bibliothèque sont conséquents et diversifiés. Les revues échangées et les archives de l'institution côtoient des monographies, des herbiers et des collections minérales et mycologiques. La bibliothèque possède de nombreux livres rares et précieux, et réalise parfois elle-même ses reliures. Outre les échanges et les quelques abonnements, la bibliothèque compte surtout sur les legs et les donations pour enrichir les collections avec peu de budget dédié aux acquisitions.

Le site internet de la société est quelque peu vieillissant, mais présente de nombreux articles, une description détaillée de la bibliothèque et un accès aux catalogues et aux ressources numériques mises en ligne. Toutefois, le site est très instable, beaucoup de pages sont inaccessibles, suite à des actions de malveillance. Il est actuellement en reconstruction.

Je me suis tournée vers la Société linnéenne sur recommandation de l'archiviste de l'Académie. Là encore, la proximité avec les institutions publiques et l'engagement des membres pour faire avancer la science de leur discipline ont été décisifs pour le choix du terrain d'étude. Offrant un cadre disciplinaire plutôt tourné vers les sciences de la terre, elle m'offrait des perspectives différentes en comparaison avec l'Académie.

### **3. Bibliothèque de la Société de Lecture de Lyon**

La Société de Lecture de Lyon (SLL) se constitue en 1862, d'abord sous la forme d'un groupe d'amis étudiants souhaitant mettre en commun leurs bibliothèques pour pallier le prix coûteux des livres à cette époque. Le groupe s'agrandit au fur et à mesure, les acquisitions se multiplient et les moyens financiers en même temps, favorisant l'achat de locaux sur la presqu'île lyonnaise. Véritable salon de lecture, la

société est concurrencée par l'ouverture des Bibliothèques municipales au cours du XXe siècle. Contrairement aux autres sociétés, elle va rester très active durant la Seconde Guerre mondiale, accueillant nombre d'érudits parisiens fuyant la capitale. La Société de Lecture cumule alors plus de mille membres et va déménager dans des locaux plus grands en 1989, derrière l'Université Lyon II, où elle se situe actuellement. Avec le développement des bibliothèques, la diminution des coûts des livres, avec notamment l'apparition du livre de poche, la société va limiter ses acquisitions. Elle s'organise davantage sous la forme de cercles de débats et de lecture à effectif restreint (quinze à vingt personnes maximum) sur différentes thématiques sociales et scientifiques, formule qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Comme beaucoup des structures présentées ici, la bibliothèque de la société naît en même temps qu'elle, en 1862. Pour une société de Lecture, posséder une bibliothèque semble indispensable. Au fil des années et des donations, la bibliothèque a fait le choix de répartir ses collections suivant les spécialités et les sujets traités par la société. La distinction en trois fonds persiste encore aujourd'hui. On retrouve dans ses rayonnages : des romans, des livres d'histoire comme des études historiques, biographies, mémoires, et enfin, le reste des sujets couverts (récits de voyages, sociologie, philosophie, poésie, théâtre, arts, religions, droits, encyclopédie, etc.). Les collections sont conséquentes avec plus de 60 000 ouvrages, dont des éditions originales et des livres anciens. Le 1er livre acheté à la naissance de la société est l'édition originale de *La Mer* de Michelet, toujours présent dans les rayonnages. L'enrichissement des collections passe surtout par les donations et quelques acquisitions, ainsi que des échanges avec d'autres sociétés savantes ou des abonnements à des revues. Toutefois, les échanges tendent à disparaître au fur et à mesure que les publications s'arrêtent et que les contacts ne se renouvellent pas. Si la consultation est ouverte à toute personne en faisant la demande, les prêts et la partie restreinte du site sont réservés aux adhérent·es.

Contrairement aux deux structures précédentes, la Société de Lecture est propriétaire de ses locaux, qu'elle loue en partie à d'autres sociétés savantes et associations. Elle dispose d'un bureau d'accueil, de deux salles de réunion et d'une salle de conférence pouvant accueillir une centaine de personnes. Elle possède aussi la même surface en sous-sol où sont conservés une grande partie des ouvrages, le reste étant disséminé dans les pièces du rez-de-chaussée. Puisque prêtant ses locaux, la société héberge également les bibliothèques d'autres associations, comme la société de généalogie de Lyon. Côté personnel, une personne est employée à temps partiel pour assurer les permanences et l'accueil de la Société, tout en s'occupant de la bibliothèque.

La Société de Lecture a le site le plus complet et le plus visuellement abouti et attractif des quatre structures. Une rubrique Bibliothèque est visible sur le menu d'accueil et présente son histoire, ses collections, un catalogue par ordre alphabétique et enfin les conditions de prêts. Le catalogue n'est toutefois pas très ergonomique puisqu'il ne permet pas d'interroger des mots clés, mais seulement de consulter les références d'ouvrages par ordre alphabétique. Les retranscriptions des conférences données par la société sont également accessibles en accès restreint.

Toujours sur recommandation de l'Académie, j'ai pris contact avec la Société de Lecture dans le but de diversifier les champs disciplinaires de mes terrains afin d'avoir la vision d'une structure plus littéraire. La singularité de la société, comparée aux autres

structures, est particulièrement intéressante à analyser et à mettre en perspective dans le cadre de cette étude.

#### **4. Centre national de documentation spéléologique**

La Fédération française de spéléologie (FFS) est l'héritière d'anciennes sociétés et associations de spéléologues, pouvant s'apparenter à des sociétés savantes. En 1895, la Société de spéléologie est fondée autour d'une centaine de membres. Il s'agissait moins d'explorateurs que de savants géographes et archéologues. La société disparaît avec la Première Guerre mondiale pour renaître à Montpellier en 1930 sous le nom de Spéléo-Club de France. Elle change encore de nom en 1936 pour devenir la Société spéléologique de France, hébergée par le muséum d'histoire naturelle de Nîmes. C'est à partir de ce moment que la société développe son idée de regrouper et fédérer des associations et clubs affiliés au monde souterrain. Ses activités ne s'interrompent pas durant la Seconde Guerre mondiale, les grottes devenant des refuges pour les groupes de résistants. Toutefois, au sortir de la guerre, la société est tout de même bouleversée. La spéléologie, dans sa conception d'étude souterraine scientifique, est reconnue par plusieurs institutions officielles, y compris le CNRS, le Bureau des recherches géologiques et géophysiques et le comité national français de géodésie et de géophysique. Ces trois organismes ouvrent des laboratoires, services et sections spécialisées, en recourant au travail des membres de la Société spéléologique. Avec cette reconnaissance, d'autres associations similaires voient le jour, c'est le cas du Comité national de spéléologie (CNS), fondé en 1948 et logé au muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette association a davantage pour but de rassembler les présidents de clubs spéléologiques, pour la plupart des scientifiques. Avec le CNS, la dimension internationale apparaît également, avec l'organisation de congrès faisant intervenir sept pays différents. C'est aussi à partir de ce moment que la spéléologie se voit également reconnue comme une pratique sportive. Le CNS et la Société spéléologique fusionnent finalement en 1963, pour devenir la Fédération française de spéléologie actuelle, dont le siège d'abord situé à Paris, se trouve désormais à Lyon. La FFS est aujourd'hui une fédération sportive également engagée dans des missions de protection de l'environnement et de sécurité civile, qui s'investit aussi dans la recherche scientifique touchant à la spéléologie. En plus d'encadrer et d'accompagner la pratique de la spéléologie, la FFS s'occupe aussi de canyonisme et de plongée souterraine. La fédération est ainsi reconnue d'utilité publique par le ministère des Sports. Elle dispose d'un agrément par le ministère de l'Environnement et d'une convention avec le ministère de l'Intérieur.

Le Centre National de Documentation Spéléologique (CNDS) s'apparente à une médiathèque fédérale pour la Fédération française de spéléologie. Le CNDS a pour objectif de collecter et conserver l'ensemble des publications fédérales, des clubs, des comités locaux, départementaux et régionaux, et individuelles, quels que soient leur support et nature, et d'en assurer le libre accès. Le centre conserve en particulier l'ensemble des bulletins et mémoires publiées par la société depuis 1895. La revue historique de l'association, *Spelunca*, comprend 5 séries de publication, regroupant à la fois des comptes-rendus d'expédition et des articles scientifiques. Chaque commission de l'association publie de manière plus ou moins régulière, et des exemplaires sont systématiquement gardés dans les rayonnages du CNDS. C'est le cas par exemple de la revue scientifique *Karstologia*, publiée par la Commission scientifique et le laboratoire

Environnements, Dynamiques et Territoires de Montagne (Edytem) de l'université de Chambéry. Les collections du CNDS sont majoritairement composées d'ouvrages traitant de spéléologie pure, dans ses aspects techniques, documentaires, scientifiques et sportifs. Toutefois, le centre élargit également ses fonds à tout document traitant du monde souterrain, comme l'archéologie, la biologie, les sports de nature et la littérature. Le CNDS conserve aujourd'hui plus de 39 625 documents sur de nombreux supports différents (livres, périodiques, films et CD, cartes et topographies, jeux de société, mallette pédagogique, etc.).

Le centre possède des locaux au sein du siège de la fédération composé d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol. Le rez-de-chaussée comprend un bureau avec un poste informatique, un meuble de rangement, une table ronde, un chariot, 15 rayonnages mobiles (*compactus*) et 4 rayonnages fixes. Ces rangements offrent une superficie de rangement de 520 mètres linéaires. Le sous-sol comprend une table ainsi que 12 étagères fixes. Avec ces étagères, le sous-sol dispose d'un espace de stockage d'au moins 230 mètres linéaires. Actuellement, les documents du CNDS remplissent environ 465 mètres linéaires. Le taux de remplissage de la surface de rangement disponible au rez-de-chaussée du CNDS est de 89 %, démontrant la richesse des collections du centre. Il est administré par la Commission documentation de la FFS. Appelée "Codoc", elle est composée de bénévoles de la fédération élus, et c'est elle qui prend toutes les décisions concernant le centre, son développement et sa gestion. Elle rend des comptes à la fédération qui lui fournit son budget annuel. Ses membres sont pour la plupart des spéléologues, localisés en Rhône-Alpes, mais aussi dans toute la France. Il est compliqué pour ces personnes d'assurer un suivi régulier des documents physiques, ou des permanences d'ouverture au public. Aussi, pour assurer le bon fonctionnement quotidien, le CNDS embauchait initialement une salariée du siège à mi-temps. Avec la diminution des budgets, le centre s'est tourné d'abord vers les services civiques, avant d'opter pour un contrat d'apprentissage avec un·e étudiant·e de master 2 de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib). Cette solution permet à la fois aux bénévoles de bénéficier d'une expertise documentaire quotidienne, tout en diminuant les frais de service.

Bien que présent sur le site général de la FFS, le centre dispose également, depuis novembre 2024, d'un site internet dédié. Ce nouveau portail offre un accès libre au catalogue des collections, aux informations pratiques, aux nouveautés et aux actualités du CNDS. Toutefois, le site récent est encore indiqué comme "en construction" et la bibliothèque numérique est aussi toujours en développement.

Au fil des entretiens, observations de terrain et analyses de site réalisées sur les trois autres structures, et en considérant toutes les interrogations qu'a soulevé la définition d'une société savante, je me suis rendue compte de la pertinence d'intégrer mon lieu d'alternance, le CNDS, à cette étude. Possédant une vision plus précise du fonctionnement de la structure de par mon observation participante d'une année, il m'était possible d'effectuer des parallèles intéressants entre ces différentes instances documentaires associatives à vocation scientifique.

Pour résumer, les terrains d'étude choisis s'illustrent par une diversité disciplinaire, mais aussi par des fonctionnements et des problématiques structurelles similaires. Cette diversité autant que cette proximité permet la réalisation de parallèles et l'observation d'éléments comparatifs dans les données récoltées.

## B) Démarche méthodologique

Pour appréhender la complexité des relations entre bibliothèques de sociétés savantes et monde de la recherche, cette étude s'appuie sur une démarche méthodologique plurielle et complémentaire, associant recherche bibliographique, observations de terrain, entretiens semi-directifs et enfin analyse de sites internet et d'organigrammes.

### 1. *Observations de terrain*

La bibliothèque de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon se situe dans le même bâtiment que la bibliothèque municipale du 5e arrondissement. La bibliothèque de la Société linnéenne est hébergée dans un bâtiment annexe à la mairie du 6e arrondissement. La bibliothèque de la Société de Lecture possède ses propres locaux, dans le 7e arrondissement, derrière l'Université Lyon II. J'ai contacté chaque structure par mail, via le formulaire de contact ou via le mail présent sur leur site internet. Toutes les réponses ont été enthousiastes et volontaires quant à la participation à cette étude, bien que les créneaux horaires aient pu être compliqués à trouver parfois. Chaque structure m'a offert un accueil chaleureux et une grande disponibilité, ainsi qu'un accès complet à leurs locaux. Les observations se sont déroulées du 21 mars au 30 mai 2025. Elles ont été réalisées à plusieurs jours d'intervalles, ce qui a permis d'ajuster la méthode d'observation et de récolte des informations au fur et à mesure. L'ordre des observations a été : d'abord l'Académie de Lyon, puis la Société linnéenne, de nouveau l'Académie pour compléter l'analyse avec les ajustements méthodologiques, et enfin la Société de Lecture. Chaque observation a duré entre 1h30 et 2h, avec l'accompagnement d'un ou plusieurs responsables de la bibliothèque.

Les objectifs de ces observations sont de comprendre l'organisation et la vie des bibliothèques savantes. La grille d'observation<sup>64</sup> a été construite autour de cinq axes. D'abord, il s'agit de l'espace physique. Comment les collections sont-elles réparties ? Existe-t-il des espaces de travail ou seulement de consultation ? Certaines collections sont-elles inaccessibles ? À ces questions, viennent s'ajouter les réflexions autour de la signalétique et de l'accessibilité des locaux, et enfin, de la présence et de l'utilisation des technologies (catalogues en ligne, numérisation, accès à distance, ordinateurs, etc.). Le deuxième axe porte sur les collections et les services proposés. L'idée est de pouvoir dresser une typologie des documents conservés, observer la présence d'une documentation numérique, mais aussi de constater les modalités d'accès et de consultation. Enfin, parmi les services proposés (consultation, prêt, etc.), l'objectif était surtout d'observer si certains de ses services étaient particulièrement orientés ou sollicités par un public de chercheur·euses. Le troisième axe traite des usager·ères et de l'utilisation de la bibliothèque. Qui vient, à quelle fréquence, pour faire quoi ? Viennent-iels dans le cadre de recherches particulières ? Savent-iels déjà quels livres iels recherchent ou bien parcourent-iels les rayonnages ? Toutes ces questions amènent à cerner les comportements des usager·ères et leur utilisation de la bibliothèque. Le quatrième axe concerne le personnel dédié à la bibliothèque et les missions qui lui sont dédiées. L'idée ici était de voir si un·e bibliothécaire savant·e partageait le même métier qu'un·e bibliothécaire universitaire ou municipal·e. Outre l'observation de leurs

<sup>64</sup> Disponible en annexe 1.1.

activités et leurs interactions avec les usager·ères, j'ai porté une attention particulière aux discours portés par le personnel au sujet des relations avec la recherche. Enfin, le dernier axe s'oriente justement sur les relations entre la société savante et la recherche. L'observation portait sur les liens formels et informels avec les chercheur·euses et les institutions, les politiques de valorisation des collections mises en place et les projets passés ou en cours valorisés. La prise de note au moment de chaque observation s'est faite sur la base de ces grands axes avec des ajouts selon les remarques faites sur le moment. Après quoi, les notes ont été intégrées à la grille d'observation pour ensuite être analysées et synthétisées<sup>65</sup>.

Outre ces observations partielles et ponctuelles, j'ai également choisi de valoriser mon travail d'alternante et responsable du Centre national de documentation spéléologique à Lyon, en tant qu'observation participative. L'observation s'est déroulée sur un an, du 09 septembre 2024 au 09 septembre 2025, l'arrêt de la récolte d'informations pour ce travail a été placé au 1er août 2025. Au fur et à mesure des observations et des entretiens réalisés, j'ai pu dresser un certain nombre de parallèles et de similarités dans le fonctionnement des bibliothèques savantes et de ma structure, bien que celle-ci n'en soit pas une à proprement parler. Durant cette observation, j'ai occupé le rôle de responsable et seule employée d'un centre de documentation spécialisé. J'ai travaillé en équipe avec des bénévoles en apportant une expertise dans le traitement documentaire. L'objectif était moins de prendre en compte le travail que j'avais pu réaliser que de rendre compte des missions et des orientations souhaitées par les bénévoles en charge de la structure. Même si je réalisais des actions de valorisation, entrais en contact avec des partenaires institutionnels, etc., ces actions ont toujours été réalisées à leur demande et suivant leur vision du développement du centre de documentation.

## **2. Entretiens**

Les enquêté·es sont tous engagé·es dans la gestion de la bibliothèque de leur structure. J'ai choisi de limiter mes entretiens aux trois terrains choisis pour l'observation et l'analyse de site, en dehors du CNDS. Ce choix s'est fait dans une logique de complémentarité avec les autres outils méthodologiques et les terrains d'études sélectionnés et présentés dans la partie précédente. Les entretiens ont duré entre 40min et 1h, toujours dans les locaux des différentes structures. Ils n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement à la demande des enquêté·es. Certaines personnes non-familier·es de ce type d'exercice ont pu avoir des difficultés à être suffisamment à l'aise pour répondre aux questions ouvertes. Pour pallier cela, j'ai eu recours à des explications détaillées de cet outil méthodologique, ainsi qu'à des questions de relance pour les mettre en confiance.

Pour recueillir les données empiriques nécessaires à cette étude, j'ai élaboré une grille d'entretien semi-directif<sup>66</sup> destinée au personnel de bibliothèques de sociétés savantes. Cette grille s'articule autour de six grandes thématiques qui permettent d'appréhender de manière exhaustive les relations entre ces institutions et la communauté scientifique. La première partie vise à contextualiser l'enquête en recueillant des informations sur le profil professionnel de l'interviewé·e et les caractéristiques institutionnelles de sa bibliothèque (histoire, missions, financement).

---

<sup>65</sup> Disponible en annexe 1.2.

<sup>66</sup> Disponible en annexe 2.1.

Les deuxième et troisième parties constituent le cœur de l'investigation, explorant respectivement les modalités concrètes des relations avec les chercheur·euses (profils, fréquence, services proposés) et les stratégies de valorisation des collections, ainsi que les collaborations scientifiques développées. La quatrième partie interroge le rôle de ces bibliothèques dans l'écosystème éditorial et la diffusion des savoirs, tandis que la cinquième partie examine les défis contemporains et les perspectives d'avenir de ces institutions. Enfin, la sixième partie propose une réflexion synthétique sur la problématique centrale de recherche, invitant les répondants à évaluer l'importance stratégique des relations avec les chercheurs pour la pérennité de leur institution. Cette grille, composée de 31 questions ouvertes, privilégie une approche qualitative permettant aux enquêté·es de développer leur point de vue et d'apporter des éléments de contexte spécifiques à leur situation.

### ***3. Analyses des sites Internet***

Les sites web analysés sont ceux des structures sélectionnées pour l'observation de terrain et les entretiens. La période d'analyse s'est étendue de mars à juin en suivant l'ordre suivant : CNDS, Académie de Lyon, Société Linnéenne et Société de Lecture. Bien que présent sur le site général de la FFS, le centre dispose également, depuis novembre 2024, d'un site internet dédié. Ce nouveau portail offre un accès libre au catalogue des collections, aux informations pratiques, aux nouveautés et aux actualités du CNDS. Toutefois, le site récent est encore indiqué comme "en construction" et la bibliothèque numérique est aussi toujours en développement. L'Académie possède un site internet, certes d'aspect un peu vieillissant, mais qui fonctionne bien. Le menu épuré permet une bonne visibilité des informations essentielles et une rubrique est dédiée à la bibliothèque, présentant l'histoire et les collections de cette dernière et offrant un accès au catalogue des manuscrits et des imprimés en accès restreint. Le site internet de la Société Linnéenne est quelque peu vieillissant, mais présente de nombreux articles, une description détaillée de la bibliothèque et un accès aux catalogues et aux ressources numériques mises en ligne. Toutefois, le site est très instable, beaucoup de pages sont inaccessibles, suite à des actions de piratage. Il est actuellement en reconstruction. La Société de Lecture a le site le plus complet et le plus visuellement abouti et attractif des quatre structures. Une rubrique Bibliothèque est visible sur le menu d'accueil et présente son histoire, ses collections, un catalogue par ordre alphabétique et enfin les conditions de prêts. Le catalogue n'est toutefois pas très ergonomique puisqu'il ne permet pas d'interroger des mots-clés, mais seulement de consulter les références d'ouvrages par ordre alphabétique. Les retranscriptions des conférences données par la société sont également accessibles en accès restreint.

Ce travail a été fait à partir d'une grille d'analyse<sup>67</sup>, construite autour de sept axes. Mis à part les informations générales de la structure, le premier axe se concentre sur la mise en valeur et la visibilité des ressources documentaires sur le site, à travers le pourcentage d'espace occupé, le positionnement sur la page d'accueil ou encore le degré d'importance accordé à la présentation des collections ou de l'histoire de la bibliothèque. Le deuxième axe traite de l'accès aux ressources à la fois physique et numérique (est-ce compréhensible, existe-t-il des contraintes, etc.). Le troisième axe porte sur les services proposés, en particulier aux chercheur·euses, allant de l'offre

---

<sup>67</sup> Disponible en annexe 3.1.

documentaire, des espaces de travail aux services spécifiques. La valorisation des collections et les actions de médiation font partie du quatrième axe. Le cinquième axe s'intéresse à la place des chercheur·euses dans la gouvernance documentaire, de leur implication et leur visibilité sur le site. Le sixième axe de réflexion concerne la communication, notamment les outils mobilisés (newsletter, fil RSS, réseaux sociaux, etc.) et l'intégration dans des réseaux professionnels et scientifiques. Enfin, le septième et dernier axe interroge plutôt l'aspect technique et visuel du site, est-il ergonomique, facile d'utilisation, accessible ? Et de manière subjective, quelle image le site renvoie-t-il de la bibliothèque ?

En amont de cette analyse poussée des différents sites internet sélectionnés, je me suis aussi intéressée à la collecte et à l'étude des organigrammes et des compositions des différentes structures dirigeantes de plusieurs sociétés savantes. J'ai réuni un corpus de dix sociétés savantes recouvrant des champs disciplinaires très variés, avec une large répartition géographique sur tout le territoire français et une présentation sur leur site Internet de la liste des membres des bureaux présidentiels avec le statut et l'activité de chaque membre<sup>68</sup>. Dans ce corpus, nous retrouvons quatre sociétés savantes s'intéressant aux sciences dites "exactes" ou "dures" : la Société Française de Biochimie et Biologie Moléculaire, la Société Chimique de France, la Société Française de Physique et l'Association Française pour l'Information Scientifique. J'ai aussi choisi trois associations savantes plutôt tournées vers les sciences sociales : l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales, l'Association Française de Sciences sociales des Religions et l'Association Nationale des Études Féministes. Enfin, trois académies avec une vision plus généraliste viennent compléter ce panorama : l'Académie de Nîmes, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen et l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers. Dans le cadre de cette analyse, j'ai distingué trois catégories de métiers différents : les chercheur·euses académiques, les professeur·es agrégé·es et d'établissement du secondaire (collège et lycée), et les professions externes au milieu universitaire (médecin, avocat·e, etc.). Les sociétés de sciences exactes présentent des profils contrastés, avec une forte implication des chercheur·euses universitaires, mais aussi avec une intégration de personnes issues d'entreprises privées, notamment des ingénieur·es. Les académies, de par leur aspect plus généralistes, montrent une tendance à la diversification disciplinaire et professionnelle. On constate une forte implication de divers professionnels de la culture, du droit ou autre. Les sciences sociales présentent quant à elles le plus fort taux de présence académique (comprenant à la fois chercheur·euses et professeur·es). L'analyse a permis de relever trois niveaux de concentration des profils académiques. On a pu observer une présence académique quasi-totale (au-dessus des 90%), dans les sociétés spécialisées et les associations à vocation de représentation professionnelle. La seconde tranche se situe aux alentours de 20 à 40% de présence académique dans les instances dirigeantes, qui caractérise des sociétés plus grandes et plus nombreuses, attirant des profils plus variés. Enfin, la dernière tranche comprend des taux inférieurs à 20% et concerne des sociétés, dont des académies, avec une vocation d'ouverture sur la société civile. On peut constater que les sociétés spécialisées ont plus tendance à l'entre-soi universitaire, contrairement aux structures pluridisciplinaires favorisant la diversité. Les structures, notamment les Académies, qui couvrent des missions aussi bien scientifiques que sociales et culturelles, vont davantage intégrer des membres de la société civile. Celles-ci, souvent héritières d'une tradition d'ouverture aux notables locaux, maintiennent une composition diversifiée. Ces différences suggèrent deux conceptions

---

<sup>68</sup> Disponible en annexe 3.3.

distinctes dans la gouvernance savante. D'un côté, un modèle “endogène” privilégiant l'expertise disciplinaire. De l'autre côté, un modèle plus “exogène” valorisant l'ouverture sociétale et la diversité des compétences. Ces résultats questionnent le caractère hybride des sociétés savantes et l'équilibre recherché entre légitimité scientifique et intégration de la société civile dans la gouvernance des institutions savantes.

Cette approche méthodologique diversifiée, adaptée aux contraintes de l'objet d'étude, présente néanmoins certaines limites qu'il convient de souligner. L'observation de terrain, limitée à trois structures lyonnaises, induit un biais géographique qui peut nuire à la généralisation des résultats à l'ensemble des bibliothèques savantes françaises. De même, la prise de note des entretiens sans enregistrement a pu occasionner des pertes d'informations et introduire une subjectivité dans la retranscription. Enfin, le choix de ne réaliser ces entretiens qu'avec des personnels de bibliothèques, sans pouvoir interroger le public ciblé, ici les chercheur·euses, peut limiter les résultats de cette étude. Malgré ces limites méthodologiques, le recours à cette approche plurielle se justifie par la nécessité de construire un corpus empirique solide. La triangulation des données collectées permet de compenser partiellement les biais individuels de chaque méthode et offre une vision plus nuancée des enjeux étudiés.

## **C) Points de comparaison entre les structures**

L'analyse comparative des quatre bibliothèques de sociétés savantes étudiées (le Centre national de documentation spéléologique, l'Académie de Lyon, la Société Linnéenne et la Société de Lecture) révèle des enjeux communs qui transcendent leurs spécificités disciplinaires et institutionnelles. Ces structures, bien qu'évoluant dans des contextes différents, partagent des défis similaires liés à leur positionnement dans l'écosystème documentaire contemporain. Cette comparaison transversale permet d'identifier trois axes majeurs qui structurent les problématiques actuelles de ces bibliothèques : leur rapport à la transition numérique, leurs contraintes structurelles et organisationnelles, ainsi que leurs inquiétudes face aux mutations de leur environnement. L'examen de ces dimensions communes éclaire les stratégies d'adaptation déployées par ces institutions face aux évolutions du paysage de la recherche et aux nouveaux besoins de leurs publics chercheurs.

### ***1. Le numérique comme axe de développement***

Pour les quatre terrains d'étude, le numérique occupe une place importante, et est perçu comme un axe de développement pour les différentes structures.

Les enjeux techniques liés aux outils numériques sont importants et pèsent sur des structures avec de faibles ressources humaines et financières. L'un de ces enjeux concerne la sécurité des plateformes numériques, notamment des sites Internet et des données transmises par les publics. Le CNDS et la Société Linnéenne ont indiqué avoir eu des difficultés sur cet aspect de leur présence numérique. Le CNDS a subi plusieurs

opérations de *phishing*<sup>69</sup>. Bien que ces opérations n'aient engendré aucune faille de sécurité, cela a quand même conduit à un besoin de formation des responsables du centre, notamment des bénévoles, pour s'assurer de la sécurité du site. Une sensibilisation aux risques a ainsi été menée en début d'année et est régulièrement reconduite (observation CNDS). La Société Linnéenne a été en revanche beaucoup plus impactée. Son site a subi des actions de piratage qui ont endommagé un certain nombre de pages, devenues inaccessibles (entretien Linnéenne). À cause d'un manque de budget et de compétences techniques, la présidence de l'association n'a pas encore pu remettre le site en état et de nombreuses fonctionnalités sont encore aujourd'hui en panne. Ces pannes concernent notamment l'accès aux catalogues et aux ressources numériques (analyse web Linnéenne). Également bien consciente de ces enjeux, l'Académie de Lyon a recruté un stagiaire en informatique afin d'effectuer des "tests de pénétration sur le site" (entretien Académie) pour en analyser la structure et en renforcer ensuite la sécurité. Le travail du stagiaire consiste à rechercher des failles potentielles et à les corriger. La stabilité et l'expertise technique de l'Académie contrastent avec les autres sites de sociétés, particulièrement face à la structure vulnérable du site de la Société Linnéenne. Outre les enjeux de sécurité, la question de l'accessibilité des sites n'est pas encore complètement réglée. Les sites ne respectent pas toujours certaines normes françaises pour l'accessibilité numérique proposées par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Il n'y a pas ou peu de textes alternatifs pour les images, la navigation clavier n'est pas optimale partout, les contrastes visuels sont parfois insuffisants (notamment sur le site de la Linnéenne). On note toutefois quelques efforts allant dans la bonne direction, que ce soit avec la possibilité d'augmenter la taille de police sur le site du CNDS ou la bonne portabilité du site de la Société de Lecture sur mobile (analyse web CNDS et SLL). On constate une conscience généralisée concernant la sécurité numérique et la stabilité des sites Internet. Les structures comprennent bien l'importance des enjeux stratégiques pour assurer leur présence et leur visibilité numérique.

L'implication de chacune des structures dans le développement de projets en lien avec le numérique démontre une prise de conscience de l'importance du numérique dans le fonctionnement d'une bibliothèque. Toutefois, il faut aussi reconnaître une certaine réticence, voire une résistance, à la transition numérique. Si l'Académie et la Société de Lecture ont les sites les plus développés, elles ont toutes les deux fait le choix de restreindre une partie de leurs contenus pour le réservier à leurs adhérent·es seulement. Ce choix s'explique par une réticence exprimée, notamment lors des entretiens, à ouvrir l'accès aux ressources. D'une part, les sociétés ont le sentiment de devoir justifier le prix d'adhésion des membres par des accès ou des services particuliers. Il est normal que la cotisation ouvre des droits de consultation particuliers à leurs yeux. D'autre part, à travers les entretiens, on ressent aussi une certaine peur vis-à-vis d'Internet et de la perspective que "n'importe qui" pourrait récupérer leurs ressources sans leur accord et sans qu'iels ne gardent la main sur le devenir de ces documents. Cette crainte s'explique par l'origine des collections des sociétés savantes, souvent issues de leurs propres publications ou des travaux de leurs membres. La bibliothèque et ses administrateur·ices jouent ainsi un rôle de gardien des savoirs, préoccupée notamment par les questions de droits d'auteur et de propriété intellectuelle, face à un outil qu'iels peinent à maîtriser. Malgré les appréhensions, ces structures démontrent tout de même une vitalité dans les projets numériques, comme la création de

---

<sup>69</sup> Le *phishing* est une technique de fraude destinée à tromper le destinataire pour l'inciter à transmettre des données personnelles, souvent via des mails.

bibliothèque virtuelle pour le CNDS (analyse web CNDS) et la Société de Lecture (entretien SLL). Toutefois, ces ambitions restent freinées par des moyens techniques et financiers qui ne suivent pas toujours. Avec une présence limitée sur le site fédéral, le CNDS cherche à développer son indépendance numérique via son propre portail. Cela engendre toutefois des coûts d'installation, de formation et d'alimentation. Le site du CNDS, encore jeune et en construction reste tout de même un bel exemple d'évolution numérique (analyse web CNDS). Pour la Société Linnéenne, on observe un décalage important entre ambitions affichées de la structure (numérisation des collections, catalogue en ligne, etc.) et les réalités techniques : un site dysfonctionnel et un manque de financement pour le réparer. Outre l'accès à des ressources et une visibilité accrue, la présence numérique permet aussi de développer des services et d'augmenter le nombre de visiteurs en ligne. Pour le CNDS par exemple, la création du site et de son formulaire de contact a permis d'augmenter significativement les sollicitations bibliographiques par mail de la part des chercheur·euses notamment (observation CNDS).

Malgré une implication évidente dans la transition numérique, on observe une certaine disparité entre les différentes structures dans l'appropriation des outils numériques. Le CNDS démontre une grande maîtrise des outils techniques utiles au fonctionnement d'une bibliothèque. Outre la présence d'un catalogue en ligne fonctionnel proposant des options de recherches avancées et en attendant la finalisation de son projet de bibliothèque numérique, le centre réalise de la numérisation à la demande gratuitement. Si la Société de Lecture possède elle aussi un catalogue en ligne, celui-ci prend davantage la forme d'un index. Les ouvrages sont classés par liste alphabétique et aucune recherche par mots-clés n'est possible (analyse web SLL). Consciente de ce problème, la société souhaite adapter son catalogue, mais le coût d'un nouveau catalogage ralenti les ambitions.

*“On aimerait essayer de créer des entrées par auteur pour faciliter la recherche, c'est en projet, mais c'est compliqué.” (entretien SLL)*

L'Académie de Lyon, en plus d'un catalogue en accès restreint sur son site, a organisé une grande campagne de numérisation de ses collections, toutefois de manière “artisanale” avec de l'équipement pas complètement adapté et professionnel.

*“Une partie a été faite par Gallica, mais nous avons aussi numérisé certaines collections avec du matériel emprunté à des connaissances.” (entretien Académie)*

Également, la Société Linnéenne et le CNDS ont fait le choix de se rapprocher de plus grandes structures, respectivement Persée et la BnF, pour prendre en charge la numérisation d'une partie de leurs collections.

L'Académie et le CNDS démontrent une volonté de professionnalisation des pratiques informatiques avec notamment l'emploi de stagiaires et d'alternant·es familier·ères de ces domaines. Le CNDS perçoit également ses projets numériques comme des actions de valorisation de ses collections, en témoigne les articles publiés pour visibiliser son partenariat avec la BnF et la mise en ligne de l'une de ses revues phares sur Gallica (observation et analyse web CNDS). Les structures ayant les plus fortes connexions avec la recherche, notamment le CNDS, l'Académie et la Société Linnéenne annoncent que leur présence numérique permet de contourner l'isolement géographique, de s'étendre au territoire français, et même à l'internationale.

*“Depuis le développement d'Internet, les demandes viennent de plus loin.”*  
*(entretien Académie)*

Ces perspectives se justifient par l'augmentation du nombre de sollicitations de chercheur·euses étranger·ères depuis la mise en place des sites. Toutefois, ces trois structures regrettent que l'ouverture numérique ait aussi engendré une diminution de la fréquentation physique, notamment depuis la crise du COVID-19.

Les différents sites Internet étudiés et les outils numériques utilisés par les quatre établissements mettent en lumière une volonté de conservation et d'encadrement qui prime sur l'accessibilité des ressources. En dépit d'ambitieux projets de développement, les bibliothèques savantes font face à des restrictions budgétaires et humaines conséquentes.

## **2. *Contraintes structurelles et organisationnelles***

L'instabilité financière, voire même la dépendance institutionnelle des sociétés savantes peut entraîner des difficultés à se développer, ce qui implique grandement leurs bibliothèques. L'Académie ainsi que la Société Linnéenne sont toutes deux hébergées dans des locaux prêtés par la mairie de Lyon (observation Académie et Linnéenne). Aussi, bien que les sociétés demeurent indépendantes, elles restent soumises au bon vouloir de la mairie de Lyon et des politiques qui y sont menées. Leurs bibliothèques et leur existence même peuvent être remises en question dès lors que la mairie souhaite faire autre chose de ses locaux. Cette situation parfois précaire engendre une dépendance aux institutions municipales, ce qui incite les sociétés savantes à davantage essayer de se rapprocher des mairies, ou bien à se montrer plus visiblement essentielle à la vie de la cité.

*“Il y a quelque temps, on était pas sûr de pouvoir conserver nos locaux, la mairie voulait qu'on déménage. Finalement, on a pu rester, je ne sais pas si on aurait eu la place pour toutes nos œuvres si on avait dû déménager.”* (entretien Académie)

Dans la même ligne, le CNDS est lui aussi dépendant de la présidence de la Fédération française de spéléologie et de l'importance que cette dernière accorde à l'entretien et au développement de sa bibliothèque. Chaque année et à chaque changement de mandat, le CNDS doit défendre sa position et son importance pour maintenir un budget qui s'amenuise d'année en année (observation CNDS). La position fragile et instable de ces trois structures vis-à-vis de leurs tutelles ou des institutions amène une grande vulnérabilité et une difficulté à développer une vision et des projets sur le long terme. Au contraire, la Société de Lecture est propriétaire de ses locaux, qu'elle loue en partie à d'autres associations, ce qui lui offre une plus grande indépendance financière et institutionnelle. Toutefois, les charges liées aux locaux restent conséquentes et pèsent sur le budget de l'association (entretien SLL). Toutes ces structures sont financées presque exclusivement par les cotisations de leurs adhérent·es, leur nombre est donc important pour le développement de projets. Un nombre d'adhérent·es constant ou en baisse entraîne une limitation des perspectives de développement et la conduite de projets d'envergure. Des stratégies de mutualisation ou de partenariat apparaissent alors pour diminuer les coûts humains et financiers. Nous pouvons prendre l'exemple de la Société de Lecture qui loue ses locaux, de l'Académie qui partage ses stagiaires avec les Archives municipales, ou encore le CNDS qui se rapproche d'institutions comme la BnF pour ses projets de numérisation.

*“On a la chance d’être propriétaire de grands locaux. On les prête à d’autres associations, comme la Société de généalogie, contre une rétribution.”* (entretien SLL)

*“On a des stagiaires qui partagent leur temps entre ici et les Archives.”* (entretien Académie)

*“La Bnf a tout pris en charge, le CNDS n’a eu qu’à s’occuper du transport des documents.”* (observation CNDS)

Les quatre structures partagent un fonctionnement presque entièrement bénévole. Piliers du monde associatif, les membres participent plus ou moins activement à la gestion et à l’administration de leur société savante. Toutefois, il est parfois difficile de mobiliser les personnes ou même d’organiser un travail régulier sur le long terme. Pour assurer une permanence quasi-quotidienne, la Société de Lecture de Lyon a fait le choix de salarier l’un de ses membres à temps partiel (entretien SLL). Outre la présence et l’implication, les bénévoles disposent aussi de compétences diverses qu’il faut savoir mobiliser. Les structures se retrouvent dépendantes des compétences individuelles, avec un fort risque d’absence de transmission ou de remplacement à terme, une fois que la personne quitte l’association. Toutefois, certaines tâches techniques requièrent un savoir-faire particulier, que les bénévoles ne possèdent pas toujours. Seules deux bibliothèques sur les quatre de notre corpus sont administrées par une personne possédant une formation ou une expérience dans les métiers de la documentation. Pour pallier ces difficultés, plusieurs solutions s’offrent aux sociétés savantes. L’Académie a, par exemple, recours à des stagiaires nombreux et issus de formations différentes, afin de mobiliser les compétences nécessaires sur de courtes durées, pour des projets notamment.

*“On a au moins 3 ou 4 stagiaires par an, en histoire des sciences, histoire économique, histoire de l’art, informatique, etc...”* (entretien Académie)

Tout comme le CNDS, l’Académie a aussi embauché des services civiques par le passé, pour des projets spécifiques (exposition) ou des travaux sur les collections. Après des essais avec ce type d’emploi, le CNDS a fait le choix de se tourner vers les contrats d’apprentissage en se mettant en relation avec l’Enssib afin d’assurer la venue d’un·e étudiant·e en fin de cycle universitaire, avec une formation solide et une présence continue sur un an (observation CNDS). La composition bénévole oscille ainsi entre disponibilité, don de temps et de moyens, mais aussi rigidité dans les pratiques et des formations hétérogènes.

La gestion documentaire implique des réflexions sur quels types d’outils utiliser à cet effet. La Société Linnéenne et la Société de Lecture expliquent recourir simplement à un tableur Excel, voire même à un catalogue papier pour la Société de Lecture (entretiens Linnéenne et SLL). Le catalogage se fait de manière très hétérogène entre les structures, avec par exemple des catalogues non-complets ou en cours de correction, comme c’est le cas à l’Académie. Le catalogage est une action fastidieuse et chronophage que les structures n’ont pas toujours envie de prendre en charge. Deux structures (l’Académie et la Société de Lecture) expliquent aussi ne pas avoir un système de cotation homogène ni systématique. L’absence généralisée de SIGB, à l’exception du CNDS, peut indiquer des limites techniques potentielles dans la gestion des ressources documentaires. Le manque de suivi engendre aussi une visibilité des fonds limitée, comme par exemple une méconnaissance de la volumétrie pour la Société Linnéenne (observation Linnéenne). Nous pouvons à la fois observer des volontés de

professionnalisation au CNDS et à l'Académie, et en même temps une volonté conservatrice de méthodes plus simples “qui fonctionnent” et qui suffisent pour d’autres structures comme la Linnéenne ou la Société de Lecture (entretiens). De manière générale, les sites illustrent ces limites techniques avec des portails vieillissant, des pages indisponibles, des sites en construction, ou en développement. Le manque de portabilité et l’accessibilité des sites sont autant de marqueurs pour observer les obstacles pouvant freiner le développement des sociétés savantes. Ces limites structurelles peuvent inciter les sociétés savantes à se tourner davantage vers la conservation plutôt que vers des actions de valorisation ou de communication.

### **3. Des craintes pour l’avenir**

À travers les entretiens et les observations, les sociétés ont pu évoquer leurs craintes pour l’avenir de leur structure. La première inquiétude soulevée est le vieillissement de la population fréquentant et s’investissant dans les sociétés savantes. À l’origine souvent créées par des étudiant·es, ces associations sont aujourd’hui davantage fréquentées par des retraité·es. Ce vieillissement des membres s’observe aussi dans les locaux, notamment à la Société de Lecture, où une adaptation des espaces a été réalisée pour améliorer l’accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cette dernière qualifie d’ailleurs son public de “retraités de milieu bourgeois, attachés à la tradition familiale” (entretien SLL). Le départ de membres et les difficultés de renouvellement des effectifs engendrent un ralentissement des activités de la société savante. Par exemple, la Linnéenne explique lors des entretiens que certains de ses secteurs de recherche sont plus dynamiques, tandis que d’autres tendent à disparaître par manque de bénévoles impliqué·es. Le recrutement passe beaucoup par le bouche à oreille, via les contacts personnels, ce qui limite les possibilités de renouvellement. Les structures font le même constat, le nombre d’adhérent·es et surtout de bénévoles impliqué·es diminue au fil des années. L’Académie, en ayant recours à de nombreux stagiaires, tente de les fidéliser, de les motiver à participer au fonctionnement de l’association et à y rester à la fin de leur période de stage.

*“On essaye de les impliquer, mais sur une vingtaine, si on en a un qui reste, on est content.” (entretien Académie)*

Les résultats sont mitigés, mais chaque nouvelle inscription est une victoire. Le CNDS est moins touché par le problème de renouvellement des adhésions, puisque la Fédération française de spéléologie touche aussi aux aspects sportifs de la discipline, attirant un public plus jeune. Leur problème vient plus dans la capacité à investir les adhérent·es dans la gestion quotidienne ou dans des actions d’aides ponctuelles pour le centre. La Société Linnéenne dresse un constat similaire, les jeunes sont intéressé·es par les divers événements (séminaires, journées d’études, etc.), mais iels ne s’impliquent pas sur le long terme.

*“Ils viennent à un ou deux ateliers qui les intéressent, mais ils ne s’inscrivent pas.” (entretien Linnéenne)*

Les quatre structures font état de la même sous-utilisation de fonds pourtant riches. Le CNDS déplore d’être méconnu à la fois par les adhérent·es de sa fédération, mais aussi par le grand public, malgré des collections conséquentes et diverses. La Société de Lecture reconnaît un sous-référencement de ces fonds qui pourraient intéresser des chercheur·euses en sciences historiques.

*“On a de belles choses qui pourraient intéresser, mais personne ne sait qu’elles sont là”. (observation SLL)*

La Société Linnéenne dresse le constat de moins de 20 sollicitations par an et déplore le manque de fréquentation et d'utilisation des services de sa bibliothèque (entretien Linnéenne). On observe ici le paradoxe entre la richesse des collections, parfois très spécialisées, et une fréquentation très marginale due à une méconnaissance de ces structures auprès des publics potentiellement intéressés. Outre un problème de visibilité, certaines bibliothèques à vocation fédérale ou nationale, comme le CNDS, évoquent l'éloignement géographique avec le public, ce qui favorise les échanges à distance, mais limite la fréquentation physique. L'éloignement ou le manque de visibilité ne concerne pas que le public. L'Académie déplore aussi un désintérêt des élus pour leur structure, soulignant que “plus aucune personnalité locale ne vient” (entretien Académie) ni ne participe à des événements en dehors des périodes électorales. Pourtant hébergée dans des locaux municipaux et historiquement étroitement liée à la mairie de Lyon, l'Académie regrette cet éloignement. Bien conscientes de ces problématiques, certaines bibliothèques cherchent à se faire connaître. Le CNDS a par exemple développé sa présence numérique dans une stratégie de communication. Toutefois, l'impact de ces campagnes de communication reste pour le moment limité, malgré des partenariats crédibles, comme avec la BnF. De manière plus générale, la communication des sociétés savantes se limite bien souvent à leurs adhérent·es. La présence numérique se cantonne aux sites web et des outils tels que les réseaux sociaux ou les newsletters sont peu ou pas utilisés<sup>70</sup>.

L'Académie, la Linnéenne et le CNDS s'inquiètent d'une déconnexion ou d'une perte de contact avec l'écosystème de la recherche. D'abord, les bibliothèques ressentent parfois un isolement documentaire et des difficultés à s'insérer dans les réseaux de recherche. Le développement des relations individuelles et informelles au détriment de partenariats institutionnels formels et durables peut engendrer un éloignement progressif. En effet, à mesure que les rangs des sociétés savantes diminuent, les relations informelles ont plus de mal à se renouveler au fil des années. Également, le départ (à la retraite, mutation, changement d'orientation, etc.) de certains chercheurs proches de la société peut entraîner des pertes de contact avec leur institution universitaire. L'attachement aux missions de conservations patrimoniales et le poids des traditions institutionnelles, entraînent parfois des décalages avec les évolutions de la recherche et des besoins des chercheur·euses. La Société de Lecture assume une rupture consommée et, en dehors des membres et des quelques intervenant·es lors de conférences, elle ne recherche pas la proximité du monde de la recherche (entretien SLL). À l'inverse, l'Académie, la Linnéenne et le CNDS cherchent à maintenir, voire à développer, cette proximité. L'Académie conserve ses liens avec des enseignant·es-chercheur·euses des universités lyonnaises, qui restent un important vivier de stagiaires. Également, l'Académie cultive ses relations avec des chercheur·euses qui la sollicitent pour ses collections ou pour contribuer aux différents prix organisés par la société savante. Elle reconnaît avoir adapté ses formats de rencontre qui se rapprochent davantage des séminaires que des colloques universitaires.

*“Les séminaires sur nos manuscrits, présentés souvent par des doctorants ou des chercheurs travaillant dessus, changent un peu du modèle du colloque et permettent de mettre plus à l'aise le public et l'intervenant.” (entretien Académie)*

---

<sup>70</sup> Tableau analytique de la présence numérique des sociétés savantes disponible en annexe 3.2.

Les chercheur·euses composent l'essentiel du public du CNDS, qui sollicite ses collections de spéléologie, de géologie et de biologie en particulier (observation CNDS). Toutefois, ce public reste très restreint et le CNDS souhaite aussi se tourner vers le grand public. Le CNDS déplore un manque de stratégie scientifique et cherche à pallier ce problème en se rapprochant du laboratoire Edytem (environnements, dynamiques et territoires de montagne) de l'Université de Chambéry. Les observations, les entretiens et l'analyse des sites web ont permis de mettre en évidence une absence de services dédiés aux chercheur·euses. Certaines bibliothèques disposent de services utiles aux chercheur·euses : la consultation, le prêt d'ouvrage, la recherche bibliographique, la numérisation, etc. Toutefois, ces services sont pensés pour le public dans sa définition la plus large, mais ne sont pas spécifiquement mis en avant auprès des chercheur·euses.

Cette analyse comparative révèle que les bibliothèques de sociétés savantes évoluent dans un contexte paradoxal, tiraillées entre leurs missions patrimoniales traditionnelles et les exigences de modernisation. Si le numérique apparaît comme un levier de développement incontournable, sa mise en œuvre se heurte à des réalités budgétaires et techniques contraignantes qui accentuent les disparités entre les structures. Les limites structurelles, qu'elles soient financières, humaines ou techniques, freinent considérablement les ambitions de ces établissements et questionnent leur capacité à maintenir leur rôle dans l'écosystème documentaire de recherche. Face au vieillissement de leurs publics, à la sous-utilisation de leurs collections et à leur éloignement progressif du monde de la recherche, ces bibliothèques doivent repenser leur positionnement stratégique.

L'étude de quatre modèles distincts de bibliothèques de sociétés savantes contemporaines révèle la diversité des approches et des défis auxquels ces institutions font face dans leur évolution actuelle. L'étude comparative, menée à travers les observations de terrain, les entretiens et les analyses des dispositifs numériques des bibliothèques de l'Académie de Lyon, de la Société linnéenne, de la Société de Lecture et du Centre national de documentation spéléologique, met en lumière des dynamiques communes malgré des spécificités disciplinaires et organisationnelles. Le croisement des données récoltées fait émerger trois axes qui caractérisent l'évolution contemporaine de ces institutions savantes. D'une part, le numérique apparaît comme un axe de développement incontournable, révélant à la fois des opportunités d'innovation et des inégalités dans les capacités d'adaptation. D'autre part, les contraintes structurelles conditionnent fortement les stratégies d'évolutions et de conservation des collections. Enfin, une crainte partagée pour l'avenir traverse l'ensemble des terrains étudiés, reflétant les interrogations sur la pérennité de ces modèles face aux mutations du paysage documentaire et scientifique. L'enjeu des quatre bibliothèques peut se résumer dans la nécessité de passer d'une logique de stockage passif de ressources, vers une dynamique de médiation active.

## PARTIE 3 – RELATIONS AVEC LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES D’AVENIR

---

Cette troisième partie examine les dynamiques relationnelles complexes qui se tissent entre les sociétés savantes et la communauté scientifique, révélant comment ces institutions négocient leur rôle d’intermédiaires entre production académique et diffusion des savoirs. L’analyse de ces interactions permet de comprendre les facteurs déterminants de leur succès ou de leur marginalisation, qu’il s’agisse de la qualité de leurs ressources documentaires, de l’efficacité de leurs réseaux de publication, ou encore de la pertinence de leurs partenariats institutionnels. Face aux défis posés par le numérique, la professionnalisation de la recherche et l’évolution des modes de financement, ces organisations déploient des stratégies d’adaptation variées, oscillant entre conservatisme et innovation. Cette partie vise ainsi à identifier les leviers d’action qui permettent aux sociétés savantes de maintenir leur légitimité scientifique tout en réinventant leurs missions dans un paysage académique en profonde transformation.

### A) Cartographie des relations entre les sociétés savantes et l’écosystème de la recherche

La position des sociétés savantes dans l’écosystème scientifique contemporain se caractérise par un réseau de relations multiples et interdépendantes avec les institutions de recherche. Cette cartographie des relations révèle comment les sociétés savantes construisent leur légitimité scientifique en articulant ressources patrimoniales, activités de publication et partenariats. L’analyse de ces trois dimensions permet de comprendre les mécanismes par lesquels ces institutions parviennent à maintenir leur ancrage dans la communauté scientifique, tout en soulignant les enjeux de complémentarité, voire d’interdépendance, qui structurent leurs rapports avec les autres acteurs de la recherche.

#### 1. *Les bibliothèques comme ressources spécialisées*

Les bibliothèques des sociétés savantes se distinguent par la spécificité et la richesse de leurs collections, constituant de véritables niches documentaires dans le paysage informationnel français. L’analyse de la typologie des fonds spécialisés observés révèle une diversité remarquable, des archives institutionnelles de l’Académie, témoins de l’histoire de l’institution elle-même, aux collections scientifiques historiques de la Société Linnéenne, véritables trésors de l’histoire des sciences naturelles. La Société de Lecture de Lyon (SLL) se distingue par ses fonds littéraires précieux davantage tournés vers les romans, récits de voyage, etc., souvent des éditions originales. Au contraire, malgré une spécialisation disciplinaire, le Centre national de documentation spéléologique (CNDS) possède des collections extrêmement variées, allant de documents historiques, d’archives personnelles, de revues internationales dans des champs très divers, mais ayant toujours un lien avec le monde souterrain (géologie, hydrologie, spéléologie pure, biologie, archéologie, ou encore romans, bandes-dessinées, plongée, canyonisme et sports en nature). Ces diversités dessinent une

cartographie particulière des savoirs, opposant les monopoles thématiques aux collections généralistes. Malgré des restrictions thématiques plus ou moins strictes, il est important de noter que la plupart des bibliothèques de sociétés savantes possèdent des collections diversifiées (analyse des observations). Cette diversité est notamment due aux modes d’acquisitions de ces structures, entre les échanges de publications avec d’autres sociétés dans des champs proches ou éloignés, et les dons de membres, les opportunités d’ouverture existent. Ces choix d’orientations des collections révèlent des stratégies d’adaptation et de pérennisation des bibliothèques. Très attachée à des logiques de conservation et de part des manques de budgets, les bibliothèques savantes sont à l’affût des opportunités de dons et prennent à cœur la conservation des documents reçus.

Le phénomène de sous-exploitation documentaire constitue l’un des défis majeurs de ces institutions. Malgré des fonds riches, parfois divers, parfois extrêmement pointus sur des sujets précis, chacune des personnes interrogées a fait part d’une certaine déception face aux manques de public et de sollicitations. Le cas de la Société Linnéenne illustre cette problématique. Malgré des collections d’une valeur scientifique indéniable, une situation géographique plutôt favorable dans des locaux historiques, en centre-ville, celles-ci demeurent largement méconnues des chercheur·euses contemporain·es (entretien Linnéenne). La Société de Lecture exprime les mêmes difficultés, regrettant que ses fonds anciens, notamment ses récits de voyages dans diverses régions du monde, ne soient pas plus exploités par les historien·nes (entretien SLL). Cette situation paradoxale révèle un décalage entre la richesse patrimoniale conservée et sa valorisation effective. Le CNDS qui effectue un suivi détaillé, tout comme l’Académie, de chacune des demandes qu’il reçoit, recense entre 20 et 30 demandes usagers par an. Le centre aimeraient atteindre au moins la cinquantaine grâce à ses derniers projets de valorisation (observation CNDS).

La question de la complémentarité ou de la concurrence avec l’offre documentaire publique s’est posée et aurait pu soulever des enjeux stratégiques complexes. La problématique des doublons avec les bibliothèques municipales ou universitaires pourrait nous interroger sur la pertinence du maintien de certaines collections, et expliquer le manque de public, déjà attiré vers d’autres structures publiques. Toutefois, cette réflexion n’a pas été corroborée par les entretiens, les observations ou encore la littérature scientifique et professionnelle. Au contraire, les collections possèdent de nombreux fonds spécialisés, et sont souvent assez uniques.

## ***2. Les sociétés savantes comme espaces de publication et de diffusion***

L’analyse des stratégies éditoriales révèle une forte disparité entre les sociétés savantes étudiées. Cette hétérogénéité oppose des institutions comme l’Académie de Lyon, qui développe une politique éditoriale cohérente autour de son dictionnaire académique, ses comptes-rendus de séminaires, etc. (entretien Académie) à d’autres organisations caractérisées par l’absence de politique éditoriale structurée. Cette différenciation reflète des choix stratégiques distincts dans l’approche de la diffusion des savoirs. L’analyse révèle également le rôle important joué par les sociétés savantes dans la chaîne de publication scientifique et culturelle. Maîtrisant les différentes étapes, les sociétés savantes font appel à leurs membres ou bien organisent des appels à participation. Certaines sociétés particulièrement soucieuses de la qualité scientifique de

leurs publications constituent des comités scientifiques ou de relecture qui ont pour objectif de sélectionner et de relire les articles pertinents avec le champ disciplinaire (entretien Académie et observation CNDS). Les sociétés s’inscrivent ainsi dans les standards méthodologiques académiques de diffusion des savoirs, à savoir la validation par les pairs servant à légitimer le caractère scientifique d’un article proposé à la publication.

Les sociétés savantes s’attachent aussi à publier du contenu à destination du grand public. Ces publications peuvent traiter des sujets disciplinaires dans un objectif de vulgarisation, en mobilisant notamment des auteur·ices membres de la société, mais non-issu·es de la communauté scientifique (observation CNDS et entretien SLL). Les sociétés savantes accordent une grande importance dans la transparence, la visibilité et la diffusion des fruits de leurs travaux et recherche, donnant ainsi lieu à des publications prenant par exemple la forme de comptes-rendus d’activités des membres, de bulletins mensuels, semestriels ou annuels, ou encore de rapports d’expédition, selon les disciplines.

Certaines sociétés savantes poursuivent l’organisation de prix académiques agissant comme des vecteurs de rayonnement scientifique. Les prix académiques constituent des distinctions décernées par des institutions savantes pour récompenser l’excellence dans divers domaines scientifiques, littéraires ou artistiques. Ces récompenses célèbrent les contributions remarquables dans divers domaines et honorent les innovations et leurs impacts sur les sciences et sur la société. L’Académie de Lyon illustre cette démarche à travers son activité éditoriale comprenant des prix pour récompenser les travaux de recherche, participant ainsi au rayonnement scientifique que la corporation confère selon une logique historique bien établie. L’organisation des prix permet également de stimuler la production d’articles de qualité en recueillant les candidatures et inscriptions (entretien Académie). Par la suite, des bulletins regroupant ces articles sont parfois publiés. Cette pratique s’inscrit dans une dynamique collective plus large, entre pratique ancienne des sociétés savantes et continuité institutionnelle, comme en témoigne la création récente du Prix de l’interdisciplinarité scientifique, une initiative inédite du Collège des sociétés savantes, du CNRS et de France Universités.

Comme tout l’écosystème de l’édition, y compris scientifique, les sociétés savantes se trouvent confrontées aux évolutions numériques. Cette transition s’accompagne de nouveaux partenariats stratégiques, notamment avec Persée et Gallica, qui permettent une diffusion élargie des contenus. Le mouvement du libre accès aux publications scientifiques, ou Open Access, interroge le rôle d’éditeur des sociétés savantes dans cette transition. La problématique des droits d’auteur dans la diffusion numérique constitue un défi majeur. La diffusion de documents numériques implique aussi de prendre en compte les réglementations liées au droit d’auteur, la réalisation de copies et à la diffusion. Ces règles peuvent engendrer des problématiques pour les sociétés savantes dont les membres manquent parfois de formation sur ces sujets. Toutefois, il faut souligner que ces aspects sont pris très au sérieux par ces institutions, en témoigne les volontés soit de valoriser soit de protéger le travail des membres (entretiens et observations). La Société de Lecture de Lyon (SLL) illustre cette adaptation par son dynamisme éditorial qui se traduit par l’organisation d’ateliers, de conférences et la possibilité de publication pour les participant·es sur le site Internet (entretien et analyse web SLL). Cette approche témoigne d’une volonté d’adaptation aux nouveaux modes de diffusion tout en conservant l’esprit collaboratif caractéristique des sociétés savantes.

### 3. Les collaborations et les partenariats institutionnels

L’analyse des collaborations et partenariats institutionnels des sociétés savantes révèle un réseau complexe d’interactions avec divers acteurs du paysage culturel, scientifique et territorial. La liste des institutions partenaires comprend les bibliothèques municipales, les archives départementales et municipales, les bibliothèques universitaires, les laboratoires de recherche, les mairies, et dans certains cas les musées. Cette diversité témoigne de la capacité d’adaptation de ces institutions à différents environnements institutionnels et de leur rôle d’interface entre monde savant et société civile.

Les sociétés savantes restent des partenaires naturels des services d’archives. Parce que leurs membres en sont des usager·ères régulier·ères pour leurs travaux de recherche ou tout simplement parce qu’elles portent une attention particulière à la conservation et la mise en valeur des fonds, les sociétés savantes perpétuent la relation entre les scientifiques et les archivistes. Cette relation privilégiée s’étend aux autres institutions patrimoniales. La collaboration avec les musées, bien que moins systématique, s’avère particulièrement fructueuse dans certains domaines disciplinaires, notamment dans des objectifs de valorisation et de médiation. Les sociétés savantes apportent des collections parfois exceptionnelles, et peuvent bénéficier de l’expertise des musées et des institutions culturelles pour mettre en valeur leurs fonds à l’occasion d’exposition. Ce fut le cas de l’Académie de Lyon, et bien que l’exposition, dans une période post-covid, n’ait pas obtenu le succès attendu, ce fut l’occasion de nouer des liens, d’en apprendre plus sur la mise en valeur documentaire, et même de donner lieu à une publication (entretien Académie). Cette distinction révèle les enjeux de complémentarité entre institutions dans la valorisation du patrimoine scientifique et culturel. L’ancrage territorial se manifeste également par les relations avec les collectivités locales. L’Académie et la Société linnéenne sont toutes deux hébergées par des mairies lyonnaises, démontrant un engagement municipal dans le maintien de ces espaces de vie scientifique (observations Académie et Linnéenne). Toutefois, l’Académie souligne que l’intérêt des responsables politiques pour leurs travaux diminue d’année en année, se réveillant parfois au moment des périodes électorales. Le responsable de la bibliothèque de l’Académie déplore ainsi le désintérêt des élus, autrefois présent·es lors des conférences, assemblées ou événements, voire même membres de la société (entretien Académie).

La géographie institutionnelle constitue un facteur déterminant dans la mise en place des partenariats. Cette influence de la proximité spatiale sur les collaborations s’inscrit dans une logique sociologique bien documentée. L’existence d’une forte proximité géographique entre acteurs n’est pas neutre. Elle fournit une mise en disponibilité, une ressource encore latente, mais accessible. Cette mise en disponibilité trouve une illustration concrète dans la mutualisation des espaces observée entre l’Académie et la bibliothèque municipale du 5e arrondissement. Ces interactions privilégiées permettent de développer progressivement des projets communs, de nouer des relations pouvant aboutir à des partenariats plus pérennes.

L’espace partagé entre l’université, les bibliothèques universitaires et les laboratoires de recherche facilite naturellement les échanges scientifiques et documentaires selon cette même logique. Les modalités de coordination de projets collaboratifs pour l’innovation s’articulent entre interactions en face-à-face et

interactions à distance, soulignant l’importance persistante du face-à-face malgré les évolutions technologiques. Cette proximité favorise le développement de collaborations durables. Sur le même principe que l’impact de la publicité sur les personnes, si vous passez tous les jours devant la bibliothèque universitaire en allant à votre travail ou sur votre lieu d’étude, c’est vers cette ressource que vous allez vous tourner en priorité quand vous en aurez besoin. En revanche, l’éloignement géographique des bibliothèques savantes avec les campus et universités constitue souvent un frein aux collaborations, surtout en s’accompagnant d’un manque de référencement de leurs ressources. Ces établissements sont peu, voire pas connus des étudiant·es ou des chercheur·euses, limitant les interactions avec un public pouvant être intéressé par les ressources riches conservées dans les bibliothèques savantes.

Il faut toutefois noter l’exception de la Société de Lecture, géographiquement proche de l’université Lyon II et bénéficiant de cette proximité pour développer ses relations académiques (observation SLL). Cette proximité lui permet d’attirer des chercheur·es afin d’assurer l’organisation de conférences et d’animer les différents cercles d’études de la société. Toutefois, celle-ci ne cherche pas à se rapprocher de l’institution en elle-même, et préfère cultiver des relations plus personnelles limitées à quelques chercheur·euses précis·es (entretien SLL). Les relations académiques sont bien présentes, mais l’on peut difficilement parler de partenariats ou même de collaborations institutionnelles.

Ces analyses éclairent les mécanismes observés et le fonctionnement des bibliothèques savantes. Entre lieux-ressources spécialisées et particulières, espaces de publication favorables aux chercheur·euses, notamment dans le contexte actuel de la recherche et de la course à la publication, et acteurs de collaborations institutionnelles, les sociétés savantes et leurs bibliothèques semblent occuper une place privilégiée et attractive dans le milieu scientifique. Pourtant, une sous-utilisation et une baisse constante de fréquentation sont observées dans chacune des structures. Si la proximité géographique peut créer les conditions favorables à l’émergence de partenariats institutionnels, c’est loin d’être le seul facteur à prendre en compte pour comprendre les évolutions des relations entre les structures.

## **B) Facteurs de réussite et d’échec dans les relations scientifiques**

L’étude des relations entre sociétés savantes et institutions scientifiques révèle des dynamiques complexes dont la réussite ou l’échec dépendent de facteurs multiples et souvent interdépendants. Au-delà des simples considérations organisationnelles ou financières, ces collaborations s’articulent autour de dimensions humaines, mémorielles et relationnelles qui conditionnent largement leur pérennité. Cette sous-partie propose d’identifier les variables déterminantes de ces relations en examinant, d’une part, le bilan contrasté des projets et des partenariats observés, et d’autre part, les mécanismes plus subtils qui président à leur succès ou à leur échec. L’attention portée aux individus, véritables catalyseurs des collaborations institutionnelles, ainsi qu’à l’impact des mémoires institutionnelles dans la construction de ces relations, permet de saisir la dimension profondément sociale et historique de ces interactions.

## 1. Bilan des projets et des partenariats des structures étudiées

L’analyse comparative des projets et des partenariats développés par les structures étudiées révèle une cartographie complexe de relations institutionnelles, caractérisée par des configurations variables et des résultats contrastés. La stabilité des membres de chaque équipe est un facteur favorable au succès d’un projet en partenariat. Cet élément est particulièrement crucial dans le contexte des sociétés savantes où le bénévolat et la rotation des responsabilités peuvent fragiliser la continuité des projets ou la pérennité des partenariats sur le long terme.

Dans le cadre de perspectives de développement ou d’amélioration de la bibliothèque, des partenariats avec l’Enssib ont pu se nouer avec plusieurs structures étudiées, notamment l’Académie et le CNDS. L’Académie a notamment bénéficié de l’appel à projet dans le cadre du module de gestion de projet piloté par l’école, où des groupes d’étudiant·es de différents niveaux apportent une expertise pour répondre à une problématique particulière (entretien Académie). L’Académie a ainsi demandé à trois groupes d’étudiant·es de travailler sur un état des lieux de la documentation de sa bibliothèque, d’étudier les conditions de conservation et de gestion documentaire, et de proposer des actions de valorisation de ses ressources, par le biais d’évènements ou de partenariats<sup>71</sup>. Cette demande illustre bien les questionnements qui sous-tendent notre étude et qui interrogent les sociétés savantes. Concernant le CNDS, ses membres ont choisi de proposer des offres de contrats d’apprentissage aux étudiant·es de master de deuxième année afin d’assurer un travail et une présence quotidienne au centre de documentation, ce que les bénévoles ne pouvaient assurer. L’expertise d’un·e alternant·e vient aussi soutenir les différents projets de développement du centre, tels que la mise en place d’une bibliothèque numérique, la création d’un catalogue commun avec des structures partenaires, etc. Dans le même esprit, les universités représentent des viviers de stagiaires aux compétences multiples pour les sociétés savantes. Le CNDS a ainsi bénéficié d’un accompagnement par une stagiaire lors de l’installation de son logiciel de gestion de bibliothèques au début des années 2000<sup>72</sup>. De manière régulière et sur des projets très divers, l’Académie reçoit également de nombreux stagiaires, qu’iels soient étudiant·es en histoire de l’art ou bien en sécurité informatique (entretien Académie).

Bien que parfois précaire, l’arrangement de l’Académie et de la Société linnéenne avec les mairies lyonnaises pour le prêt de leurs locaux, constitue des partenariats pérennisés qui garantisse à ces sociétés de pouvoir bénéficier d’un espace de vie, à la fois pour l’organisation des réunions, assemblées et conférences, mais aussi pour l’installation et la croissance de leurs bibliothèques, dans un contexte où les finances s’amoindrissent. Les bibliothèques municipales sont également des interlocutrices privilégiées des sociétés savantes, notamment pour l’Académie qui partage une partie de ses locaux avec la BM du 5e arrondissement, ou encore la Société de Lecture qui se tourne bien davantage vers les établissements de lecture publique que vers les bibliothèques universitaires (entretien SLL). Les grandes structures nationales

<sup>71</sup> CHEN, Yuwen et al. *Diagnostic documentaire et propositions de valorisation autour de la bibliothèque de l’Académie des Sciences, Belles-lettres & Arts de Lyon*. Rapport de gestion de projet. 2020.  
SAMARD, Eliesse. *Projet de valorisation de la bibliothèque de l’Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Lyon : Diagnostic documentaire et propositions de communications*. Rapport de gestion de projet. 2020.  
YAMANE, Saori et al. *Les collections de l’Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon*. Rapport de gestion de projet. 2020.

<sup>72</sup> COSTA, Sandrine. *Mise en place de l’informatisation du fonds du Centre national de documentation spéléologique*. Mémoire de stage, DESS d’Information-Communication. 2002.

peuvent aussi être sollicitées par les sociétés savantes. C'est le cas de la Bibliothèque nationale de France qui a mené plusieurs campagnes de numérisation et de mise en ligne des collections des sociétés savantes sur sa bibliothèque numérique, Gallica. L'Académie et le CNDS ont tous deux bénéficiés de ce type de partenariat, offrant une nouvelle dimension de diffusion à leurs fonds. Pour les collections plus scientifiques, les sociétés savantes n'hésitent pas à solliciter le portail Persée, ce fut le cas de la Société Linnéenne et de la revue *Karstologia* publiée en partenariat avec le laboratoire Edytem et la FFS.

En effet, les laboratoires peuvent aussi être des partenaires intéressants pour les bibliothèques savantes. Ces unités de recherche peuvent notamment devenir soit des membres actifs au sein de l'association, soit un public intéressé par ses ressources, mais elles peuvent aussi devenir des partenaires dans la gestion documentaire et la valorisation des collections savantes. C'est dans cette optique que le CNDS s'est rapproché du laboratoire Edytem de l'Université de Chambéry, et particulièrement des personnes responsables de ses ressources documentaires (observation CNDS). Ce rapprochement s'est fait par de nombreux échanges de mails et par téléphone, ainsi que par une visite du fonds du laboratoire par des représentant·es du CNDS. Cette visite marque le début d'un partenariat que les deux structures souhaitent développer, permettant au centre de bénéficier de l'expertise documentaire, ainsi que de la visibilité et de l'ancre institutionnel du laboratoire au sein du réseau des bibliothèques universitaires de Chambéry.

À l'inverse, certains projets de collaboration connaissent des aboutissements décevants. Le projet de partenariat entre la bibliothèque universitaire Chevreul et la Société de Lecture ayant été qualifié de "très mal fini" par le responsable de la bibliothèque savante (entretien SLL), il illustre les difficultés que peuvent rencontrer ces initiatives.

Les causes d'échec sont multiples et peuvent être liées à des incompatibilités de rythme, de méthodes de travail, ou encore à des divergences sur les objectifs poursuivis. L'analyse de ces échecs met en évidence l'importance de la préparation et du pilotage des partenariats. L'absence de gouvernance claire, de définition précise des rôles et responsabilités, ou encore le manque d'adéquation entre les cultures institutionnelles constituent autant de facteurs de risque. Contrairement à de nombreux pays, où les sociétés savantes ont une voix forte dans le débat public, les activités des sociétés françaises restent mal connues du public, ce qui peut également compliquer l'établissement de partenariats équilibrés avec des institutions plus visibles. Des événements extraordinaires peuvent aussi survenir et mettre un frein à des associations fructueuses. Par exemple, l'incendie à la BU du campus de Lyon I et la destruction des collections de l'Académie confiée à celle-ci, marque un coup d'arrêt dans les relations entre ces structures (entretien Académie). Ces échecs soulignent l'importance des facteurs humains et organisationnels dans la réussite des collaborations inter-institutionnelles, mais aussi le caractère imprévisible de tout projet.

## 2. La prédominance des relations individuelles

Notre étude des relations entre les sociétés savantes et l’écosystème de la recherche révèle la prédominance des liens individuels dans les relations institutionnelles. En effet, ce ne sont pas des structures qui dialoguent, mais des individus. Cette dimension profondément personnelle des collaborations constitue à la fois un atout et une fragilité structurelle pour ces institutions.

L’importance de l’humain dans les projets et la pérennité des bibliothèques de sociétés savantes se manifeste concrètement dans certaines institutions qui peuvent se développer grâce aux stagiaires envoyés par leurs contacts dans les universités. L’Académie de Lyon ou le CNDS illustrent parfaitement ce mécanisme, bénéficiant de liens privilégiés avec le monde universitaire pour renforcer leurs capacités opérationnelles. Cette pratique révèle comment les relations personnelles peuvent se transformer en ressources institutionnelles concrètes. Le rôle des directeur·ices de recherche dans l’orientation des étudiant·es vers les fonds spécialisés pour leurs travaux universitaires constitue un autre exemple de cette médiation personnelle (entretien Académie). Ces recommandations individuelles, fondées sur des relations de confiance, permettent aux sociétés savantes de toucher de nouveaux publics et de valoriser leurs collections auprès de jeunes chercheur·euses.

L’intégration des chercheur·euses dans les effectifs des sociétés savantes tend à renforcer ces pratiques<sup>73</sup>. L’Académie de Lyon bénéficie d’une composition privilégiée avec 80% de chercheur·euses ou anciens chercheur·euses parmi ses membres, créant un capital relationnel exceptionnel (analyse organigramme). Cette situation facilite naturellement les collaborations, en témoigne le nombre d’étudiant·es orienté·es vers des stages dans l’association, ou encore les sollicitations de chercheur·euses ou d’institutions pour des projets divers. L’affaiblissement des liens entraîne des baisses d’activités et d’effectifs pour les sociétés, comme c’est le cas par exemple à la Société Linnéenne. Certaines branches disciplinaires connaissent une baisse significative de leurs activités, voire un arrêt complet, comme la mycologie, dû à un éloignement avec les chercheur·euses (entretien Linnéenne). La perte de ces champs impacte également la bibliothèque de l’association, qui ne dispose plus des bénévoles pour assurer la veille ou l’entretien de cette partie des collections. Le représentant de la Société de Lecture verbalise très bien ce phénomène dans les entretiens, en expliquant qu’ils conservent dorénavant “seulement des liens individuels avec des chercheurs retraités” et se concentrent sur un modèle de cercles de discussion restreint, avec peu de membres, mais des personnes régulières et investies. Ce constat révèle également une autre problématique des sociétés savantes liée à ce type de fonctionnement : le renouvellement générationnel.

Le renouvellement générationnel constitue un enjeu majeur pour l’ouverture aux collaborations. Les nouvelles générations de membres, souvent plus familières des outils numériques et des pratiques collaboratives contemporaines, peuvent constituer un levier de modernisation des pratiques et des relations avec les institutions scientifiques. Cependant, c’est aussi un public moins attiré par le fonctionnement associatif et l’investissement personnel sur le long terme. Les sociétés savantes peinent à attirer et

---

<sup>73</sup> Synthèse des analyses d’organigrammes de sociétés savantes disponible en annexe 3.4.

surtout à fidéliser les chercheur·euses plus jeunes. Ce renouvellement, ou plutôt ce manque de renouvellement, s’accompagne parfois aussi d’une perte de mémoire institutionnelle et de réseaux relationnels historiques. Cette évolution sociologique des membres reflète des transformations plus larges du monde académique et associatif. Le maintien du profil universitaire à l’Académie contraste avec l’érosion des liens académiques ailleurs, à la Société Linnéenne ou de Lecture, révélant des stratégies institutionnelles différencierées face aux défis de la médiation scientifique contemporaine. Au contraire, le CNDS, lui aussi en recherche constante de nouveaux membres plus jeunes, cherche à se rapprocher de laboratoires de recherche dynamique, capables de mobiliser de jeunes chercheur·euses sur des projets communs (observation CNDS).

Cette prédominance des relations personnelles soumet les collaborations institutionnelles aux aléas de l’existence humaine : les relations se terminent souvent quand les personnes prennent leur retraite, vieillissent, déménagent, ou bien se retirent du milieu associatif. Cette fragilité intrinsèque explique en partie l’instabilité observée dans les partenariats entre sociétés savantes et institutions académiques.

### ***3. Les mémoires institutionnelles et leurs impacts***

Les mémoires transmises au sein des sociétés savantes sont déterminantes dans la construction ou dans le renouvellement des relations avec les institutions de recherche. La mémoire organisationnelle est définie comme un répertoire de connaissances collectives, qui sont contenues dans les cadres, routines, procédures et règles. Elles conditionnent ce que les sociétés ont l’habitude de faire ou non. La force des habitudes est importante à considérer et est particulièrement observable dans la justification des choix organisationnels. Par exemple, à la Société Linnéenne, la bibliothécaire justifie l’utilisation d’un tableur Excel plutôt que l’installation d’un logiciel dédié, car “c’est comme ça que l’on fonctionne depuis des années, ça fonctionne, on ne va pas changer” (entretien Linnéenne). Dans le contexte des sociétés savantes, cette mémoire institutionnelle influence profondément la manière dont les membres perçoivent les institutions partenaires et orientent leurs choix collaboratifs. La longévité des membres des sociétés savantes constitue un facteur déterminant dans la préservation et la transmission de cette mémoire institutionnelle. Les individus gardent en mémoire leurs observations et leur expérience directe des événements passés. Cette mémoire personnelle se transforme progressivement en mémoire collective, transmise aux nouveaux·elles arrivant·es sous forme d’anecdotes, de mises en garde ou de recommandations. Cette transmission mémorielle influence directement les choix de partenariat. Les membres se souviennent de ce qui s'est mal passé et des institutions avec lesquelles il est préférable de ne plus collaborer, mais aussi des expériences positives qui encouragent la reconduction de certains partenariats.

La transmission de mémoires au sein des sociétés s’opère selon des modalités spécifiques. L’attention accrue donnée aux archives de la société constitue souvent le rôle premier de la bibliothèque, qui devient dépositaire non seulement des documents, mais aussi de la mémoire des pratiques. Cette fonction archivistique facilite la transmission des informations sur les orientations passées de la société, l’identification des “bons présidents” (entretien SLL), l’évaluation des méthodes de travail des différents partenaires, etc. Cette fonction de capitalisation des savoirs permet aux sociétés savantes de transmettre non seulement des savoir-faire techniques, mais aussi des habitudes de travail et des réseaux de partenariats éprouvés. Notre mémoire, qui guide nos actions, est une représentation figée de notre connaissance, de nos expériences. Elle peut être redessinée par nos peurs, nos dénis, nos rancunes ou par les

peurs, les dénis, les rancunes de ceux qui nous ont transmis des éléments de leur propre mémoire. Cette dimension psychosociale de la mémoire institutionnelle explique comment les expériences passées, positives ou négatives, et la manière dont elles ont été transmises, conditionnent les attitudes contemporaines vis-à-vis des partenariats. Les sociétés savantes, caractérisées par la longévité de leurs membres et la transmission orale et écrite des expériences, sont particulièrement sensibles à ces phénomènes mémoriels.

L’analyse des cas étudiés révèle plusieurs exemples d’échecs ayant marqué durablement la mémoire institutionnelle. Un des exemples les plus importants est celui du projet de catalogue commun de la Société de Lecture avec la bibliothèque universitaire de Lyon II, dans les années 90 (entretien SLL). Dans un objectif de modernisation, la société avait passé une convention avec la BU, engageant cette dernière à informatiser le catalogue des collections de l’association en les intégrant au catalogue des BU de Lyon. Toutefois, des tensions apparaissent rapidement avec la direction de la BU, qui aurait souhaité intégrer complètement la bibliothèque de la société à ses fonds propres. Le contact a rapidement été rompu et encore aujourd’hui, les membres restent très méfiant·es vis-à-vis des bibliothèques universitaires, perçues comme des prédatrices cherchant à s’approprier leurs ouvrages. Le souvenir d’un projet vieux d’une trentaine d’années, malgré les changements de direction autant à la société qu’à la BU continue d’influencer les relations contemporaines. En effet, la Société de Lecture ne souhaite plus engager de projet ou de relation avec les BU et se tourne plus volontiers vers les bibliothèques ou archives municipales (entretien SLL). Cette séquelle illustre comment un échec partenarial peut créer des réticences durables et limiter les possibilités de collaboration future. L’Académie de Lyon porte également les stigmates d’expériences négatives qui ont été mentionnées durant les entretiens. Une partie de ses collections confiées à la BU de Lyon I a disparu dans un incendie en 1999, créant une méfiance durable vis-à-vis de l’externalisation de ses fonds patrimoniaux. Cette expérience explique en partie les réticences contemporaines à confier des documents à des institutions externes, même dans le cadre de partenariats de valorisation.

À l’inverse des exemples précédents, le CNDS illustre une stratégie de dépassement proactif des difficultés passées. Étant régulièrement dans une position précaire vis-à-vis de ses dirigeant·es, cette bibliothèque a développé une approche volontariste de recherche de nouveaux partenariats (observation CNDS). Cette stratégie de diversification l’amène à s’éloigner de ses tutelles traditionnelles pour se rapprocher de structures partageant sa position hiérarchique et ses enjeux, allant du laboratoire, de la bibliothèque de musée ou de club, en France et à l’international. Cette démarche témoigne d’une capacité de résilience organisationnelle, où la mémoire devient un moteur de renouvellement plutôt qu’un frein. Ces mémoires institutionnelles conditionnent profondément les stratégies partenariales contemporaines. Elles expliquent pourquoi certaines sociétés privilégident des partenariats restreints et éprouvés, tandis que d’autres adoptent des stratégies plus ouvertes. La compréhension de ces mécanismes mémoriels s’avère essentielle pour comprendre la place différente occupée par les sociétés savantes dans l’écosystème de la recherche scientifique et académique.

En somme, l’analyse des facteurs de réussite et d’échec dans les relations entre sociétés savantes et institutions scientifiques révèle une trame relationnelle complexe, entre interactions humaines, choix organisationnels, et mémoires institutionnelles. Si la

stabilité des projets et des partenariats reposent souvent sur l’implication durable d’individus clé, ces mêmes dépendances personnelles constituent aussi une vulnérabilité, exposant les relations aux aléas des trajectoires individuelles. De même, les expériences passées, conservées et transmises sous forme de mémoire collective, orientent fortement les stratégies collaboratives actuelles, qu’elles favorisent l’ouverture ou, au contraire, nourrissent des réticences durables. Ces dynamiques soulignent combien les collaborations scientifiques ne sauraient être analysées uniquement à travers le prisme des structures, mais doivent être comprises comme des constructions sociales, marquées par l’histoire, les affects et les héritages propres à chaque société savante.

## C) Les stratégies d’adaptation face aux défis contemporains

Pour conserver leur place dans le paysage de la recherche, les sociétés savantes doivent s’adapter aux enjeux contemporains et pour cela, elles mettent en place différentes stratégies de développement, que ce soit par l’évolution de leurs pratiques documentaires, par le recours aux outils numériques ou par le rapprochement avec des structures plus solidement ancrées.

### 1. *La professionnalisation des pratiques documentaires*

L’analyse comparative des outils de gestion documentaire révèle un paysage contrasté qui illustre les différents niveaux de professionnalisation atteints par les sociétés savantes étudiées. Cette hétérogénéité oppose des approches artisanales, héritées de pratiques anciennes, à des démarches de modernisation technologique. Les outils de gestion se répartissent selon le degré de professionnalisation : des fiches notices ou au catalogue papier encore utilisé à la Société de Lecture de Lyon, en passant par les catalogues sous forme de listes Excel utilisées par l’Académie et la Société Linnéenne, jusqu’aux catalogues professionnels à l’aide de logiciel de gestion documentaire, comme au CNDS. Toutefois, chacune des bibliothèques, malgré des niveaux divers de catalogage, s’attache à rendre accessible la liste de ses collections sur son site internet<sup>74</sup>. Là encore, les catalogues en ligne prennent diverses formes. Celui de l’Académie permet des recherches avancées, mais avec un accès restreint aux personnes inscrites. Le catalogue de la Linnéenne est peu accessible, à cause de l’instabilité du site web, mais prend la forme d’un tableur Excel avec la liste des documents. Celui de la Société de Lecture quant à lui s’apparente davantage à un index. Enfin, le catalogue en ligne du CNDS est disponible grâce à l’*Online Public Access Catalog*<sup>75</sup> (OPAC) de son système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB). Cette coexistence d’outils témoigne de temporalités et d’investissements différents dans l’adoption des technologies documentaires modernes.

L’évolution des systèmes de cotation et de signalétique révèle des approches divergentes face à la modernisation des pratiques documentaires. Certaines sociétés adoptent des codes couleurs disciplinaires innovants ou instaurent des plans de

<sup>74</sup> Tableau d’analyse des sites Internet des sociétés savantes disponible en annexe 3.2.

<sup>75</sup> Catalogue de bibliothèque accessible en ligne.

classement cohérents et adaptés à leur discipline, tandis que d’autres maintiennent une numérotation séquentielle traditionnelle. Plus révélateur encore, l’absence totale ou partielle de cotation dans certains cas témoigne d’une méconnaissance des enjeux et des pratiques documentaires. Certains responsables n’en ressentent pas le besoin et n’en comprennent pas l’utilité. Les modes de classement illustrent également cette diversité d’approches : entre plans de classement thématique utilisés au CNDS et à la Linnéenne, ou encore ordre alphabétique ou ordre d’arrivée dans les collections comme à l’Académie et à la Société de Lecture<sup>76</sup>.

La gestion des droits d’auteur constitue un autre marqueur important de la professionnalisation. L’émergence d’une conscience juridique professionnelle chez certain·es responsables de bibliothèques de sociétés savantes témoigne d’une évolution vers des pratiques plus conformes aux exigences contemporaines de la diffusion documentaire, d’un fonctionnement plus professionnel et moins officieux.

Face à ces défis, certaines sociétés développent des stratégies volontaristes de montée en compétences. Les partenariats avec l’Enssib constituent une approche particulièrement pertinente, permettant aux sociétés savantes de bénéficier de l’expertise d’une institution spécialisée selon leurs besoins et leurs possibilités. Ces rapprochements sont divers, entre la participation aux gestions de projet pour l’Académie ou l’emploi d’un·e étudiant·e en alternance pour le CNDS. Ce dernier démontre également une volonté de se professionnaliser par le biais de formation et d’un rapprochement avec les milieux des professionnels de la documentation. Cette structure est d’ailleurs celle démontrant le processus de professionnalisation et de montée en compétences le plus abouti avec l’intégration de nombreuses pratiques documentaires experts dans la gestion quotidienne de ses collections.

Cependant, cette dynamique de professionnalisation se heurte à des résistances et à des limites internes significatives. La Société Linnéenne s’oppose explicitement à la professionnalisation accrue, revendiquant de ne “pas avoir envie de changer les vieilles pratiques” (entretien Linnéenne). Cette résistance révèle des tensions entre les usages et leurs évolutions au sein des sociétés savantes. La Société de Lecture manifeste des réticences similaires, illustrant comment l’attachement aux pratiques héritées peut constituer un frein au changement (entretien SLL). Ces résistances s’expliquent parfois par la crainte de perdre l’identité associative ou par l’appréhension face aux nouveaux outils, mais aussi par un manque de financement limitant les perspectives d’innovations.

L’équilibre délicat qui caractérise les sociétés savantes entre milieu académique et société civile se retrouve dans leur fonctionnement. La collecte de données par les naturalistes amateur·ices a accompagné la professionnalisation des sciences naturelles, à laquelle elle a fourni et continue de fournir un très grand nombre d’observations. Cette observation souligne la complémentarité possible entre amateurisme éclairé et professionnalisation, notamment dans le contexte des sociétés savantes scientifiques. Les bibliothèques savantes bénéficient ainsi parfois de la compétence d’un·e archiviste ou d’un·e bibliothécaire formé·e, mais elles fonctionnent bien souvent avec des bénévoles attaché·es aux disciplines traitées, mais sans expertise documentaire. La professionnalisation des pratiques documentaires représente donc un défi majeur pour les sociétés savantes contemporaines, oscillant entre préservation de leur identité associative et adaptation aux exigences de la recherche. Les exemples étudiés révèlent

---

<sup>76</sup> Tableau d’analyse des observations des sociétés savantes disponible en annexe 1.2.

que cette transition est possible, mais nécessite un accompagnement adapté et une stratégie volontariste de modernisation. Les services aux chercheur·euses proposés illustrent ces différences d’adaptation. Si certaines bibliothèques offrent la possibilité d’une numérisation de documents à la demande, voire même de collections numérisées plus ou moins accessibles, d’autres se limitent à la consultation et aux prêts exclusivement sur place. Cette différenciation des services révèle l’impact direct de la professionnalisation sur la valorisation des collections.

## **2. Les stratégies numériques et de visibilité**

Dans une démarche d'accroissement de leur public et de leur visibilité, certaines sociétés savantes perçoivent le numérique comme une opportunité à exploiter. L'analyse des stratégies numériques des sociétés savantes révèle un paysage particulièrement hétérogène, caractérisé par des approches divergentes et des résultats inégaux. La comparaison des sites web illustre parfaitement cette disparité. Le site fonctionnel et régulièrement alimenté du CNDS contraste fortement avec le site dysfonctionnel de la Société Linnéenne. Cette opposition révèle les enjeux techniques et organisationnels qui conditionnent la réussite des stratégies de visibilité numérique. À l'ère du numérique, les associations adaptent leurs modes de communication pour toucher un public plus large, fidéliser leurs membres et valoriser leurs actions. Le numérique permet de prendre le relais des événements physiques, et les sociétés en sont bien conscientes, surtout depuis la crise sanitaire du Covid. L'exposition en 2021 de l'Académie aux Archives Municipales, ayant été "peu visitée à cause du Covid" (entretien Académie), souligne l'importance de développer des stratégies de communication diversifiées. L'ambition et les projets ne manquent pas, mais les moyens financiers et les compétences techniques sont à prendre en considération.

Face à ces défis, certaines sociétés développent des stratégies innovantes de valorisation numérique. Le CNDS fait figure de modèle avec ses partenariats numériques développés avec la BnF et sa bibliothèque numérique Gallica, ou encore le site Persée, démontrant les possibilités offertes par la collaboration institutionnelle. La BnF a d'ailleurs développé un programme spécifique dès 1997 pour encourager et accompagner la numérisation des collections des sociétés savantes : "Toutes les publications éditées par les sociétés savantes sont éligibles à ce programme concerté, de même que les ouvrages publiés en marge de ces revues. Par extension sont traitées toutes les revues de patrimoine en région créées dans l'environnement des compagnies érudites"<sup>77</sup>. Cette dynamique de numérisation s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du patrimoine des sociétés savantes, illustrant le potentiel de ces partenariats pour la diffusion des savoirs spécialisés. La présence sur les plateformes nationales comme Gallica, Persée ou les réseaux sociaux révèle des stratégies contrastées. Cette dynamique de numérisation s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du patrimoine des sociétés savantes, illustrant le potentiel de ces partenariats pour la diffusion des savoirs spécialisés. L'Académie propose une stratégie d'accès différenciée à travers ses publications numériques, entre le libre accès via Gallica pour les publications antérieures à 2000, puis un basculement vers son site propre avec un accès restreint aux productions plus récentes. Cette approche révèle les tensions entre démocratisation de l'accès et préservation des modèles économiques traditionnels des sociétés savantes.

---

<sup>77</sup> Bibliothèque nationale de France. Coopération régionale et action territoriale de la BnF. *BnF* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/cooperation-regionale-et-action-territoriale-de-la-bnf>

Les analyses de stratégies de communication numérique révèlent des approches variables selon les institutions. Le CNDS développe une “stratégie de communication développée, mais d’efficacité limitée” (observation CNDS), illustrant les difficultés rencontrées même par les sociétés les plus volontaristes. La priorité assumée du CNDS de “rapprocher d’abord les fédérés avant de chercher de nouveaux publics” (observation CNDS) témoigne d’une stratégie de consolidation interne préalable à l’ouverture externe. Pour les associations, les médias sociaux deviennent des moyens de communication majeurs en complément de leurs sites Internet. Une évolution que les sociétés savantes intègrent de manière inégale. La Société de Lecture mène des actions de communication diversifiées (site Internet, journées portes ouvertes, radio), mais constate que “le bouche à oreille reste plus efficace” (entretien SLL), révélant la persistance des modes de communication traditionnels. Elle assume par ailleurs explicitement un fonctionnement de “club” plutôt que de service public. Ce positionnement conditionne ses choix en matière de communication. Ses activités sont alors davantage tournées vers la médiation à destination de son public privilégié. La Linnéenne dresse le constat qu’attirer du public reste plus facile que de le fidéliser. Le positionnement institutionnel influence profondément les stratégies de visibilité. L’analyse comparative révèle que les sociétés savantes oscillent entre le maintien de leur identité de “club savant” et l’adaptation aux exigences contemporaines de la communication numérique.

### 3. *Les relations avec les institutions publiques*

Les relations entre sociétés savantes et institutions publiques constituent un enjeu stratégique majeur pour l’adaptation de ces organisations aux défis contemporains de la recherche. L’analyse des modèles de soutien public révèle des configurations variées selon les territoires et les institutions. La mise à disposition de locaux et la prise en charge des coûts de fonctionnement (par exemple l’électricité) constituent les formes les plus courantes de soutien public, permettant aux sociétés savantes de bénéficier d’infrastructures qu’elles ne pourraient assumer seules. La mutualisation des espaces avec les équipements municipaux illustre cette logique de rationalisation des ressources publiques. Cette approche génère des synergies positives, notamment en termes d’accès aux collections et de visibilité, mais crée également des dépendances qui peuvent compromettre l’autonomie des sociétés savantes. Également, ces rapprochements n’engendrent pas autant de collaboration ou de partenariat avec les structures publiques accueillantes que ce que l’on pourrait croire.

Certaines structures se sont données pour missions de servir de liant entre les sociétés savantes et les institutions publiques. Le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) joue un rôle central dans l’articulation entre sociétés savantes et pouvoirs publics. Interdisciplinaire, il a pour mission de favoriser les échanges entre la recherche associative et la recherche universitaire. Cette mission d’intermédiation se traduit par des dispositifs tels que des congrès, des accompagnements sur des projets, de la mise en relation, etc. Le CTHS fait également office de vitrine et d’annuaire pour les sociétés savantes.

Les partenariats avec les universités révèlent une dichotomie entre conventions formalisées et relations informelles. Cette approche collaborative se prolonge dans la sphère scientifique avec la collaboration active menée par le CNDS avec le laboratoire Edytem de Chambéry pour la revue *Karstologia* ou pour le partage des pratiques documentaires, illustrant l’articulation possible entre conservation documentaire et production scientifique contemporaine. Ces collaborations illustrent la capacité des

sociétés savantes à s’adapter aux exigences contemporaines de la recherche tout en conservant leur spécificité disciplinaire et territoriale. Elles révèlent également l’importance d’un engagement fort de la part des membres des sociétés savantes pour développer et valoriser ces relations.

Cependant, les échecs de partenariats et les difficultés d’intégration dans les réseaux de recherche révèlent les limites de ces stratégies. La Société de Lecture ou encore la Linnéenne témoignent du manque de ressources, de motivations, de temps et de membres pour entreprendre des projets avec les bibliothèques universitaires ou municipales, illustrant les contraintes structurelles qui pèsent sur ces structures associatives. Ces difficultés reflètent souvent un décalage entre les temporalités et les modes de fonctionnement des institutions publiques et des sociétés savantes. Les premières privilégient la planification et la formalisation, tandis que les secondes fonctionnent souvent selon des logiques plus souples et personnalisées. Malgré un ancrage historique dans la recherche et le milieu universitaire, les sociétés savantes doivent aujourd’hui naviguer entre la préservation de leur identité historique et les exigences contemporaines de la recherche et de la diffusion des savoirs.

Les sociétés savantes oscillent entre complémentarité et concurrence avec l’offre publique, cherchant à valoriser leur spécificité tout en évitant la marginalisation. Défendant souvent farouchement leur autonomie et leur indépendance, elles observent avec méfiance les rapprochements avec les institutions publiques auxquelles elles sont ou ont pu être dépendantes au cours de leur histoire. Nous l’avons vu, le bagage historique de ces sociétés peut parfois peser lourd sur les dynamiques relationnelles avec des structures publiques, y compris universitaires, et sur les stratégies de développement par ces biais.

Les stratégies d’adaptation développées par les sociétés savantes démontrent des ambitions et des moyens très différents selon les structures, mettant à contribution à la fois les outils numériques, la gestion documentaire et les partenariats externes. Certaines cherchent à cultiver un réseau de liens qui s’amenuisent, c’est le cas notamment du CNDS ou de l’Académie, d’autres assument un “retour aux sources” par un fonctionnement de club plus restreint, et enfin, certaines témoignent d’une forme de résignation et tentent de maintenir des activités et un dynamisme malgré un ralentissement croissant.

Cette analyse des relations entre les sociétés savantes et l’écosystème de la recherche révèle un paysage paradoxal où des ressources documentaires exceptionnelles coexistent avec une sous-exploitation chronique, et où des compétences disciplinaires reconnues peinent à s’articuler avec les exigences contemporaines de la diffusion scientifique. Si les stratégies d’adaptation déployées témoignent d’approches contrastées, entre modernisation technologique et résistances aux changements, elles soulignent surtout l’enjeu central du repositionnement de ces institutions dans l’écosystème scientifique contemporain. La prédominance des relations individuelles et l’impact des mémoires institutionnelles conditionnent largement le succès des collaborations, révélant que l’avenir des sociétés savantes dépend moins de leurs seules ressources patrimoniales que de leur capacité à les valoriser auprès des publics cibles.



## CONCLUSION

---

Ce mémoire s'est attaché à examiner dans quelle mesure la pérennité des bibliothèques de sociétés savantes peut être assurée par les chercheur·euses, à travers une approche en trois temps qui a permis d'appréhender la complexité de cette problématique.

Dans un premier temps, nous avons établi le cadre conceptuel et historique nécessaire à la compréhension de notre objet d'étude. L'analyse des définitions des sociétés savantes et de leurs bibliothèques a révélé des institutions anciennes, ancrées historiquement dans la recherche scientifique. Leurs bibliothèques, parfois assimilables à des archives, remplissent des missions complexes alliant conservation et valorisation patrimoniales et scientifiques. Cette première partie a également mis en évidence la familiarité des chercheur·euses avec le monde associatif et leur intérêt potentiel pour des structures impliquées dans l'écosystème de la recherche.

La deuxième partie a adopté une approche empirique à travers l'étude comparative de quatre modèles distincts de bibliothèques de sociétés savantes contemporaines : la bibliothèque de l'Académie de Lyon, celle de la Société linnéenne, la bibliothèque de la Société de Lecture et le Centre national de documentation spéléologique. Cette méthodologie, fondée sur des observations de terrain, des entretiens et l'examen des sites Internet et des organigrammes, a fait émerger trois axes structurants caractérisant l'évolution contemporaine de ces institutions. Le numérique apparaît comme un outil de développement incontournable, révélant des possibilités d'innovation et des inégalités d'adaptation. Les contraintes structurelles conditionnent fortement les stratégies d'évolution des sociétés savantes et de leurs bibliothèques. Enfin, une crainte pour l'avenir traverse l'ensemble des terrains étudiés, reflétant les interrogations sur la pérennité de ces modèles face aux mutations du paysage documentaire et scientifique.

La troisième partie a examiné les relations entre les sociétés savantes et l'écosystème de la recherche, mettant au jour un contexte complexe où des ressources documentaires de grande valeur cohabitent avec une utilisation insuffisante. Si les bibliothèques offrent des ressources documentaires spécialisées remarquables et les sociétés savantes constituent des lieux privilégiés de publication et de diffusion scientifique, les collaborations et les partenariats institutionnels rencontrent souvent des difficultés à se pérenniser. L'examen des facteurs de réussite et d'échec a mis en lumière le poids déterminant des relations individuelles et l'influence significative des mémoires institutionnelles sur la réussite des collaborations. Concernant les défis contemporains, les stratégies d'adaptation mises en œuvre révèlent des orientations variées, oscillant entre innovations technologiques volontaristes et résistances face aux transformations, illustrant l'enjeu majeur du repositionnement de ces institutions dans le paysage scientifique actuel. Cette analyse révèle que l'avenir des sociétés savantes dépend moins de leurs seules ressources patrimoniales que de leur capacité à les valoriser auprès des publics cibles, questionnant ainsi le rôle que peuvent effectivement jouer les chercheur·euses dans la garantie de leur pérennité.

L'analyse de notre corpus a révélé que les chercheur·euses constituent effectivement un pilier central pour la pérennité des bibliothèques savantes, mais que cette contribution présente des limites structurelles importantes qui nuancent considérablement leur capacité d'action.

Les bibliothèques savantes entretiennent depuis leur création des liens organiques avec la recherche et l'institution académique. Cette relation symbiotique, ancrée dans l'histoire même de ces établissements, confère aux chercheur·euses une position privilégiée dans le fonctionnement de ces structures associatives. Leur investissement se manifeste à plusieurs niveaux. En tant que membres parfois majoritaires, iels dirigent et orientent les sociétés savantes selon leurs besoins et leur vision. En tant que public privilégié, iels constituent le cœur de la fréquentation et légitiment l'existence même de ces collections spécialisées. En tant que partenaires de recherche, iels participent activement au rayonnement intellectuel de ces institutions par leur présence dans les conférences et les journées d'études, par l'envoi de stagiaires, ou encore par leur appartenance à des institutions partenaires. Cette implication multiforme des chercheur·euses dans le fonctionnement des bibliothèques savantes témoigne d'une véritable co-construction de la vie scientifique et culturelle de ces établissements. Leur expertise disciplinaire et leur connaissance des enjeux de la recherche contemporaine constituent des atouts indéniables pour orienter les politiques documentaires et adapter les services aux évolutions du monde académique.

Cependant, cette contribution présente des limites significatives qui relativisent la capacité des chercheur·euses à assurer seul·es la pérennité de ces institutions. Le potentiel qu'iels représentent demeure largement inexploité, révélant une triple problématique : l'absence de besoins ressentis, la faible mobilisation collective, et l'insuffisance des moyens disponibles. Cette situation génère un cercle vicieux où la sous-utilisation des ressources disponibles affaiblit progressivement la visibilité et l'attractivité de ces associations. Par ailleurs, la survie et la pérennité des bibliothèques savantes ne sauraient reposer exclusivement sur le monde de la recherche. Nous assistons aujourd'hui à des dynamiques d'éloignement qui traduisent une nécessaire adaptation aux mutations du paysage culturel et scientifique contemporain. Ces évolutions prennent deux formes principales. D'une part, on observe une diversification des publics à travers des actions de médiation culturelle et des mutations structurelles comme l'illustre l'exemple du CNDS au sein de la FFS, qui s'adresse désormais à un public de praticien·nes de la discipline alliant dimension scientifique et sportive. D'autre part, nous constatons également un recentrement sur des formats originaux plus restreints de type "club", à l'image de la Société de Lecture.

Cette situation révèle une tension fondamentale entre la conservation d'un modèle historique et la nécessité de s'adapter aux enjeux contemporains. Certaines institutions semblent figées dans une forme d'immobilisme, comme en témoigne l'exemple de la Société Linnéenne, où les dynamiques d'évolution, bien que présentes, demeurent particulièrement lentes et prudentes. Cette résistance au changement, si elle peut garantir une certaine continuité identitaire, risque paradoxalement de compromettre la pérennité même de ces établissements en les déconnectant progressivement des besoins et des pratiques de leurs publics potentiels. La pérennité des bibliothèques savantes ne peut donc être assurée par les seul·es chercheur·euses, mais nécessite une approche plus globale intégrant la diversification des publics, l'innovation dans les services, et l'adaptation aux mutations du paysage documentaire et scientifique contemporain. Les chercheur·euses demeurent néanmoins des acteur·ices privilégié·es de cette transformation, à condition que les sociétés parviennent à nouveau à les attirer

et à les fidéliser, alors même que les contacts s'amenuisent à cause du manque de renouvellement générationnel.

Les perspectives d'élargissement et d'enrichissement de cette étude sont nombreuses. Malgré la richesse et la diversité des outils mobilisés, entre apports bibliographiques, observations de terrain, entretiens et analyses de sites web, plusieurs limites méthodologiques peuvent être soulevées. Tout d'abord, le corpus d'étude reste géographiquement uniquement centré sur la ville de Lyon et sa métropole, ce qui peut restreindre la portée des conclusions et limiter leur généralisation à l'échelle nationale. Un entretien avec un membre du CTHS pour obtenir un point de vue plus national et général a été envisagé, mais n'a pu être mené à bien par manque de temps. Ensuite, bien que la diversité disciplinaire des structures étudiées soit un atout, le choix des terrains repose aussi sur des opportunités d'accès et des recommandations personnelles, ce qui peut introduire un biais de sélection. Par ailleurs, les entretiens n'ont pas été enregistrés, à la demande des enquêté·es, pas toujours à l'aise avec l'exercice, ce qui peut entraîner des pertes d'information et une subjectivité dans la prise de notes et leur retranscription. Si une étude comparative avec les bibliothèques universitaires a d'abord été envisagée, elle a finalement été écartée à la suite des premiers entretiens et du fait des limites temporelles de l'étude. Le fait de ne pas avoir interrogé directement les chercheur·euses, pourtant au cœur de la problématique, constitue une lacune notable, limitant la compréhension des usages réels et des attentes de ce public. C'est une partie que j'avais prévue, mais que je n'ai pu mener à bien par manque de temps. Enfin, mon implication personnelle dans l'un des terrains d'étude, bien qu'enrichissante par l'observation participante, peut soulever des questions de neutralité dans l'analyse. Ces différentes limites invitent à une lecture prudente des résultats et à envisager leur approfondissement par d'autres approches complémentaires.

## SITOGRAPHIE

---

Académie 47. *Accueil* [en ligne]. Agen (France) : Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : <https://www.academie47.fr/>.

Académie SBLA. *Accueil* [en ligne]. Lyon (France) : Académie de Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://academie-sbla-lyon.fr/>.

Associations.gouv. *S'engager à l'université* [en ligne]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://www.associations.gouv.fr/a-l-universite.html>.

Bibliothèque nationale de France. Académies et sociétés savantes. *BnF* [en ligne]. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : [https://bnf.libguides.com/societes\\_savantes](https://bnf.libguides.com/societes_savantes).

Bibliothèque nationale de France. Coopération régionale et action territoriale de la BnF. *BnF* [en ligne]. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/cooperation-regionale-et-action-territoriale-de-la-bnf>

Bibliothèque nationale de France. Les sociétés savantes à la BnF. *BnF* [en ligne]. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/les-societes-savantes-la-bnf>.

Bibliothèque nationale de France. Qu'est-ce que le dépôt légal ?. *BnF* [en ligne]. [consulté le 21/05/2025]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-le-depot-legal>.

CNDS. *Accueil* [en ligne]. Lyon (France) : Fédération Française de Spéléologie. 2024. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://catalogue.cnds.ffspeleo.fr/>.

CNRS. *Missions* [en ligne]. 2024. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://www.cnrs.fr/fr/le-cnrs/missions>.

Collège des Sociétés savantes académiques de France. *Accueil* [en ligne]. [consulté le 18/06/2025]. Disponible sur : <https://societes-savantes.fr/>.

CTHS. *Accueil* [en ligne]. Aubervilliers (France) : Comité des travaux historiques et scientifiques. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : <https://cths.fr/>.

CTHS. *Qu'est ce que le CTHS ?* [en ligne]. Aubervilliers (France) : Comité des travaux historiques et scientifiques. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://cths.fr/hi/>.

*Dictionnaire Larousse* [en ligne]. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/>.

*Dictionnaire Le Robert* [en ligne]. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>.

EDP Sciences. *Accueil* [en ligne]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://www.edpsciences.org/fr/>.

Linnéenne-Lyon. *Accueil du site* [en ligne]. Lyon (France) : Société linnéenne de Lyon. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.linneenne-lyon.org/spip3/>.

Ministère de la Culture. Bibliothèque. *Culture.gouv* [en ligne]. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/themes/Bibliotheque>.

Musée protestant. Bibliothèques et sociétés savantes. *museeprotestant* [en ligne]. [consulté le 18/02/2025]. Disponible sur : <https://museeprotestant.org/notice/bibliotheques-et-societes-savantes/>.

Persée. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. *Persée* [en ligne]. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.persee.fr/collection/acths>.

Respatrimoni. *CFP: Nocturnes de l'Histoire 2026* [en ligne]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://respatrimoni.wordpress.com/2025/06/19/cfp-nocturnes-de-lhistoire-2026/>

Sciences Po. *Vie de campus à Sciences Po* [en ligne]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://www.sciencespo.fr/college/fr/vie-campus/vie-associative-culturelle-sportive/>

Société de Lecture de Lyon. *Accueil* [en ligne]. Lyon (France) : Société de Lecture de Lyon. [consulté le 10/04/2025]. Disponible sur : <https://societedelecturedeplyon.com/>

Sorbonne Université. *Associations* [en ligne]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : <https://www.sorbonne-universite.fr/associations>.

Union des sociétés savantes de Savoie. BNS Numérisation en partenariat avec la BNF. *Sociétés-savantes-Savoie* [en ligne]. [consulté le 11/03/2025]. Disponible sur : <https://www.societes-savantes-savoie.org/bns-numerisation/>

Vie publique. *La notion de service public* [en ligne]. 2025. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20223-la-notion-de-service-public>.

Wikipedia. Liste de sociétés savantes de France. *Wikipedia* [en ligne]. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_de\\_soci%C3%A9t%C3%A9s\\_savantes\\_de\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_soci%C3%A9t%C3%A9s_savantes_de_France)

Wikipedia. Liste de sociétés savantes d'histoire et d'archéologie en France. *Wikipedia* [en ligne]. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_de\\_soci%C3%A9t%C3%A9s\\_savantes\\_d%27historie\\_et\\_d%27arch%C3%A9ologie\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_soci%C3%A9t%C3%A9s_savantes_d%27historie_et_d%27arch%C3%A9ologie_en_France)

Wikipedia. Liste de sociétés savantes scientifiques en France. *Wikipedia* [en ligne]. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_de\\_soci%C3%A9t%C3%A9s\\_savantes\\_scientifiques\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_soci%C3%A9t%C3%A9s_savantes_scientifiques_en_France)



## BIBLIOGRAPHIE

---

ABF. 122e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français* [en ligne]. 1997, 4e semestre, n°177, p.85. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliothèque-numérique/documents/45668-132e-congres-national-des-sociétés-historiques-et-scientifiques.pdf>.

AMOUROUX, Henri (dir.). *Histoire des cinq académies*. Paris (France) : Librairie académique Perrin, 1995.

AURELL, Jaume. L'ego-histoire en perspective : réflexions sur la nature d'un projet historiographique ambitieux. *Cahiers de civilisation médiévale* [en ligne]. 2017, n° 238, p. 125-138. [consulté le 28/05/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/ccm.1884>.

AYMONIN, David et al. Les bibliothèques au service des chercheurs : anticiper, irriguer, accompagner. *Arabesque* [en ligne]. 2019, octobre - novembre - décembre, n°95. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=1611&file=1>.

BARBIER, Frédéric. Les bibliothèques des sociétés savantes. Dans : *Histoire des bibliothèques françaises Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle : 1789-1914* [en ligne]. Paris (France) : Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 601-609. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/elec.verne.2009.01.0601>.

BARRIER, Jacques. Quel rôle pour les sociétés savantes dans l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) des spécialistes médicaux ?. *L'information psychiatrique* [en ligne]. 2006, volume 82, p. 15-22. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [stm.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-1-page-15?lang=fr](https://stm.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-1-page-15?lang=fr).

BEAUDRY, Guylaine. La communication scientifique directe : un nouveau champ éditorial. *Hermès, La Revue* [en ligne]. 2010, volume 2, n° 57, p. 51-57. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-2-page-51?lang=fr>.

BERCE, Françoise. Revues savantes. *Gallica* [en ligne]. 2014. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/selections/fr/html/revues-savantes>.

BERNARD, Françoise. Imaginaire social et historique. *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. 2022. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/imaginaire-social-et-historique>.

BERNELA, Bastien. et al. Modalités de coordination de projets collaboratifs pour l'innovation : entre interactions en face-à-face et interactions à distance. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* [en ligne]. 2016, mars, p. 289-324. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2016-2-page-289?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2016-2-page-289?lang=fr).

BERTRAND, Régis. Qu'est-ce qu'une société savante. *Bulletin de liaison des sociétés savantes* [en ligne]. 1996, n°1, p. 1-2. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://cths.fr/\\_files/an/pdf/bulletin1.pdf](https://cths.fr/_files/an/pdf/bulletin1.pdf).

BLOT-JULIENNE, Gregor. Les sociétés savantes aux défis du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2013, n° 5, p. 85-86. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0085-006>.

BOUKACEM-ZEGHMOURI, Chérifa. Pratiques de consultation des revues électroniques par les enseignants-chercheurs : les STM en France. *Documentaliste – Sciences de l'Information* [en ligne]. 2010, n° 47, p. 4-13. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2010-2-page-4.htm>.

BRET, Patrice et LANOË, Catherine. Laboratoires et ateliers, des espaces de travail entre sciences et arts et métiers, XVIe-XVIIIe siècle. Dans : HILAIRE-PEREZ, Liliane et al (ed). *L'Europe des sciences et des techniques* [en ligne]. Rennes (France) : Presses universitaires, 2016. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.45903>.

BRET, Patrice, THEBAUD-SORGER, Marie. Académies et sociétés savantes : l'institutionnalisation et la socialisation des sciences et des arts, XVe-XVIIIe siècle. Dans : HILAIRE-PEREZ, Liliane. SIMON et al. (éd). *L'Europe des sciences et des techniques* [en ligne]. Rennes (France) : Presses universitaires de Rennes, 2016. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.45955>.

BRYON-PORTET, Céline. Vers une société plus conviviale et solidaire ? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne. *Sociétés* [en ligne]. 2011, volume 3, n°113, p. 107-118. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-societes-2011-3-page-107?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-societes-2011-3-page-107?lang=fr).

BUSINO, Giovanni. La preuve dans les sciences sociales. *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne]. 2003, volume XLI, n°128, p. 11-61. [consulté le 28/05/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/ress.377>.

CASTEL, Coralie. *Les services aux chercheurs en SHS en BU : vers une dynamique de partenariat*. Mémoire de fin d'étude, DCB. Villeurbanne : Enssib, 2015.

CHABIN, Marie-Anne. L'opposition millénaire archives/bibliothèques a-t-elle toujours un sens à l'ère du numérique ?. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2012, n° 5, p. 26-30. [consulté le 28/05/2025]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-05-0026-006>.

CHALINE, Jean-Pierre. *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France : XIXe – XXe siècles*. Paris (France) : Éditions du CTHS, 1995.

CHALINE, Jean-Pierre. *Les sociétés savantes*. Paris (France) : Aubier-Montaigne, 1999.

CHAPRON, Emmanuelle. et HENRYOT, Fabienne. *Archives en bibliothèques (XVIe-XXIe siècles)* [en ligne]. Lyon (France) : ENS Éditions, 2023. [consulté le 21/04/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44474>.

*Charte des sociétés savantes académiques de France* [en ligne]. 2019. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2020/01/CHARTE-DES-SOCIETES-SAVANTES-ACADEMIQUES-DE-FRANCE-2019-02-03.pdf>.

CHARTRON, Ghislaine. Scénarios prospectifs pour l'édition scientifique. *Hermès, La Revue* [en ligne]. 2010, volume 2, n° 57, p. 123-129. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-2-page-123?lang=fr>.

CHEN, Yuwen et al. *Diagnostic documentaire et propositions de valorisation autour de la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-lettres & Arts de Lyon*. Rapport de gestion de projet. Villeurbanne (France) : Enssib, 2020.

CHEVAL, Christelle. Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ? *I2D - Information, données & documents* [en ligne]. 2015, Volume 52, p. 58. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/i2d.154.0058>.

CLAIN, Fanny, GRAS, Isabelle. Services à la recherche : comment s'organiser ? Comment se former ? : retour sur la journée d'étude ADBU, 5 novembre 2019 . *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2020. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/services-a-la-recherche-comment-sorganiser-comment-se-former\\_69610](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/services-a-la-recherche-comment-sorganiser-comment-se-former_69610).

COSTA, Sandrine. *Mise en place de l'informatisation du fonds du Centre national de documentation spéléologique*. Mémoire de stage, DESS d'Information-Communication. 2002.

CTHS. Les fonds patrimoniaux des sociétés savantes : conservation, préservation, inventaire. *Bulletin de liaison des sociétés savantes* [en ligne]. 2006, n°11. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://cths.fr/\\_files/an/pdf/bulletin11.pdf](https://cths.fr/_files/an/pdf/bulletin11.pdf).

DARTEVELLE, Raymond. Le pouvoir de l'archive dans les sciences sociales. *Les Études Sociales* [en ligne]. 2020, volume 1, n° 171-172, p. 189-209. [consulté le 21/04/2025]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-les-etudes-sociales-2020-1-page-189?lang=fr>.

DEGOS, Laurent. Le pouvoir des sociétés savantes. *Les Tribunes de la santé* [en ligne]. 2016/3 n° 52, 2016. p.21-27. [consulté le 19/05/2025]. Disponible sur : [stm.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante1-2016-3-page-21?lang=fr](https://stm.cairn.info/revue-les-tribunes-de-la-sante1-2016-3-page-21?lang=fr).

DELESPIERRE, Louis. *Les services personnalisés aux publics en bibliothèque universitaire, une exigence d'innovation et de transformation : l'exemple des services aux chercheurs*. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 2019.

DEMAGNY, Lise et al. Engagement des chercheurs auprès des associations. *Sciences médicales* [en ligne]. 2015, vol. 31, n°11, p. 1039-1045. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : [https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full\\_html/2015/12/medsci20153111p1039/medsci20153111p1039.html](https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full_html/2015/12/medsci20153111p1039/medsci20153111p1039.html).

DEMEULENAERE-DOUYËRE, Christiane (dir.) et BRIAN, Éric (dir.). *Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches*. Paris (France) : Technique & Documentation, 1996.

DE QUATREBARBES, Bertrand. Bibliothèques : service public et service du public. Dans : KOENIG, Marie-Hélène. *Connaitre les publics* [en ligne]. Villeurbanne (France) : Presses de l'Enssib, 1998, p. 25-35. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.14778>.

DHERMY, Arnaud. La Bibliothèque des sociétés savantes (1838-1936) : “Monument important de l’érudition française” ou utopie bibliothéconomique ?. *Revue de la BNF* [en ligne]. 2012, n° 41, p. 61-69. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rbnf.041.0061>.

DHERMY, Arnaud, et TESNIERE, Valérie. Les sociétés savantes, des revues au web. Dans : BEAUDOUIN, Valérie et al (éd). *Le web français de la Grande Guerre* [en ligne]. Paris (France) : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018. Disponible sur : <https://doi-org.docelec.enssib.fr/10.4000/books.pupo.22452>.

DHERMY, Arnaud. Les sociétés savantes en région. *Gallica* [en ligne]. 2014. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/les-societes-savantes-en-region>.

Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques. *Quel statut pour la bibliothèque ?* [en ligne]. Département de la Moselle. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://moselia.moselle.fr/images/documents/Quel-statut-pour-la-bibliotheque.pdf>.

DONATO, Maria Pia. “Faire corps” : les académies dans l’Ancien Régime des sciences (XVIIe-XVIIIe siècle). Dans : VAN DAMME, Stéphane (éd.). *Histoire des sciences et des savoirs*. Paris (France) : Le Seuil, 2015, p. 86-109.

DUBOIS, Michel. La recherche scientifique : objet d’étude et enjeu social. *Histoire de la recherche contemporaine* [en ligne]. 2015, Tome IV-N°2. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/hrc/1052>.

DUCLERT, Vincent. La France et la politique de recherche au XXe siècle. L’enjeu historique de l’institutionnalisation. Dans : CHATRIOT, Alain et DUCLERT, Vincent. *Le gouvernement de la recherche Histoire d’un engagement politique, de Pierre Mendès France au général de Gaulle (1953-1969)* [en ligne]. Paris (France) : La Découverte. Recherches, 2006. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/le-gouvernement-de-la-recherche--9782707148100-page-19?lang=fr>.

DUMOULIN, Susie. *Développer et organiser des services aux chercheurs : l'exemple de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg*. Mémoire de fin d’étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 2005.

ESCUDIER, Alexandre. De Chladnius à Droysen : Théorie et méthodologie de l’histoire de langue allemande (1750-1860). *Annales. Histoire, Sciences Sociales* [en ligne]. 2003, volume 4, 58e année, p. 743-777. [consulté le 21/04/2025]. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-annales-2003-4-page-743?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-annales-2003-4-page-743?lang=fr).

EXPODIF. Quels sont les différents types de bibliothèques. *Expodif* [en ligne]. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://expodif.fr/conseils-et-ressources/quels-sont-les-differentes-types-de-bibliotheques/>.

FOUQUET, Cécile et al. *Uniformisation de la gestion informatique de la bibliothèque de la Société Linnéenne de Lyon*. Rapport de gestion de projet. Villeurbanne (France) : Enssib, 2012.

FOURRIER, Fanny. *Accueil des publics : Formation auxiliaire de bibliothèque* [présentation powerpoint]. [consulté le 18/04/2025]. Disponible sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/Regions/Midi-Pyrrenees/FORMATION/2024-2025/241014\\_ABF\\_Accueil\\_publics.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/Regions/Midi-Pyrrenees/FORMATION/2024-2025/241014_ABF_Accueil_publics.pdf).

GALAN, Sophie. *Enrichir l'offre de la BU par les services non documentaires : une stratégie gagnante pour les bibliothèques ?* Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 2018.

GEROUDET, Marie-Madeleine. Les services à la recherche au défi de l'organisation. *Arabesques* [en ligne]. 2019, n°95. [consulté le 10/04/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.35562/arabesques.1299>.

GUILLOT, Muriel, ROSELLO, Jocelyne. Une société savante : de quoi parlons-nous ? L'ARSI : une société savante ?. *Recherche en soins infirmiers* [en ligne]. 2008, n° 92, p. 3-4. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rsi.092.0003>.

HANSEN, Anne-Marie. À la découverte d'une bibliothèque savante: les collections de l'Académie de Nîmes. *Histoire du livre* [en ligne]. 02/11/2018. Disponible sur : <https://doi.org/10.58079/pnsp>.

LA BARRE, Chloé (de). *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque : état des lieux et visibilité*. Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 2023.

LAFRANCE, André A. La mémoire organisationnelle en rupture avec la mémoire individuelle. *Communication et organisation* [en ligne]. 2004, n°24. [consulté le 19/06/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2895>.

LAURIOUX, Bruno et MARION, Christophe. Les sociétés savantes, un avenir pour les sciences du XXIe siècle ? Dans : *AgoraVox le média citoyen* [en ligne]. 2019. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/les-societes-savantes-un-avenir-214764>.

LE DIVIDICHE, Aude. Compte rendu de “Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches”. *Bibliothèque de l'École des chartes* [en ligne]. 1999, n° 157-2, p. 623-625. [consulté le 14/03/2025]. Disponible sur : [www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1999\\_num\\_157\\_2\\_450981\\_t1\\_0623\\_0000\\_002](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1999_num_157_2_450981_t1_0623_0000_002).

LEROY, Rodolphe. *Le Comité des travaux historiques et scientifiques (1834-1914) : entre animation et contrôle du mouvement scientifique en France* [en ligne]. Thèse de doctorat. École des chartes, 2001. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <http://theses.ensc.sorbonne.fr/2001/leroy>.

MARRAUD DES GROTTES, Marie. *Histoire d'une bibliothèque privée : la société de lecture Saint Nizier de Lyon : 1862-1983.* Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 1983.

MICHEAU, Béatrice. Habiter les bibliothèques savantes à l'ère numérique. *Journée d'étude 24/01/2017* [en ligne]. Calenda, 03/01/2017. Disponible sur : <https://doi.org/10.58079/whi>.

MAY, Nahélou. *Les sciences et recherches participatives : le rôle des bibliothèques universitaires.* Mémoire de fin d'études, Politique des bibliothèques et de la documentation. Villeurbanne (France) : Enssib, 2023.

MAZAURIC, Simone. François Guizot et la création du CTHS : les sociétés savantes, la politique et l'histoire. Dans : HUREL, Arnaud (éd.). *La France savante* [en ligne]. Paris (France) : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.cths.2622>.

MEMEL-FOTÈ, Harris. Société d'initiation, société savante et société de savoir. *Diogène* [en ligne]. 2002, volume 1, n° 197, p. 59-64. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-diogene-2002-1-page-59?lang=fr](http://shs.cairn.info/revue-diogene-2002-1-page-59?lang=fr).

MONAT, Jean-Baptiste. Sur le chantier des services aux chercheurs : journée ADBU – 5 novembre 2019. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2020. [consulté le 10/04/2025]. Disponible sur : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/sur-le-chantier-des-services-auxchercheurs\\_69569](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/sur-le-chantier-des-services-auxchercheurs_69569).

NIGAY, Gilbert. Sociétés savantes et universités. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 1992, n° 2, p. 84-87. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-02-0084-003>.

OCHANDIANO, Jean-Luc de. L'incubateur de revues de l'université Jean Moulin Lyon 3 : accompagner les chercheurs dans leurs projets éditoriaux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2018, n°15, p. 68-77. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://univ-lyon3.hal.science/hal-01969007/>.

PARET, Philippe. *Les enseignants et la BU.* Mémoire de fin d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne (France) : Enssib, 2012.

Persée. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. *Persée* [en ligne]. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.persee.fr/collection/acths>.

PINAULT, Michel. De l'Association des travailleurs scientifiques au Syndicat national des chercheurs scientifiques, l'émergence d'un syndicalisme de chercheurs (1944-1956). Dans : TARTAKOWSKY, Danielle et TETARD, Françoise (éd.). *Syndicats et associations* [en ligne]. Rennes (France) : Presses universitaires de Rennes, 2006. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.25317>.

POISSENOT, Claude. Publics des bibliothèques. *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* [en ligne]. 2016. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/publics-des-bibliotheques>.

QUEGUINER, Jean. L'archiviste et les sociétés savantes. *La Gazette des archives* [en ligne]. 1960, n°29, p. 63-68. [consulté le 12/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/gazar.1960.1585>.

REBOUL, Edmond. *Réflexions d'un académicien rustique sur les sociétés savantes et académies de province à l'aube du XXIe siècle*. Nîmes (France) : C. Lacour, 1990.

RENAUDIN, Coline. Typologie des bibliothèques. *Wikiterritorial* [en ligne]. 2024. [consulté le 13/03/2025]. Disponible sur : <https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/Typologie%20des%20biblioth%C3%A8ques/>

RICHARD, Nathalie. Sciences au XIXe siècle : un travail d'amateurs ?. *Sciences chrono* [émission radiophonique, en ligne]. Paris (France) : France Culture, 13/09/2024. 58 min. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sciences-chromo/sciences-au-xixe-siecle-un-travail-d-amateurs-5981962>.

ROCHE, Daniel. Académies et académisme : le modèle français au XVIIIe siècle. *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée* [en ligne]. 1996, tome 108, n°2, p. 643-658. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/mefr\\_1123-9891\\_1996\\_num\\_108\\_2\\_4461](https://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9891_1996_num_108_2_4461).

SAADA H., TOUITOU C. Sweeping the library. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2015. [consulté le 10/04/2025]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/contributions/sweeping-the-library>.

SAMARD, Eliesse. *Projet de valorisation de la bibliothèque de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Lyon : Diagnostic documentaire et propositions de communications*. Rapport de gestion de projet. Villeurbanne (France) : Enssib, 2020.

SAVOYE, Antoine. La bibliothèque de la Société d'économie et de science sociales : les pérégrinations du fonds d'une société savante (1880-2017). *Les Études Sociales* [en ligne]. 2017, n° 166, p. 131-143. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/etsoc.166.0131>.

SCHWEITZ, Daniel. Historiens, « antiquaires » et archéologues de la Société archéologique de Touraine. Répertoire biographique et bibliographique (1840-2018). *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*. 2020, LXXVII, 291 p.

SEVERO, Marta et FILIPPONI, Emma. Les sociétés savantes face aux sciences participatives Un exemple d'innovation collaborative dans le secteur culturel ?. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)* [en ligne]. 2021, n° 2, p. 107-126. [consulté le 10/03/2025]. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/atic.002.0107>.

S. P.. Compte rendu de “Notice sur la Bibliothèque du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, au Ministère de l'Instruction publique”. *Revue Archéologique* [en ligne]. 1863, n°8, p. 190–192. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/41734235>.

TALBOT, Damien. Les institutions créatrices de proximités : Institutions as creators of proximities. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* [en ligne]. 2008, volume n°3, octobre, p. 289-310. [consulté le 15/06/2025]. Disponible sur : [shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-289?lang=fr](https://shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-289?lang=fr).

VATICAN, Agnès. Convergences et divergences entre archives et bibliothèques : quelques réflexions d'une archiviste. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2011, n° 4, p. 16-20. [consulté le 28/05/2025]. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0016-003>.

YAMANE, Saori et al. *Les collections de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon*. Rapport de gestion de projet. Villeurbanne (France) : Enssib, 2020.





## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>ANNEXES.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXE 1 – OBSERVATIONS .....</b>	<b>88</b>
<i>Annexe 1.1 – Grille d’observations .....</i>	88
<i>Annexe 1.2 – Tableau de synthèse .....</i>	89
<b>ANNEXE 2 – ENTRETIENS.....</b>	<b>93</b>
<i>Annexe 2.1 – Grille d’entretiens .....</i>	93
<i>Annexe 2.2 – Tableau de synthèse .....</i>	95
<b>ANNEXE 3 – SITES INTERNET &amp; ORGANIGRAMMES .....</b>	<b>98</b>
<i>Annexe 3.1 – Grille d’analyse des sites internet .....</i>	98
<i>Annexe 3.2 – Tableau de synthèse .....</i>	101
<i>Annexe 3.3 – Liste des organigrammes et composition de bureaux étudiés .....</i>	105
<i>Annexe 3.4 – Tableau de synthèse .....</i>	106

## **ANNEXE 1 – OBSERVATIONS**

### **ANNEXE 1.1 – GRILLE D’OBSERVATIONS**

#### **Grille d’observations**

##### **1. L’espace physique**

- Organisation des locaux : salle de lecture, réserves, espaces de travail.
- Signalétique et accessibilité.
- Présence et usage des technologies (catalogues en ligne, numérisation, accès à distance).

##### **2. Les collections et services**

- Typologie des documents conservés.
- Présence de ressources numériques.
- Modalités d'accès et de consultation.
- Services aux chercheurs (accompagnement, veille documentaire, reproduction...).

##### **3. Les usagers et leur utilisation de la bibliothèque**

- Qui fréquente la bibliothèque ?
- Quels sont les usages (lecture, recherche, étude, consultation d'archives) ?
- Lien avec les chercheurs et institutions académiques.

##### **4. Le personnel et leur rôle**

- Missions des bibliothécaires et documentalistes.
- Échanges avec les usagers.
- Discours sur le rôle de la bibliothèque dans la recherche.

##### **5. Interactions avec la société savante et la recherche**

- Liens formels et informels avec les chercheurs et institutions.
- Politique de valorisation des fonds.
- Projets en cours (numérisation, expositions, colloques...).

## ANNEXE 1.2 – TABLEAU DE SYNTHESE

CRITÈRES D'OBSERVATION	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>				
<i>Institution</i>	Académie de Lyon	Société Linnéenne	Société de Lecture	Centre national de documentation spéléologique
<i>Date/Durée observation</i>	21/03/2025 1h	25/04/2025 1h	30/05/2025 1h	09/09/2024 - 09/09/2025
<i>Contexte visite</i>	Visite avant entretien	Visite avant entretien	Visite après entretien	Observation participante
<b>1. ESPACE PHYSIQUE</b>				
<i>Salle de lecture</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<i>Espaces travail/étude</i>	1 salle de lecture, 1 espace d'accueil, 1 salle de conférence	1 grande salle de lecture/conférence	1 bureau, 2 salles de réunion/lecture et 1 salle de conférence	1 pièce d'étude et de conservation
<i>Réserves visibles</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

<i>Signalétique</i>	<input type="checkbox"/> Claire <input checked="" type="checkbox"/> Confuse <input type="checkbox"/> Absente	<input checked="" type="checkbox"/> Claire <input type="checkbox"/> Confuse <input type="checkbox"/> Absente	<input checked="" type="checkbox"/> Claire <input type="checkbox"/> Confuse <input type="checkbox"/> Absente	<input checked="" type="checkbox"/> Claire <input type="checkbox"/> Confuse <input type="checkbox"/> Absente
<i>Accessibilité</i>	<input type="checkbox"/> Bonne <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Difficile	<input type="checkbox"/> Bonne <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Difficile	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Difficile	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Difficile
<i>Catalogues en ligne</i>	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible	<input type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/> Restreint <input checked="" type="checkbox"/> Inaccessible	<input checked="" type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible	<input checked="" type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible
<i>Équipements numériques</i>	Poste informatique	/	/	Poste informatique, scan
<b>2. COLLECTIONS &amp; SERVICES</b>				
<i>Types documents dominants</i>	Mémoires	Revues	Monographie	Revues
<i>Ressources numériques</i>	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible	<input checked="" type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible	<input checked="" type="checkbox"/> Libre <input type="checkbox"/> Restreint <input type="checkbox"/> Inaccessible
<i>Modalités consultation</i>	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Sur demande <input type="checkbox"/> Limité	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Sur demande <input type="checkbox"/> Limité	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Sur demande <input type="checkbox"/> Limité	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> Sur demande <input type="checkbox"/> Limité
<i>Services chercheurs observés</i>	Transcription de manuscrit	Collections spécialisées (herbier, insectes, minéraux)	Cercle de discussion	Numérisation à la demande

<i>Reproduction/numérisation</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>3. USAGERS &amp; USAGES</b>				
<i>Nombre usagers/an</i>	~ 100	~ 10	pas d'estimation	~ 30
<i>Profils observés</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Étudiants <input checked="" type="checkbox"/> Chercheurs <input checked="" type="checkbox"/> Membres <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Étudiants <input checked="" type="checkbox"/> Chercheurs <input checked="" type="checkbox"/> Membres <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Étudiants <input type="checkbox"/> Chercheurs <input checked="" type="checkbox"/> Membres <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Étudiants <input checked="" type="checkbox"/> Chercheurs <input checked="" type="checkbox"/> Membres <input checked="" type="checkbox"/> Autres
<i>Types d'activités</i>	<input type="checkbox"/> Lecture <input checked="" type="checkbox"/> Recherche <input checked="" type="checkbox"/> Consultation archives	<input type="checkbox"/> Lecture <input checked="" type="checkbox"/> Recherche <input checked="" type="checkbox"/> Consultation archives	<input checked="" type="checkbox"/> Lecture <input type="checkbox"/> Recherche <input type="checkbox"/> Consultation archives	<input type="checkbox"/> Lecture <input checked="" type="checkbox"/> Recherche <input checked="" type="checkbox"/> Consultation archives
<i>Ambiance générale</i>	<input type="checkbox"/> Studieuse <input type="checkbox"/> Détendue <input checked="" type="checkbox"/> Formelle	<input type="checkbox"/> Studieuse <input type="checkbox"/> Détendue <input checked="" type="checkbox"/> Formelle	<input type="checkbox"/> Studieuse <input checked="" type="checkbox"/> Détendue <input type="checkbox"/> Formelle	<input checked="" type="checkbox"/> Studieuse <input type="checkbox"/> Détendue <input type="checkbox"/> Formelle
<b>4. PERSONNEL &amp; RÔLES</b>				
<i>Nombre personnes présentes</i>	3 + stagiaires	1 responsable + bénévoles	1 mi-temps	~ 3 bénévoles + 1 alternante
<i>Disponibilité/Accueil</i>	<input type="checkbox"/> Permanence <input checked="" type="checkbox"/> Rendez-vous	<input type="checkbox"/> Permanence <input checked="" type="checkbox"/> Rendez-vous	<input checked="" type="checkbox"/> Permanence <input type="checkbox"/> Rendez-vous	<input checked="" type="checkbox"/> Permanence <input type="checkbox"/> Rendez-vous
<b>5. LIENS RECHERCHE/SOCIÉTÉ</b>				

<i>Valorisation collections</i>	Espace boutique pour la vente des publications	Pas de mise en valeur particulière	Pas de mise en valeur particulière	Pas de mise en valeur particulière
<i>Projets en cours visibles</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
<i>Communications scientifiques</i>	/	/	Programme de conférences/tables rondes	/
<i>Événements/Expositions</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
<b>OBSERVATIONS PARTICULIÈRES</b>				
<i>Éléments marquants</i>	Bâtiment historique, apporte une certaine solennité	Bâtiment historique, apporte une certaine solennité	Locaux très grands	La précision du plan de classement
<i>Contradictions/Surprises</i>	Diversité des collections (oeuvres d'arts)	Certaines collections plus dynamiques que d'autres	Catalogue papier	Archives pas traitées ni intégrées au SIGB

## ANNEXE 2 – ENTRETIENS

### ANNEXE 2.1 – GRILLE D’ENTRETIENS

#### **Introduction et présentation**

- Présentation de l'enquêteur et du cadre de la recherche
- Explication des objectifs de l'entretien
- Demande d'autorisation pour enregistrer l'entretien (si nécessaire)
- Confidentialité des données et anonymisation (si c ok pour publication)

#### **Partie 1 : Présentation de la bibliothèque et du responsable**

1. Pourriez-vous nous présenter et décrire votre parcours professionnel ?
2. Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette bibliothèque ?
3. Pouvez-vous me présenter brièvement votre bibliothèque (histoire, taille, collections, spécificités) ?
4. Quelles sont les missions principales de votre bibliothèque au sein de la société savante ?
5. Comment votre bibliothèque est-elle financée et administrée ?

#### **Partie 2 : Relations avec les chercheurs**

1. Quels types de chercheurs fréquentent votre bibliothèque (disciplines, statuts, institutions) ?
2. Observez-vous une évolution dans le profil des chercheurs qui vous sollicitent ces dernières années ?
3. À quelle fréquence recevez-vous des demandes de chercheurs ?
4. Pour quelles raisons les chercheurs vous sollicitent-ils ?
5. Quels services spécifiques proposez-vous aux chercheurs ?
6. Comment s'établit le premier contact avec les chercheurs (recommandation, recherche en ligne, etc.) ?
7. Entretenez-vous des relations suivies avec certains chercheurs ? Si oui, de quelle nature ?
8. Portez-vous une attention particulière à la satisfaction des chercheurs ?

#### **Partie 3 : Valorisation des collections et collaboration scientifique**

1. Comment valorisez-vous vos collections auprès de la communauté scientifique ?
2. Participez-vous à des projets de recherche en collaboration avec des chercheurs ?
3. Quels sont les fonds ou collections qui suscitent le plus d'intérêt auprès des chercheurs ?
4. Avez-vous mis en place des outils numériques pour faciliter l'accès à vos collections ?
5. Organisez-vous des événements scientifiques (colloques, journées d'études) ? Si oui, quel est leur impact ?

#### **Partie 4 : Publications et diffusion des savoirs**

1. Votre société savante publie-t-elle une revue ou des ouvrages ? Si oui, pouvez-vous me décrire le processus éditorial ?
2. Quel est votre rôle dans le processus de publication de la société savante ?
3. Comment les chercheurs participent-ils aux publications de votre société ?
4. Quels sont les modes de diffusion de vos publications ?
5. Avez-vous adopté des stratégies de publication en ligne ou en open access ?
6. Comment évaluez-vous l'impact de vos publications dans la communauté scientifique ?

### **Partie 5 : Défis et perspectives**

1. Quels sont les principaux défis auxquels votre bibliothèque est confrontée actuellement ?
2. Pensez-vous que votre bibliothèque est en “danger” ou en “déclin” ?
3. Comment envisagez-vous l'avenir de votre bibliothèque dans le contexte de la transformation numérique ?
4. Quelles stratégies avez-vous mises en place pour assurer la pérennité de votre bibliothèque ?
5. En quoi les relations avec les chercheurs contribuent-elles à la visibilité et à la survie de votre institution ?
6. Avez-vous développé des partenariats avec d'autres institutions (bibliothèques, universités, laboratoires) ?
7. Quelles initiatives avez-vous prises pour attirer de nouveaux chercheurs ?

### **Partie 6 : Réflexion sur la problématique centrale**

1. Selon vous, dans quelle mesure les relations avec les chercheurs sont-elles essentielles à la survie de votre bibliothèque ?
2. Comment ces relations ont-elles évolué au fil du temps ?
3. Quels aspects de ces relations vous semblent les plus bénéfiques pour votre institution ?
4. Quels seraient vos besoins pour renforcer ces liens avec la communauté scientifique ?
5. Existe-t-il des modèles ou des pratiques que vous souhaiteriez développer à l'avenir ?

### **Conclusion**

1. Souhaitez-vous ajouter quelque chose que nous n'aurions pas abordé ?
2. Pouvez-vous me recommander des chercheurs qui côtoient votre bibliothèque et/ou qui font partie de votre association, qui accepteraient d'être interviewés sur ce sujet ?
3. Accepteriez-vous d'être recontacté si j'ai besoin de précisions supplémentaires sur certains éléments ?

## ANNEXE 2.2 – TABLEAU DE SYNTHESE

	Entretien 1	Entretien 2	Entretien 3
<b>INSTITUTION</b>			
<i>Nom/Type</i>	Académie de Lyon	Société Linnéenne	Société de Lecture
<i>Spécialités/Collections</i>	Sciences dures, littératures, arts	Sciences de la nature (biologie, géologie, etc.)	Généraliste/Littérature
<i>Financement</i>	Cotisation membres	Cotisation membres	Cotisation membres
<b>PROFIL CHERCHEURS</b>			
<i>Disciplines/Statuts</i>	Étudiants (licence, master), doctorants, chercheurs. Histoire des sciences, histoire locale, biographie	Chercheurs	/
<i>Fréquence sollicitations</i>	~ 100/an	< 15/an	Pas <u>recencé</u>
<i>Types de demandes</i>	Consultation vieux ouvrages/manuscrits	Consultation vieilles éditions de la société	Consultation/prêt
<b>SERVICES &amp; RELATIONS</b>			
<i>Services spécifiques</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

<i>Relations suivies</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Collaborations recherche</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>VALORISATION</b>			
<i>Outils numériques</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Événements scientifiques</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Collections star</i>	Manuscrits	Archives des publications, herbiers	Editions originales
<b>PUBLICATIONS</b>			
<i>Type publications</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Revue <input checked="" type="checkbox"/> Livres	<input checked="" type="checkbox"/> Revue <input type="checkbox"/> Livres	<input checked="" type="checkbox"/> Revue <input type="checkbox"/> Livres
<i>Open access/numérique</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>DÉFIS &amp; SURVIE</b>			
<i>Principaux défis</i>	Continuer à faire venir les chercheurs et à recruter de nouveaux membres	Recruter/fidéliser de nouveaux membres	Renouvellement des effectifs au fur et à mesure
<i>Perception danger</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Mitigé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mitigé	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mitigé
<i>Stratégies pérennité</i>	Davantage de contact avec des étudiants (stagiaires), mutualisation des ressources avec des	Maintient le dynamisme des branches encore actives, les autres restent en attente	Compte sur des cotisations élevées mais avec un nombre réduit de membres actifs

	institutions (ex : stage partagé avec les Archives)		
<b>VISION RELATIONS CHERCHEURS</b>			
<i>Essentialité survie</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Essentiel <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Utile <input type="checkbox"/> Peu utile	<input type="checkbox"/> Essentiel <input checked="" type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Utile <input type="checkbox"/> Peu utile	<input type="checkbox"/> Essentiel <input type="checkbox"/> Important <input type="checkbox"/> Utile <input checked="" type="checkbox"/> Peu utile
<i>Évolution relations</i>	Moins de passage sur place, mais aussi des demandes qui viennent de plus loin et des délais de réponses raccourcis.	De moins en moins de contact, viennent de manière ponctuelle mais moins de fidélisation	Limité à certains cercles de lecture et à certaines conférences.
<i>Besoins renforcement</i>	Valoriser les collections auprès des membres, fidéliser les étudiants	Fidéliser, recruter des membres investis	Renouvellement générationnel

## ANNEXE 3 – SITES INTERNET & ORGANIGRAMMES

### ANNEXE 3.1 – GRILLE D’ANALYSE DES SITES INTERNET

#### 1. Informations générales sur la société savante

- Nom de la société
- Domaine(s) scientifique(s) couvert(s)
- Année de fondation
- Statut juridique (association, fondation, etc.)
- Missions principales déclarées
- Public cible explicitement mentionné (chercheurs, grand public, étudiants...)

#### 2. Présentation et visibilité des ressources documentaires

##### *2.1 Mise en avant des ressources*

- Position des ressources documentaires dans la navigation du site (menu principal, sous-menu, footer...)
- Présence sur la page d'accueil (mention, encart dédié, bannière...)
- Terminologie utilisée pour désigner les ressources (bibliothèque, centre de documentation, fonds d'archives...)
- Importance accordée aux ressources dans la présentation de la société (pourcentage approximatif d'espace dédié)

##### *2.2 Description des collections*

- Précision de la description des collections (générale ou détaillée)
- Mention du volume des collections (nombre d'ouvrages, de périodiques, de manuscrits...)
- Mise en avant de documents rares ou précieux
- Présence de photographies des espaces ou des collections
- Historique des collections (mode de constitution, donations importantes...)

#### 3. Accès aux ressources

##### *3.1 Conditions d'accès physique*

- Horaires d'ouverture clairement indiqués
- Conditions d'accès (libre, sur rendez-vous, réservé aux membres...)
- Tarification éventuelle (gratuit, payant, selon statut...)
- Localisation et plan d'accès
- Accessibilité pour personnes à mobilité réduite mentionnée

##### *3.2 Accès numérique*

- Existence d'un catalogue en ligne
- Ergonomie et fonctionnalités du catalogue (recherche simple/avancée, facettes...)
- Présence de ressources numérisées en ligne
- Bibliothèque numérique dédiée
- Possibilité de téléchargement des documents
- Restrictions d'accès aux ressources numériques (inscription, abonnement...)

## 4. Services proposés aux chercheurs

### 4.1 Services documentaires

- Service de questions/réponses à distance
- Aide à la recherche bibliographique
- Reproduction de documents (numérisation à la demande, photocopie...)
- Prêt entre bibliothèques
- Veille documentaire dans le domaine

### 4.2 Espaces de travail

- Description des espaces de travail disponibles
- Équipements mis à disposition (wifi, prises électriques, ordinateurs...)
- Possibilité de réserver des espaces
- Services annexes (cafétéria, casiers...)

### 4.3 Services spécifiques pour les chercheurs

- Accès privilégié à certaines collections
- Bourses de recherche
- Résidences de chercheurs
- Possibilité de publication dans les revues de la société
- Mention de partenariats avec des institutions de recherche

## 5. Valorisation des collections et médiation

### 5.1 Valorisation scientifique

- Mention de projets de recherche liés aux collections
- Bibliographies ou sélections documentaires thématiques
- Signalement des nouvelles acquisitions
- Création de bases de données spécialisées

### 5.2 Actions de médiation

- Expositions (physiques ou virtuelles)
- Conférences ou journées d'étude autour des collections
- Publications valorisant les collections
- Ateliers ou formations proposés

## 6. Place des chercheurs dans la gouvernance documentaire

### 6.1 Implication institutionnelle

- Mention d'un comité scientifique ou d'acquisition
- Rôle des chercheurs dans la politique documentaire
- Appels à contribution pour enrichir les collections

### 6.2 Interactions visibles

- Témoignages de chercheurs sur l'utilisation des ressources
- Valorisation des travaux de recherche utilisant les collections
- Forums ou espaces d'échange entre chercheurs

## 7. Communication et réseaux

### 7.1 Outils de communication

- Newsletter ou lettre d'information
- Blog lié aux collections
- Présence sur les réseaux sociaux
- Fil RSS

### 7.2 Réseaux professionnels et scientifiques

- Mention d'appartenance à des réseaux de bibliothèques
- Participation à des programmes collectifs (numérisation, catalogage...)
- Partenariats avec d'autres institutions documentaires

## 8. Analyse qualitative et subjective

### 8.1 Ergonomie du site

- Facilité de navigation
- Clarté de l'information
- Accessibilité (conformité aux normes WCAG, RGAA...)
- Adaptation aux appareils mobiles

### 8.2 Impression générale

- Image projetée de la bibliothèque (moderne/traditionnelle, ouverte/fermée...)
- Équilibre entre l'ouverture au public et la préservation des collections
- Place accordée aux chercheurs versus grand public
- Dynamisme perçu (fréquence de mise à jour, actualités...)

## 9. Notes et observations complémentaires

- Particularités du site non couvertes par les rubriques précédentes
- Éléments distinctifs par rapport à d'autres sites de sociétés savantes
- Points forts et points faibles majeurs

## ANNEXE 3.2 – TABLEAU DE SYNTHESE

CRITÈRES D'ANALYSE	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>				
<i>Nom société</i>	Académie de Lyon	Société Linnéenne	Société de Lecture	Centre national de documentation spéléologique
<i>Domaine scientifique</i>	Sciences dures, littératures, arts	Sciences de la nature (biologie, géologie, etc.)	Généraliste/Littérature	Spéléologie (+ biologie, géologie, archéologie)
<i>Statut juridique</i>	Association	Association	Association	Association
<i>Public cible affiché</i>	Chercheurs et amateurs éclairés	Professionnels et amateurs	Membres	Tout public
<b>VISIBILITÉ RESSOURCES</b>				
<i>Position navigation</i>	<input type="checkbox"/> Menu principal <input checked="" type="checkbox"/> Sous-menu <input type="checkbox"/> Footer	<input type="checkbox"/> Menu principal <input checked="" type="checkbox"/> Sous-menu <input type="checkbox"/> Footer	<input type="checkbox"/> Menu principal <input checked="" type="checkbox"/> Sous-menu <input type="checkbox"/> Footer	<input checked="" type="checkbox"/> Menu principal <input checked="" type="checkbox"/> Sous-menu <input type="checkbox"/> Footer
<i>Présence page accueil</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

<i>Terminologie utilisée</i>	“Collection”, bibliothèque, manuscrits	Bibliothèque, collection, éditions	Bibliothèque	Documentation, ressources
<i>Pourcentage d'espace occupé</i>	< 30 %	< 20 %	< 40 %	100 % (site dédié)
<b>DESCRIPTION COLLECTIONS</b>				
<i>Niveau détail</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Déttaillée <input type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> Sommaire	<input type="checkbox"/> Déttaillée <input checked="" type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> Sommaire	<input checked="" type="checkbox"/> Déttaillée <input type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> Sommaire	<input type="checkbox"/> Déttaillée <input checked="" type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> Sommaire
<i>Volume mentionné</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Documents rares mis en avant</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Photos espaces/collections</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Historique collections</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<b>ACCÈS PHYSIQUE</b>				
<i>Horaires indiqués</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Conditions accès</i>	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> RDV <input type="checkbox"/> Membres	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> RDV <input type="checkbox"/> Membres	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> RDV <input type="checkbox"/> Membres	<input type="checkbox"/> Libre <input checked="" type="checkbox"/> RDV <input type="checkbox"/> Membres

<i>Tarification</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant <input type="checkbox"/> Variable	<input checked="" type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant <input type="checkbox"/> Variable	<input type="checkbox"/> Gratuit <input checked="" type="checkbox"/> Payant <input type="checkbox"/> Variable	<input checked="" type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Payant <input type="checkbox"/> Variable
<i>Plan accès</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>ACCÈS NUMÉRIQUE</b>				
<i>Catalogue en ligne</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Ergonomie catalogue</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input checked="" type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Bonne <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante
<i>Ressources numérisées</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<i>Accès restreint</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>SERVICES CHERCHEURS</b>				
<i>Contact</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Formulaire <input type="checkbox"/> Mail <input type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Formulaire <input type="checkbox"/> Mail <input type="checkbox"/> Téléphone	<input type="checkbox"/> Formulaire <input checked="" type="checkbox"/> Mail <input type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Formulaire <input type="checkbox"/> Mail <input type="checkbox"/> Téléphone
<i>Aide recherche biblio</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<i>Reproduction documents</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Espaces travail décrits</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Bourses/résidences/Publications</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

<b>VALORISATION</b>				
<i>Projets recherche</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<i>Bibliographies thématiques</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Expositions</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
<i>Conférences/JE</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
<b>GOUVERNANCE</b>				
<i>Comité scientifique</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
<i>Rôle chercheurs visible</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Témoignages chercheurs</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			
<b>COMMUNICATION</b>				
<i>Newsletter</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Réseaux sociaux</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<i>Partenariats</i>	/	/	/	BnF/Gallica + Persée
<b>ÉVALUATION QUALITATIVE</b>				
<i>Ergonomie générale</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input checked="" type="checkbox"/> Insuffisante	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante	<input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Insuffisante

<i>Image projetée</i>	<input type="checkbox"/> Moderne <input checked="" type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Mixte	<input type="checkbox"/> Moderne <input checked="" type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Mixte	<input checked="" type="checkbox"/> Moderne <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Mixte	<input checked="" type="checkbox"/> Moderne <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Mixte
<i>Ouverture perçue</i>	<input type="checkbox"/> Ouverte <input checked="" type="checkbox"/> Sélective <input type="checkbox"/> Fermée	<input type="checkbox"/> Ouverte <input checked="" type="checkbox"/> Sélective <input type="checkbox"/> Fermée	<input type="checkbox"/> Ouverte <input type="checkbox"/> Sélective <input checked="" type="checkbox"/> Fermée	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverte <input type="checkbox"/> Sélective <input type="checkbox"/> Fermée
<i>Dynamisme</i>	<input type="checkbox"/> Fort <input checked="" type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Fort <input type="checkbox"/> Moyen <input checked="" type="checkbox"/> Faible	<input checked="" type="checkbox"/> Fort <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Fort <input checked="" type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Faible
<b>OBSERVATIONS</b>				
<i>Particularités notables</i>	Espace restreint donnant accès à beaucoup de ressources	Site instable à cause d'un piratage, beaucoup de pages accessibles	Site dynamique mais avec un catalogue peu ergonomique	Site récent, encore en construction avec des ajouts à venir, sur les ressources numériques

### ANNEXE 3.3 – LISTE DES ORGANIGRAMMES ET COMPOSITION DE BUREAUX ETUDES

- Société Française de Biochimie et Biologie Moléculaire
- Société Chimique de France
- Société Française de Physique
- Association Française pour l'Information Scientifique
- Académie de Nîmes
- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen
- Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
- Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers
- Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES)
- Association Française de Sciences sociales des Religions
- Association Nationale des Études Féministes

### ANNEXE 3.4 – TABLEAU DE SYNTHESE

Domaine	Organisation	Taux de chercheur·ses	Proximité recherche	Implication enseignement	Profil dominant
Sciences exactes	<b>Société Française de Biochimie et Biologie Moléculaire</b>	100%	100%	23% (5/22)	Chercheur·ses pur·es
(Forte affiliation recherche - 85%)	<b>Société Chimique de France</b>	80%	80%	60% (3/5)	Chercheur·ses + enseignant·es-chercheur·ses
	<b>Société Française de Physique</b>	-	-	-	Structure académique déclarée
	<b>Association Française pour l'Information Scientifique</b>	15%	93%	14% (2/14)	Ingénieur·es et médecins

<b>Académies</b>	<b>Académie de Caen</b>	33%	33%	33% (2/6)	Mixte avec plus d'académiques
(Profils diversifiés - 20%)	<b>Académie d'Angers</b>	14%	29%	14% (1/7)	Professionnel·les divers
	<b>Académie de Nîmes</b>	12,5%	37,5%	12,5% (1/8)	Magistrat·es, avocat·es, conservateur·trices

<b>Sciences sociales</b>	<b>Association des Professeurs de SES (APSES)</b>	100%	100%	100% (11/11)	Enseignant·es-chercheur·ses exclusivement
<i>(Très académiques - 97%)</i>	<b>Association Française de Sciences Sociales des Religions</b>	100%	100%	40% (4/10)	Chercheur·ses académiques
	<b>Association Nationale des Études Féministes</b>	91%	100%	91% (10/11)	Chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses



## TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1 – LES SOCIETES SAVANTES ET LEURS BIBLIOTHEQUES : DEFINIR POUR COMPRENDRE .....</b>	<b>21</b>
A) <i>Les sociétés savantes .....</i>	21
1. Histoire .....	21
2. Emergence de structures similaires .....	23
3. Définitions .....	24
B) <i>Les bibliothèques de sociétés savantes .....</i>	26
1. Collections, services et publics .....	26
2. Missions, personnels et usages.....	28
3. Bibliothèques ou archives ? .....	30
C) <i>Des structures par et pour les chercheur·euses ?.....</i>	31
1. Université et associatif.....	31
2. Les sociétés savantes, des milieux hybrides.....	32
3. Actions de recherche.....	34
<b>PARTIE 2 – METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES TERRAINS D'ETUDE .....</b>	<b>37</b>
A) <i>Quatre bibliothèques savantes contemporaines .....</i>	37
1. Bibliothèque de l'Académie de Lyon.....	37
2. Bibliothèque de la Société linnéenne de Lyon.....	38
3. Bibliothèque de la Société de Lecture de Lyon .....	39
4. Centre national de documentation spéléologique .....	41
B) <i>Démarche méthodologique .....</i>	43
1. Observations de terrain .....	43
2. Entretiens .....	44
3. Analyses des sites Internet .....	45
C) <i>Points de comparaison entre les structures .....</i>	47
1. Le numérique comme axe de développement.....	47
2. Contraintes structurelles et organisationnelles .....	50
3. Des craintes pour l'avenir .....	52
<b>PARTIE 3 – RELATIONS AVEC LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>55</b>
A) <i>Cartographie des relations entre les sociétés savantes et l'écosystème de la recherche .....</i>	55
1. Les bibliothèques comme ressources spécialisées .....	55

**Table des matières**

2.	Les sociétés savantes comme espaces de publication et de diffusion	56
3.	Les collaborations et les partenariats institutionnels .....	58
<i>B)</i>	<i>Facteurs de réussite et d'échec dans les relations scientifiques .</i>	59
1.	Bilan des projets et des partenariats des structures étudiées ...	60
2.	La prédominance des relations individuelles.....	62
3.	Les mémoires institutionnelles et leurs impacts .....	63
<i>C)</i>	<i>Les stratégies d'adaptation face aux défis contemporains .....</i>	65
1.	La professionnalisation des pratiques documentaires .....	65
2.	Les stratégies numériques et de visibilité.....	67
3.	Les relations avec les institutions publiques .....	68
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>71</b>
<b>SITOGRAPHIE .....</b>		<b>74</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>77</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>87</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>		<b>109</b>